



EXTRAIT DU REGISTRE

des

N°délib. : 000415

délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 25 janvier 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à
Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** M. Jean-Pierre FOSTEL - **Arguel :** M. André AVIS - **Auxon-Dessus :** M. Serge RUTKOWSKI - **Avanne Aveney :** M. Jean-Pierre TAILLARD - **Besançon :** M. Eric ALAUZET, Mme Catherine BALLOT, M. Denis BAUD, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BOURQUE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Paulette GUINCHARD, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel JOSSE, Mme Lucile LAMY, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 11.6), Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, M. Jean ROSSELOT (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Danièle TETU, Mme Corinne TISSIER, Mme Nicole WEINMAN - **Beure :** M. Philippe CHANEY (représenté par M. Frédéric PROST), M. Pierre JACQUET (représenté par M. Auguste KOELLER) - **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC - **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE - **Busy :** M. Philippe SIMONIN - **Chaleze :** Mme Josseline SEITZ - **Champagney :** M. Claude VOIDEY - **Champvans les Moulins :** M. Jean-Marie ROTH - **Chatillon le Duc :** M. Gilbert CANILLO - **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON - **Dannemarie sur Crête :** M. Jean-Pierre PROST - **Deluz :** M. Yves TARDIEU - **Ecole Valentin :** M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN - **Fontain :** M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **François :** Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI (représenté par M. Jean-Louis BAULIEU) - **Grandfontaine :** M. Richard SALA (représenté par M. François LOPEZ) - **La Chevillotte :** M. Jean PIQUARD - **Mamirolle :** M. Jacques-Henry BAUER, M. Dominique MAILLOT - **Marchaux :** M. Bernard BECOULET - **Mazerolles le Salin :** M. Daniel PARIS - **Miserey Salines :** M. Marcel FELT, M. Denis JOLY - **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ (représenté par M. Michel CARTERON) - **Montferrand le Château :** M. Marcel COTTINY, M. Pascal DUCHEZEAU - **Morre :** M. Gérard VALLET - **Nancray :** M. Jean-Pierre MARTIN - **Noironte :** M. Bernard MADOUX - **Novillars :** M. Bernard BOURDAIS - **Osselle :** M. Jacques MENIGOZ - **Pelousey :** M. Jacques TERVEL - **Pouilley les Vignes :** M. Albert DEPIERRE - **Roche lez Beauré :** M. Roland BARDEY, M. Michel SCHNAEBELE - **Routelle :** M. Claude SIMONIN - **Saône :** M. Bernard GUYON, Mme Christelle PETITJEAN - **Serre les Sapins :** Mme Nicole BARBEAU, M. Gabriel BAULIEU - **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON - **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD - **Torpes :** M. Denis JACQUIN - **Vaux les Prés :** M. Bernard GAVIGNET

Etaient absents : **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU - **Auxon-Dessous :** M. Jacques CANAL, M. Jacques THIEBAUT - **Auxon-Dessus :** M. Michel BITTARD - **Avanne Aveney :** M. Christian GAGNEPAIN - **Besançon :** M. Patrick BONTEMPS, Mme Françoise BRANGET, Mme Martine BULTOT, Mme Claire CASENOVE, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole DAHAN, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Marguerite DUFAY, M. Vincent FUSTER, Mme Jocelyne GIROL, M. Loïc LABORIE, M. Bernard LAMBERT, M. Christophe LIME, M. Sébastien MAIRE, M. Bruno MEDJALDI, Mme Catherine PUGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, M. Michel ROIGNOT, Mme Martine ROPERS, Mme Joëlle SCHIRRER - **Boussières :** M. Michel POULET - **Chalezeule :** M. Raymond REYLE - **Champoux :** M. Norbert DUPREY - **Chatillon le Duc :** M. Jean-Marie DELACHAUX - **Chaufontaine :** M. Alain CUCHE - **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET, M. Jean-Yves RENOUD - **Dannemarie sur Crête :** M. Gérard GALLIOT - **Gennes :** M. Gabriel JANNIN - **Grandfontaine :** M. Jean JOURDAIN - **La Vèze :** M. Philippe CHANAU - **Larnod :** Mme Martine BERGIER - **Le Gratteris :** Mme Nicole JANNIN - **Montfaucon :** M. Jean-Marie VERNET - **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA - **Nancray :** M. Daniel ROLET - **Novillars :** Mme Raymonde BOURLON - **Pelousey :** Mme Annick CHARPY - **Pirey :** M. Claude BARTHOD-MALAT, M. Robert STEPOURJINE - **Pouilley les Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET - **Pugey :** Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE - **Thise :** M. Claude BULLY, M. Jacques SIFFERLIN - **Rancenay :** M. Michel LETHIER - **Vaire Arcier :** M. Patrick RACINE - **Vaire le Petit :** M. Jean-François THIEBAUD - **Vorges les Pins :** M. Charles BATISTE

Secrétaire de séance : M. Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : J. CANAL, F. BRANGET, C. COMTE-DELEUZE, Y-M DAHOUI, V. FUSTER, B. LAMBERT, J. SCHIRRER, M. POULET, J-M DELACHAUX, M. BERGIER, J-M VERNET, J-M CAYUELA, D. ROLET, C. BARTHOD-MALAT, R. STEPOURJINE, M. LETHIER

Mandataires : S. RUTKOWSKI, P. BONNET, M. JOSSE, F. MONNEUR, J. MARIOT, J. ROSSELOT, Y. TARDIEU, B. ASTRIC, G. CANILLO, A. AVIS, M. CARTERON, G. VALLET, J-P MARTIN, M. FELT, J-P TAILLARD, M. COTTINY

Objet : Budget Primitif 2008 - Plan pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement 2008-2011

Budget Primitif 2008 - Plan pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement 2008-2011

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Résumé :

Il est proposé un Budget Primitif 2008 de la CAGB comprenant le budget principal et ses différents budgets annexes, à hauteur de 146 M€ (toutes sections confondues, hors écritures d'ordre, autofinancement et subventions d'équilibre aux budgets annexes mais reports compris).

Ce budget 2008 et la mise à jour du PPIF sur la période 2008-2011 s'inscrivent dans une politique de cadrage budgétaire maîtrisée, renforcée engagée en 2007, et validée de nouveau lors de la présentation des orientations budgétaires 2008, le 14 décembre 2007. Ce cadrage contraint sur le fonctionnement et l'investissement permet de respecter les limites définies en matière de recours à l'emprunt et de ratio de désendettement (maximum 12 ans intégrant l'opération TCSP).

PREAMBULE

Le présent rapport comprend la présentation du projet de Budget Primitif 2008 et la mise à jour du PPIF sur la période 2008-2011.

Le budget 2008 se veut être la continuité de la politique budgétaire maîtrisée et cadrée actée par notre le Conseil communautaire en février 2007.

Par sa prospective sur la période 2008-2011, le Grand Besançon a pour ambition, tout en assumant l'ensemble des compétences qui lui sont déléguées comme le développement de l'économie et de l'emploi, les aménagements routiers, le développement de l'habitat, etc..., de réaliser de grands projets d'avenir tels que la création d'un TCSP et la construction du CRR favorisant un rayonnement de la culture musicale. Ces projets étant autant d'investissements considérables au service de l'avenir des habitants.

Mais, considérant le calendrier électoral, après la mise en place des nouvelles instances du Grand Besançon, il leur reviendra d'appréhender l'ensemble des éléments budgétaires pour leur donner l'impulsion voulue par les nouveaux élus, par exemple, en élaborant différents documents et démarches et en particulier une réflexion visant à prolonger la prospective des projets communautaires et de leur financement, conduisant à une prospective budgétaire de mandat 2008-2014 (extension du PPIF glissant de 4 ans sur la période du mandat).

L'élaboration de ce budget 2008 et la mise à jour du PPIF pour la période 2008-2011 ont bénéficié d'un accompagnement des services et des élus par des cabinets d'études experts dans deux domaines :

1. la poursuite de l'accompagnement de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon dans l'utilisation et le développement d'outils de pilotage et de suivis mensuels via des tableaux de bord de gestion (mission lancée en 2005 et renouvelée en 2007),
2. une mise à jour de l'analyse financière rétrospective depuis 2002 et prospective sur 4 ans (2008-2011) au regard, notamment de l'application effective de la réforme sur la TP et d'autres éléments de contexte financier nationaux.

SOMMAIRE Budget Primitif 2008 et PPIF 2008-2011

I. RAPPEL DES ELEMENTS DE CADRAGE DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008 4

- 1. Des marges de manœuvre réduites 4
- 2. Un cadrage budgétaire 2008 dans la lignée de celui de 2007 4
 - 2.1 Les postulats du cadrage budgétaire 2008 _____ 4
 - 2.2 Respect du cadrage sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement _____ 5

II. LES GRANDS EQUILIBRES DU PPIF 2008-2011 _____ 7

III. LES GRANDS EQUILIBRES 2008 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES _____ 10

- 1. Le budget principal et les budgets annexes hors opérations d'ordre. 10
- 2. Le budget principal et les budgets annexes : opérations d'ordre. 13

IV. LES PROPOSITIONS DU BUDGET 2008 INTEGREES DANS LE PPIF 2008-2011 14

- Partie 1. Les propositions du budget principal 14
 - 1.1 Les propositions non rattachées à une compétence _____ 14
 - 1.2 Présentation des fiches thématiques du budget principal _____ 16
- Partie 2. Les propositions des budgets annexes 52
- Partie 3. Synthèse des subventions d'équilibre versées par le budget principal et du recours prévisionnel à l'emprunt 68

Annexes : présentation synthétique et par chapitre budgétaire du Budget Primitif 2008.

I. RAPPEL DES ELEMENTS DE CADRAGE DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008

Le débat d'Orientations Budgétaires 2008 et la première approche du PPIF 2008-2011 ont mis en exergue, après six années d'engagement de projets, la nécessité de confirmer la maîtrise des équilibres budgétaires de la CAGB, en tenant compte par ailleurs d'une forme de « dépendance » tant au niveau fiscal qu'à l'égard de ses différents partenaires.

C'est en effet, dans un contexte législatif et financier peu stable et en perpétuel mouvement que la Communauté d'Agglomération se doit d'être prudente dans sa prospective budgétaire.

I. Des marges de manœuvre réduites

- au niveau fiscal, toute éventuelle augmentation de taux sera pénalisée par la réforme de la Taxe Professionnelle entrée en vigueur au premier janvier 2007. Tenant compte des effets de cette réforme, la CAGB inscrit sa prospective budgétaire pour 2008 sur une hypothèse de 49 % de ses bases plafonnées qui feront supporter à la collectivité un « ticket modérateur » (prélèvement sur fiscalité correspondant à l'écart avec le produit de TP tel qu'il aurait été « hors réforme » et la prise en charge partielle par l'Etat) de 226 261 €, réduisant ainsi ses ressources fiscales,
- au niveau de l'endettement, et en intégrant la réalisation du TCSP, la règle que s'est fixée la CAGB est de limiter son ratio de désendettement à 12 ans à l'horizon de 4 ans. Cette règle est conforme à la préconisation du cabinet qui a assuré, pour la CAGB, une mission d'étude budgétaire rétrospective et prospective,
- des engagements déjà formalisés se poursuivent (travaux d'infrastructures de l'Entrée Est, infrastructures routières, Ligne Grande Vitesse), d'autres grands projets sont en cours (Conservatoire à rayonnement régional, aménagement de zones d'activités, PLH, ...) et d'autres encore vont commencer dès 2008 à impacter financièrement nos équilibres budgétaires tels que le TCSP, le financement des casernes,...
- l'optimisation des plans de financement des projets par la recherche de subventions se poursuit dans l'objectif minimum de 15 % de couverture, sachant que seules les recettes certaines doivent être inscrites au Budget Primitif,
- le contrat de stabilité défini par la loi de Finances 2008, qui vient remplacer le précédent « contrat de croissance et de solidarité », ne présage pas d'une croissance des dotations de l'Etat. Au contraire il s'oriente vers une stabilisation voire une réduction de ces dotations et notamment des allocations compensatrices de TP.

2. Un cadrage budgétaire 2008 dans la lignée de celui de 2007

2.1 Les postulats du cadrage budgétaire 2008

L'analyse financière rétrospective 2002-2007, confortée par le cabinet KLOPFER présentée lors des orientations budgétaires 2008, identifie des marges de manœuvre actuelles satisfaisantes pour une prospective 2008-2011.

Cependant dans un contexte d'anticipation de faible progression de nos ressources fiscales et des dotations de l'Etat, la prospective 2008-2011 se doit de reposer sur une politique de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et de planification de nos investissements afin d'assurer la pérennité et la sécurité financière de notre budget.

Les propositions budgétaires présentées ci-après se doivent de respecter **un ratio de désendettement en cohérence avec la structure du budget soit un ratio de désendettement préconisé par le cabinet KLOPFER de 12 années dans le cadre d'une prospective intégrant la réalisation d'un TCSP.**

À partir de ces éléments, un cadrage général pour 2008-2011 a été établi :

▪ Au niveau des recettes :

- maintien du taux de taxe professionnelle (TP) à 15,47%
- augmentation du taux de Versement Transport (VT) à 1,80% en 2009 afin de financer les travaux du TCSP
- une variation de bases TP prudente : (2% en tenant compte du pourcentage de bases plafonnées de 49%), et VT (2%),
- une augmentation du tarif moyen de la REOM de +1,4% entre 2007 et 2008 (avec une augmentation de la recette d'encaissement de la REOM de +2,1%) a été votée lors du Conseil du 14 décembre 2007, (décision spécifique et précise, par zone de REOM),
- une progression de 1 % de la DGF sur le volet Compensation et une prise en compte du transfert du CNR en 2008 dans le calcul du montant du volet Intercommunalité de la DGF (hypothèses KLOPFER),
- pas de reprise anticipée des résultats 2007 sur le budget 2008, mais reports inclus,
- une inscription de 2,05 M€ par an au titre du FDPTP sur le PPIF,

▪ Au niveau des dépenses des compétences

Les orientations budgétaires et les propositions de budget primitif et de mise à jour de notre PPIF 2008-2011 s'inscrivent dans un souci de sécurisation de notre PPIF et donc de **poursuite de notre politique de cadrage des dépenses renforcée en 2007**, à savoir :

- un niveau d'investissement global des compétences proche du niveau de 23,75M€ avec un niveau d'ouverture des crédits géré de manière « glissante », après retraitement de certaines dépenses. Une hypothèse d'exécution à 80% aboutissant à une dépense effective de 19M€, permettrait de rester dans les limites « raisonnables » de 12 ans de désendettement préconisé par le cabinet KLOPFER,
- des dépenses de fonctionnement des compétences identiques aux prévisions de l'exercice 2008 au sein du PPIF 2007-2010 (hors budgets annexes, hors charges de personnel, hors provision Versement Transport, hors reversement aux communes, hors charges financières) et progressant dans la limite de 2% par an sur la période du PPIF 2008-2011,
- une progression des dépenses de personnel (budget principal et annexes) fixée à 3% dans les estimations 2008 du PPIF 2007-2010 (Glissement Vieillesse Technicité (GVT) et recrutement compris), mais réajustées dans le présent rapport.

2.2 Respect du cadrage sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les propositions 2008-2011 s'inscrivent dans ce cadrage de fonctionnement maîtrisé.

Fonctionnement des compétences	2008	2009	2010	2011	Total sur période 2008-2011	
Version PPIF 2007-2010	16 436 742,99	17 016 167,36	17 360 949,61		50 813 859,96	
Version cadrage	16 437 000,00	17 356 490,71	17 708 168,60	18 062 331,97	69 563 991,28	
Demandes budgétaires PPIF 2008-2011	16 219 645,00	16 317 673,76	17 602 101,55	17 839 916,94	67 979 337,24	
Ecart par rapport au cadrage	En €	-217 355,00	-1 038 816,95	-106 067,05	-222 415,04	-1 584 654,04
	En %	-1%	-6%	-1%	-1%	-2%

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Mais, les charges de personnel (budget consolidé, hors budget du Noret), dont les hypothèses d'évolution vous sont proposées plus loin dans ce rapport, connaissent une évolution au-delà du cadrage de +3% en 2008.

Charges de personnel (Budget consolidé)	Estimation Réalisation 2007	2008	2009	2010	2011	Total sur période 2008-2011
Charges de personnel - budget consolidé						
Version PPIF 2007-2010	14 207 418,00	14 362 683,10	14 795 083,59	15 239 071,50	0,00	44 396 838,19
Version cadrage (+3%)		14 793 563,59	15 238 936,10	15 696 243,65	16 167 130,95	61 895 874,29
Demandes budgétaires PPIF 2008-2011		15 275 082,03	15 830 450,86	16 367 872,64	16 891 281,11	64 364 686,64
dont Budget principal		6 594 091,00	6 890 825,10	7 166 458,10	7 417 284,13	28 068 658,33
Evolution Budget principal			4,50%	4,00%	3,50%	
dont Budget annexe CNR		3 950 862,03	4 086 387,90	4 225 979,53	4 369 758,92	16 632 988,38
dont Budget annexe Transports		653 629,00	673 237,87	693 435,01	714 238,06	2 734 539,93
dont Budget annexe Déchets		4 076 500,00	4 180 000,00	4 282 000,00	4 390 000,00	16 928 500,00
Ecart par rapport au cadrage	En €	481 518,44	591 514,76	671 628,99	724 150,15	2 468 812,35
	En %	3%	4%	4%	4%	4%
	Evolution CA 2007/2008	1 067 664,03				
		7,5%				

Quant au niveau des investissements, hors reports des investissements non réalisés en 2007, proposés par les compétences, il s'écarte du cadrage de 2M€ sur 2008 et de 8M€ sur la totalité du PPIF 2008-2011, si l'on exclut de l'analyse du respect du cadrage les éléments ne figurant pas au PPIF voté en février 2007, et qui font l'objet de financements spécifiques.

Eléments non intégrés dans le PPIF voté en février 2007 :

- **l'opération TCSP** représentant sur la période 2008 -2011, 138,4 M€. Dès 2008, cette opération intègre, outre les études et travaux du TCSP, la réalisation de l'infrastructure ferroviaire Nord qui est un TCSP ferroviaire, et les travaux du dépôt des bus de Planoise, Une étude financière en cours doit conduire l'élaboration d'une proposition de financement du projet de TCSP garante de nos équilibres financiers et budgétaires,
- **la construction des casernes de pompiers** de Besançon Ouest (Brulard), de Besançon Est (Chalezeule) et de Saône pour un montant estimatif total de 5,1 M€ (sur la période 2008-2011) dont le financement est prévu par un fléchage des recettes provenant du Fonds Départemental de Taxe Professionnelle qui ne figuraient pas non plus au PPIF 2007-2010,
- **les opérations sous mandat réalisées dans le cadre du groupement de commande de la Cité des arts** pour le compte de nos partenaires financiers (Ville de Besançon- Région Franche Comté) et qui sont remboursées intégralement par ces mêmes partenaires et pour un montant de 21,2M€ («opérations de caisse»).

Investissements directs et indirects des compétences	2008	2009	2010	2011	Total sur période 2008-2011
Version PPIF 2007-2010 - Lettre de cadrage 2007	23 750 259	23 750 218	23 750 772	23 750 000	95 001 249
Demandes budgétaires PPIF 2008-2011 (hors report)	34 943 058	54 296 731	82 382 276	96 351 691	273 308 734
Ecart par rapport au PPIF 2007-2010	En €	11 192 799	30 546 513	58 631 503	72 601 691
	En %	47%	129%	247%	306%
Dépenses d'investissements particulières à sortir du cadrage					
Financement caserne par F.DPTP	1 050 000	1 349 500	1 349 500	1 349 500	5 098 500
Projet global TCSP dont :	6 587 503	18 211 798	48 258 923	65 310 695	138 368 919
TCSP (études et travaux)	2 687 503	14 211 798	45 158 923	62 810 695	124 868 919
Infrastructure ferroviaire Nord	2 400 000	3 000 000	3 100 000	2 500 000	11 000 000
Amenagement de l'extension du dépôt de bus KEOLIS	1 500 000	1 000 000	0	0	2 500 000
Financement groupement de commande de la Cité des Arts et de la Culture	1 331 530	6 276 068	6 017 222	8 043 939	21 668 759
Total dépenses d'investissement à sortir du cadrage	8 969 033	25 837 366	55 625 645	74 704 134	165 136 178
Demandes budgétaires hors dépenses particulières	25 974 025	28 459 365	26 756 631	21 647 557	108 172 556
SOLDE DE L'ECART après suppression impact de ces dépenses particulières	2 223 766	4 709 147	3 005 858	-2 102 443	7 836 328

Afin d'analyser ce décadage, il convient d'examiner de façon rétrospective et prospective l'évolution de l'exécution des investissements (hors budget annexe Ordures ménagères, opération TCSP, financement des casernes et «opérations de caisse» du groupement de commande CRR).

La sous réalisation constatée des investissements avant 2007 a conduit à définir en 2007, avec le concours extérieur du cabinet KLOPFER, un cadrage de l'investissement des compétences basé sur une prévision

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

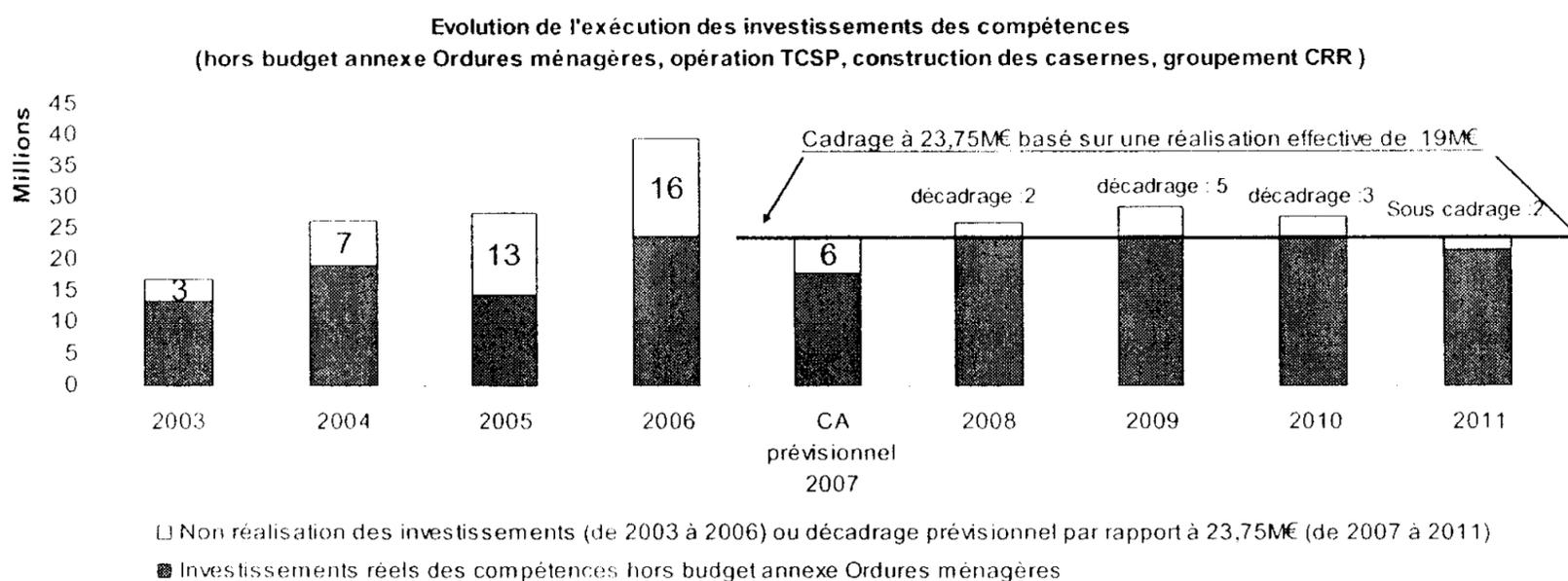
Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

6/72

budgétaire plus proche de la réalité (23,75M€ basé sur une réalisation de 19M €) et permettant de définir un niveau d'investissement respectant un ratio de désendettement limité à 12 ans en fin de période du PPIF.

Ce décadage global de 8M€ sur la durée du PPIF est à mettre en regard des éléments suivants :

- selon les prévisions de compte administratif 2007, 6M € ne seraient pas réalisés par rapport aux prévisions budgétaires,
- il est prévu un surplus de 2M € minimum d'épargne nette sur 2007 dégagées par les sous réalisations de fonctionnement.



Ce cadrage de l'investissement, avec un lissage dynamique, respecte la ligne fixée et demeure cohérent avec nos possibilités financières et budgétaires.

II. LES GRANDS EQUILIBRES DU PPIF 2008-2011 (HORS BUDGET ANNEXE DECHETS)

Par rapport au PPIF 2008-2011 présenté lors des orientations budgétaires 2008, la simulation de compte administratif 2007 a été actualisée. Le compte administratif 2007 sera présenté et voté en juin 2008, après vérification de la cohérence avec le compte de gestion du comptable.

Ainsi, le recours prévisionnel à l'emprunt fin 2007 se situe à 4,15 M€ (1,4 M€ sur budget principal, 1,8M€ sur budget annexe Transports et 0,95M€ sur budget annexe Zone du Noret) contre les 6,4M€ estimés lors de orientations budgétaires. Le non versement de 1,2M€ de fonds de concours à RFF pour la ligne LGV dans l'attente des travaux prévus à la convention du 28 mars 2006 et le versement fin décembre 2007 de 0,6M € de rôle supplémentaires et le réajustement expliquent l'essentiel de cette évolution.

Ceci étant indiqué, le PPIF 2008-2011 présente les sections d'investissement et de fonctionnement suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (PIIF consolidé) :

	Budget 2007	2008	2009	2010	2011
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	94 964 961	103 025 305	121 282 178	119 842 234	121 338 937
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT PPIF version février 2007	108 030 725	110 199 352	111 670 649	103 316 350	-
Produit de la TPU	41 196 981	41 860 194	42 697 398	43 551 346	44 422 373
Allocations compensatrices de l'Etat	1 337 086	1 337 086	1 337 086	1 337 086	1 337 086
DGF	21 745 457	21 962 485	22 010 089	22 061 090	22 113 501
Fonds Départemental de Péréquation de TP	3 634 272	2 050 000	2 050 000	2 050 000	2 050 000
<i>dont financement des casernes</i>	<i>0</i>	<i>1 050 000</i>	<i>1 349 500</i>	<i>1 349 500</i>	<i>1 349 500</i>
Attribution de Compensation de TP négative	93 500	93 500	93 500	93 500	93 500
Reprise du résultat de fonctionnement : SANS OBJET	34 250	0	0	0	0
Autres produits de gestion du CRR (budget annexe)	628 565	634 851	641 169	647 550	654 026
Produits de gestion de la Zone du Noret (budget annexe)	104 253	313 192	273 966	273 966	0
Versement transports (1.80% en 2009)	19 658 466	20 956 303	29 596 748	30 188 683	30 792 457
Autres produits du budget annexe Transports	3 704 240	3 917 834	3 965 106	4 027 700	4 050 621
TCSP : Reprise de la provision VT	0	6 825 586	15 679 953	12 578 617	12 830 190
Autres produits de gestion courante	2 827 891	3 074 274	2 937 163	3 032 694	2 995 183
Opérations non ventilables : autres recettes	0	0	0	0	0
DEPENSES DE GESTION	85 983 436	85 694 751	96 925 688	99 567 133	101 657 934
DEPENSES DE GESTION PPIF version février 2007	100 477 708	101 873 613	104 038 821	94 477 543	-
Frais de personnel	6 147 376	6 594 091	6 890 825	7 166 458	7 417 284
Dépenses de fonctionnement budget annexe Transports	29 054 249	30 708 629	32 050 238	32 594 375	33 660 591
TCSP : Provision (suppl de VT hors travaux TCSP actuels) à cumuler	4 756 466	3 155 811	12 331 978	12 578 617	12 830 190
Dépense de fonctionnement budget annexe CRR	4 153 333	4 345 638	4 540 258	4 692 477	4 845 281
Dépenses de fonctionnement du budget annexe Zone du Noret	1 065 984	35 000	20 000	13 410	0
Attributions de compensation	21 143 500	21 143 500	21 143 500	21 143 500	21 143 500
DSC renouvelée	2 742 041	2 868 637	3 000 416	3 115 394	3 230 372
Opérations non ventilables : autres charges dont ligne de trésorerie	439 448	623 800	630 800	660 800	690 800
Autres dépenses de fonctionnement des compétences	16 481 039	16 219 645	16 317 674	17 602 102	17 839 917
EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	8 981 525	17 330 555	24 356 490	20 275 101	19 681 002
EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT version février 2007	7 553 017	8 325 740	7 631 828	8 838 808	-
Annuité en intérêts (hors budget déchets) dont :	1 006 100	1 086 081	1 988 487	2 964 650	5 414 056
<i>Annuité en intérêts anciens emprunts (signés jusqu'en 2006)</i>	<i>1 006 100</i>	<i>875 851</i>	<i>873 803</i>	<i>1 029 995</i>	<i>1 211 523</i>
<i>Annuité en intérêts nouveaux emprunts (2)</i>	<i>0</i>	<i>210 230</i>	<i>1 114 684</i>	<i>1 934 655</i>	<i>4 202 532</i>
EPARGNE BRUTE	7 975 425	16 244 474	22 368 002	17 310 451	14 266 947
EPARGNE BRUTE PPIF version février 2007	6 596 917	6 619 240	5 694 128	6 247 808	-
Annuité en capital (hors budget déchets) dont :	2 221 000	2 356 318	2 383 280	2 571 195	4 063 395
<i>Annuité en capital anciens emprunts signés jusqu'en 2006</i>	<i>2 221 000</i>	<i>2 211 318</i>	<i>2 028 808</i>	<i>1 743 118</i>	<i>1 752 836</i>
<i>Annuité en capital nouveaux emprunts (2)</i>	<i>0</i>	<i>145 000</i>	<i>354 472</i>	<i>828 078</i>	<i>2 310 559</i>
EPARGNE NETTE	5 754 425	13 888 155	19 984 722	14 739 255	10 203 552
EPARGNE NETTE PPIF version février 2007	4 375 917	3 664 240	2 684 128	3 227 808	-
TAUX D'EPARGNE BRUTE (en % RRF)	8,40%	15,77%	18,44%	14,44%	11,76%
TAUX D'EPARGNE NETTE (en % RRF)	6,06%	13,48%	16,48%	12,30%	8,41%

SECTION D'INVESTISSEMENT (PIIF consolidé) :

	Budget 2007	2008	2009	2010	2011
DEPENSES D'INVESTISSEMENT TOTALES					
Investissements (reports compris)	30 430 372	40 262 247	54 296 731	82 382 276	96 351 691
<i>dont TCSP</i>	<i>868 403</i>	<i>6 587 503</i>	<i>18 211 798</i>	<i>48 258 923</i>	<i>65 310 695</i>
<i>dont Financement des casernes</i>	<i>0</i>	<i>1 050 000</i>	<i>1 349 500</i>	<i>1 349 500</i>	<i>1 349 500</i>
<i>dont groupement de commande Cité des Arts et de la culture</i>	<i>931 000</i>	<i>1 331 530</i>	<i>6 276 068</i>	<i>6 017 222</i>	<i>8 043 939</i>
<i>dont autres projets d'investissements</i>	<i>28 630 969</i>	<i>31 293 214</i>	<i>28 459 365</i>	<i>26 756 631</i>	<i>21 647 557</i>
Investissements PPIF version février 2007	28 440 158	23 750 259	23 750 218	23 750 772	-
Résultat déficit 2006 repris (hors budget Déchets)	8 432 138	0	0	0	0
Remboursement en capital dette	2 221 000	2 356 318	2 383 280	2 571 195	4 063 395
TOTAL GENERAL	41 083 511	42 618 566	56 680 011	84 953 471	100 415 086
TOTAL GENERAL PPIF version février 2007	30 661 158	27 671 440	27 072 617	26 484 447	-
FINANCEMENT					
AUTOFINANCEMENT (épargne brute)	7 975 425	16 244 474	22 368 002	17 310 451	14 266 947
ICTVA (hors budgets annexes transport, zone du Noret et déchets) Taux à 15,482% - Hypothèse 45% de réalisation des dépenses d'investissement hors subventions	1 714 437	1 604 655	1 723 447	1 707 014	1 351 980
TOTAL RESSOURCES PROPRES	9 689 862	17 849 130	24 091 449	19 017 464	15 618 926
Recettes affectées	8 170 917	7 363 541	14 773 541	15 060 923	21 549 274
Résultat N 1 en 2007 hors budget Déchets	8 775 992	0	0	0	0
FINANCEMENT HORS EMPRUNT	26 636 771	25 212 670	38 864 990	34 078 387	37 168 201
FINANCEMENT HORS EMPRUNT PPIF version février 2007	16 794 299	14 844 163	12 624 603	15 222 258	-
BESOIN DE FINANCEMENT PAR EMPRUNT hors budget annexe Déchets	14 446 740	17 405 895	17 815 021	50 875 084	63 246 885
BESOIN DE FINANCEMENT PAR EMPRUNT PPIF février 2007	12 827 277	12 827 277	14 448 015	11 262 189	-
Taux d'autofinancement brut des investissements	26,21%	40,35%	41,20%	21,01%	14,81%

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

8/72

- Une évolution satisfaisante de l'épargne brute et de l'épargne nette

L'épargne brute augmente très fortement de 2007 à 2008 du fait de la libération de la provision VT en 2008 (estimée à 6,8M€) et de la constitution de la provision de VT (estimée à 3,2M€) inférieure à celle de 2007 (4,8M€) en raison de l'anticipation prévisionnelle de l'actualisation de la provision de VT 2007(-0,9M€ de recette de VT- Décision Modificative 2007 n° 3).

L'épargne brute s'établit à 16,2 M€ en 2008 contre une prévision 2007 de 8M€.

Mais ces éléments doivent être nuancés car hors ces opérations sur la provision de VT en 2007 et 2008 (constitution et libération de la provision), **l'épargne brute diminue légèrement** de 2007 à 2008 passant de 12,7M€ à 12,5M€ soit - 0,2M€.

EVOLUTION DE L'EPARGNE BRUTE et NETTE HORS OPERATIONS PROVISION DE VT					
	Budget 2007	2008	2009	2010	2011
Produits de gestion	94 964 961	96 199 719	105 602 225	107 263 616	108 508 747
Dépenses de gestion	81 226 970	82 538 940	84 593 711	86 988 516	88 827 745
Annuité en intérêts de la dette	1 006 100	1 086 081	1 988 487	2 964 650	5 414 056
Annuité en capital de la dette	2 221 000	2 356 318	2 383 280	2 571 195	4 063 395
EPARGNE BRUTE HORS OPERATIONS PROVISION DE VT	12 731 891	12 574 699	19 020 027	17 310 451	14 266 947
EPARGNE NETTE HORS OPERATIONS PROVISION DE VT	10 510 891	10 218 380	16 636 747	14 739 255	10 203 552
Taux d'épargne brute	13,41%	13,07%	18,01%	16,14%	13,15%
Taux d'épargne nette	11,07%	10,62%	15,75%	13,74%	9,40%

En 2009, la hausse du taux de VT à 1,80 % et la libération de la provision de VT porte l'épargne brute à son montant le plus haut du PPIF 2008-2011 à 22,3M€ (soit 19 M€ sans opération de provision de VT).

Au delà de 2009 et hors opération de provision de VT, il convient d'être attentifs à l'évolution de l'épargne brute. En effet, les recettes de fonctionnement augmentent de + 1,37 % par an quand les dépenses de gestion et les frais financiers évoluent globalement de + 4,33 % par an.

Cependant, le taux d'épargne brute se maintient à un niveau « acceptable » sur le PPIF 2008-2011 selon les recommandations du cabinet KLOFER : il s'établit, opérations sur provision de VT comprises, en moyenne à 15,10 % (18,44 % au plus haut en 2009 et 11,76 % au plus bas en 2011).

- Financement des investissements

Les investissements augmentent constamment à compter de 2008 pour atteindre en 2011, un montant de 96,3 M€. Le volume global des investissements (reports compris) s'établit en moyenne à 68,3 M€ par an (dont en moyenne par an : 34,6 M€ pour le TCSP, 1,3 M€ pour construction des casernes, 5,4 M€ pour le groupement de commande CRR).

En 2008 et 2009, l'autofinancement permet de financer respectivement 40,34 % et 41,20 % des investissements de l'année grâce notamment à la libération de la provision de VT.

Au delà l'épargne brute participe de moins en moins au financement des investissements. Dans ces conditions d'investissements très élevés, le recours à l'emprunt constitue naturellement la première source de financement des investissements.

- Ratio de désendettement

Dans ce contexte, la dette s'accroît pour atteindre, fin 2011, 165 M€ soit une augmentation de 134 M€ de l'encours de la dette constaté fin 2006.

La capacité de désendettement, soutenue par l'épargne brute, s'établit alors à **11,6 années fin 2011**.

Ce ratio demeure en dessous de la limite des 12 années préconisées par le cabinet KLOPFER.

PPIF 2008-2011 Capacité de désendettement	Estimation BP pour fin 2007 *	Réalisation 2007 : 4,15M€ *	2008	2009	2010	2011
Encours de dette au 31/12/06 - 31 069 441 (hors budget annexe Déchets)	37 295 181	27 074 441	42 124 018	57 555 759	105 859 647	165 043 137
Capacité de désendettement	4,7	2,6	2,6	2,6	6,1	11,6

* avec remboursement, début 2007, de 6M€ par emprunt revolving suite à récupération de TVA du budget annexe Transports
Un recours prévisionnel à l'emprunt fin 2007 est estimé en attente de l'arrêté des comptes à 4,15M€.

Il ressort de cette prospective, une situation financière maîtrisée à l'horizon 2011.

Le niveau atteint en 2011 par la capacité de désendettement nécessite néanmoins d'être vigilants à deux niveaux :

- le maintien d'une épargne brute suffisante par la maîtrise de son fonctionnement notamment de ses nouveaux équipements (CRR),
- la constitution d'un volume d'investissements raisonnable limité aux investissements actuellement programmés.

III. LES GRANDS EQUILIBRES 2008 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon vote ses ouvertures de crédits budgétaires par nature (par type de dépenses et recettes) et par chapitre. La nomenclature M14 impose une présentation croisée par nature et par fonction.

En fin de rapport, sont présentés des tableaux récapitulatifs (budget principal et annexes) déclinant, conformément aux conditions de vote expliquées ci-dessus, par section, les propositions de crédits budgétaires par chapitre et par compétence.

I. Le budget principal et les budgets annexes hors opérations d'ordre.

Les budgets primitifs principal et annexes (transport, Conservatoire National de Région et Ordures ménagères, zone d'activités du Noret), toutes sections confondues, hors écritures d'ordre, autofinancement et subventions d'équilibre aux budgets annexes mais reports compris, s'élèveront en **2008 à 146 M€** soit un budget augmenté (+11,4%) par rapport au budget primitif **2007 (131 M€)**.

Le budget principal :

BUDGET PRINCIPAL 2008 REPORTS COMPRIS		
	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
Administration Générale et Aides aux communes	10 316 498,08	2 295 004,57
Incendie	8 255 770,00	
Collèges	70 000,00	
Economie	6 900 875,63	902 053,00
Subvention d'équilibre budget annexe ZAE du Noret	51 444,73	
Habitat	2 146 893,50	761 000,00
Transports	1 691 858,45	599 723,00
Subvention d'équilibre Budget annexe TRANSPORTS (12 360 546,78 €) défalquée de la constitution de la provision de VT 2007 (3 155 811 €) et majorée de la reprise de provision VT (6 825 586 €)	16 030 321,78	
Constitution et reprise provision de VT pour opération TCSP	3 155 811,00	6 825 586,00
Aménagement de l'espace et AUDAB/SCot	3 865 249,13	181 078,16
Contractualisation - Prospective	233 279,50	0,00
Infrastructures	10 837 268,36	1 561 887,00
Politique de la ville	1 271 300,00	865 000,00
Equipements culturels et sportifs	540 720,00	41 000,00
Subvention d'équilibre Budget annexe CRR	3 735 198,04	
Environnement	803 225,00	619 800,00
Tourisme	3 444 800,20	1 118 060,00
Sous total services opérationnels	73 350 513,40	15 770 191,73
Résultat N-1 (reprise anticipée)		
FCTVA		1 486 793,00
Emprunt		15 891 076,67
Charges financières dont lignes de trésorerie	2 547 876,00	
Fiscalité et compensation dont FDPTP		45 247 280,00
DGF dont compensation de la suppression part salaire		21 962 485,00
Autres charges et produits dont dépenses imprévues	540 800,00	
Sous total opérations financières	3 088 676,00	84 587 634,67
Attribution de Compensation de TP	21 143 500,00	93 500,00
DSC (versement 2008)	2 868 637,00	
Sous total des versements aux communes	24 012 137,00	93 500,00
TOTAL	100 451 326,40	100 451 326,40

Les budgets annexes :

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS 2008 REPORTS COMPRIS		
Avec reports	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
Budget annexe transports	41 362 332,54	25 035 816,57
Emprunt		296 194,19
Subvention d'équilibre		16 030 321,78
TOTAL	41 362 332,54	41 362 332,54
<i>Neutralisation de la subvention d'équilibre</i>	<i>-16 030 321,78</i>	<i>-16 030 321,78</i>

BUDGET ANNEXE CRR 2008 REPORTS COMPRIS		
	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
BUDGET ANNEXE CNR	7 368 924,03	2 085 464,66
Emprunt		1 548 261,33
Subvention d'équilibre		3 735 198,04
TOTAL	7 368 924,03	7 368 924,03
<i>Neutralisation de la subvention d'équilibre</i>	<i>-3 735 198,04</i>	<i>-3 735 198,04</i>

BUDGET ANNEXE DECHETS 2008 REPORTS COMPRIS		
	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
BUDGET ANNEXE DECHETS	17 033 720,00	16 319 180,00
Emprunt		714 540,00
TOTAL	17 033 720,00	17 033 720,00

BUDGET ANNEXE ZONE d'ACTIVITES DU NORET 2008 REPORTS COMPRIS		
	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
BUDGET ANNEXE ZONE d'ACTIVITES DU NORET	35 000,00	313 192,00
Emprunt	329 636,73	0,00
Subvention d'équilibre		51 444,73
TOTAL	364 636,73	364 636,73
<i>Neutralisation de la subvention d'équilibre</i>	<i>-51 444,73</i>	<i>-51 444,73</i>

TOTAL REEL CONSOLIDE (principal et annexes)	146 763 975,15	146 763 975,15
--	-----------------------	-----------------------

2. Le budget principal et les budgets annexes : opérations d'ordre.

OPERATIONS D'ORDRE - BUDGET PRINCIPAL		
	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
Dotations aux amortissements	814 242,15	814 242,15
	<i>compte 6811</i>	<i>comptes 28</i>
Charges à étaler (subventions et fonds de concours)	4 057 890,75	4 057 890,75
	<i>compte 6812</i>	<i>compte 4815</i>
TOTAL	4 872 132,90	4 872 132,90
OPERATIONS D'ORDRE - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS		
Dotations aux amortissements	3 350 144,35	3 350 144,35
	<i>compte 6811</i>	<i>comptes 28</i>
TOTAL	3 350 144,35	3 350 144,35
OPERATIONS D'ORDRE - BUDGET ANNEXE CRR		
Dotations aux amortissements	24 410,67	24 410,67
	<i>compte 6811</i>	<i>comptes 28</i>
TOTAL	24 410,67	24 410,67
OPERATIONS D'ORDRE - BUDGET ANNEXE DECHETS		
Transfert biens immobiliers ville de Besançon	295 771,00	295 771,00
	<i>compte 21731</i>	<i>compte 1027</i>
	295 771,00	295 771,00
	<i>compte 1027</i>	<i>compte 28131</i>
Dotations aux amortissements	669 557,00	669 557,00
	<i>compte 6811</i>	<i>comptes 28</i>
Amortissements subventions d'équipement	32 398,00	32 398,00
	<i>compte 13918</i>	<i>compte 777</i>
TOTAL	1 293 497,00	1 293 497,00
OPERATIONS D'ORDRE - BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES		
Intégration des encours	35 000,00	35 000,00
	<i>compte 335</i>	<i>compte 7133</i>
Transfert des frais financiers	10 000,00	10 000,00
	<i>compte 608</i>	<i>compte 796</i>
Sortie des encours des terrains finis	364 636,73	364 636,73
	<i>compte 7133</i>	<i>compte 335</i>
Intégration des lots finis dans stocks finis	364 636,73	364 636,73
	<i>compte 3555</i>	<i>compte 71355</i>
Sortie du stock des lots vendus	364 636,73	364 636,73
	<i>compte 71355</i>	<i>compte 3555</i>
TOTAL	1 138 910,19	1 138 910,19
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE CONSOLIDE (principal et annexes)	10 679 095,11	10 679 095,11

IV. LES PROPOSITIONS DU BUDGET 2008 INTEGREES DANS LE PPIF 2008-2011

Partie I. Les propositions du budget principal

I.1 Les propositions non rattachées à une compétence

- Les recettes non ventilables de la section de fonctionnement : 67 302 765 €

↳ Le produit de Taxe Professionnelle :

L'estimation du produit de Taxe Professionnelle repose sur une hypothèse de variation de base de + 2 %, faute d'informations notifiées par les services de l'Etat, à ce jour.

Les autres hypothèses sont :

- maintien du taux de TPU en 2008 à 15,47%,
- pourcentage de bases plafonnées à 49% (soit un ticket modérateur estimé à 226 261€),
soit un produit de TP de 41 860 194€.

Le montant des allocations compensatrices versées par l'Etat est prévu à un montant constant par rapport à 2007, **soit 1 337 086 €**. Par ailleurs, la compensation de la suppression de la part salaires de la TP est intégrée dans le produit de DGF.

↳ La Dotation Globale de Fonctionnement :

Le montant de la DGF 2008 ne sera notifié par les services de la Préfecture qu'en mars 2008.

La DGF comporte deux parts :

- Une Dotation de Compensation (compensation salaires avant 2004)

Celle-ci a cru de 1,36 % entre 2005 et 2006 (de 13,5 M€ à 13,7 M€) puis 0,88 % en 2007 ; dans l'attente de la notification et par prudence, une hypothèse de progression de + 1% par rapport à 2007, est envisagée pour 2008. Ainsi le montant proposé sur 2008 s'élève à 13 960 484 €,

- Une Dotation d'Intercommunalité :

Celle-ci a fait l'objet d'une variation de 0,37 % passant de 7,403 M€ à 7,431 M€, entre 2005 et 2006 puis de 6,62 % en 2007 (7.923 M€) en raison de la prise en compte du transfert de la collecte des déchets en 2006. Le budget 2008 repose sur la simulation effectuée par le cabinet KLOPFER intégrant l'impact de la prise de compétence « gestion du CNR » sur la DGF 2008. Ainsi le montant 2008 proposé s'élève à 8 002 000 €. Soit un montant total prévisionnel de DGF 2008 **de 21 962 485 €**.

↳ Le Fonds Départemental de Péréquation de la TP (FDPTP):

Il est proposé d'inscrire à compter de 2008, et sur toute la période du PPIF 2008-2011, une recette annuelle au titre du FDPTP de **2,05 M€**. Il est prévu un fléchage du financement des casernes par un prélèvement partiel sur cette recette annuelle du FDPTP (1,05 M d'€).

↳ L'attribution de Compensation de TP négative :

Elle est inscrite à hauteur de **93 500 €** suite à la décision de la Commission d'Evaluation des Charges du 20 décembre 2006.

- Les dépenses non ventilables de la section de fonctionnement : 25 424 255 €.

↳ La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) :

En attente du calcul définitif du volet « Solidarité Economique » basé sur les permis de construire 2007 , la D.S.C versée en 2008, est estimée à **2 868 637 €**, dont 2 025 000€ au titre du volet « Solidarité Sociale et fiscale »,

Pour mémoire, la DSC totale en 2007 était de 2 742 041 €.

↳ **L'attribution de Compensation de TP positive :**

Elle est inscrite à hauteur de **21 143 500 €** suite à la décision de la Commission d'Evaluation des Charges du 20 décembre 2006 (montant identique à 2007).

↳ **Frais financiers, notamment ligne de trésorerie :**

Les frais financiers, hors frais liés à la ligne de trésorerie, sont estimés à **799 118 €**.

Les frais liés à la ligne de trésorerie sont estimés quant à eux à **313 000 €**.

↳ **Dépenses imprévues :**

Au titre de l'exercice 2008, sont inscrits en dépenses imprévues de fonctionnement **300 000 €** (représentant 0,35 % des dépenses réelles de fonctionnement).

- Les recettes non ventilables de la section d'investissement : 1 500 000€

↳ **Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) :**

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon déclare ses dépenses éligibles au **FCTVA** tous les trimestres ; seules les dépenses d'investissement en maîtrise d'ouvrage directe et les fonds de concours routiers, du budget principal et du budget annexe CNR font l'objet de cette déclaration, les budgets annexes transports et Déchets récupèrent la TVA par voie fiscale.

A titre d'estimation raisonnable, tant sur le budget 2008 que sur la prospective 2008-2011, le calcul du FCTVA à recevoir tient compte du décalage entre la réalisation des investissements et la perception effective du FCTVA.

Le montant du FCTVA pour l'année 2008 est donc estimé à **1,5M€** (1 485 571 €).

- Les dépenses non ventilables de la section d'investissement : 1 665 758 €

↳ **Dépenses imprévues :**

Au titre de l'exercice 2008, sont inscrits en dépenses imprévues d'investissement **230 000 €** (représentant 0,57 % des dépenses réelles d'investissement).

↳ **Remboursement du capital des emprunts :**

La mobilisation d'emprunt pour assurer l'équilibre 2007 a été de 1,4 M€ sur le seul budget principal.

Le montant du remboursement en capital 2008 est estimé à **1 435 758 €**.

A fin 2007, le capital restant du sur le budget principal est de 27,1M €.

Pour mémoire, en 2006, la CAGB a contracté 3 lignes d'emprunt, affectées au financement de la LGV d'une part et des infrastructures routières d'autre part ; ces emprunts mobilisés par tirage annuel et amortissables sur 30 ans, sont consolidables à partir de 2009 et 2012 dans le cas du financement LGV et à partir de 2010 dans le cas des infrastructures routières.

- La reprise anticipée des résultats 2007 dans le budget 2008.

Dans un souci de sincérité, il est proposé de ne pas anticiper la reprise des résultats 2007 dans le Budget Primitif 2008 (même si la prévision du résultat de fonctionnement tient compte d'un décaissement supplémentaire des investissements de 2 M €).

- Les restes à réaliser 2007 à reporter sur l'exercice 2008 :

Ces reports, sous réserve de la validation du compte de gestion 2007 du comptable, s'élèvent à :

REPORTS 2007/2008 Budget principal	
TOTAL des reports des dépenses d'investissement	4 784 632,98 €
<i>Reports d'investissements directs</i>	1 711 616,20 €
<i>Reports de fonds de concours et subventions d'investissement à verser</i>	3 073 016,78 €
TOTAL des reports des recettes d'investissement	1 056 396,54 €
Besoin de financement des reports	3 728 236,44 €

Sur 4 784 632,98€ de reports de dépenses d'investissement, 1 229 906,36 € de financement de la LGV sont reportés en attente de la négociation sur la mise en oeuvre de la convention du 28 mars 2006.

Dans l'attente du compte administratif 2007 et de la reprise des résultats 2007, ces reports sont financés par recours à l'emprunt.

- Equilibre de la section d'investissement et recours à l'emprunt du budget principal

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 17 000 502,41 € couvert par :

- l'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement de 1 109 425,75 €,
- un recours à l'emprunt prévisionnel de 15 891 076,67 €, dont 3 728 236,44 € pour financer les opérations de reports.

I.2 Présentation des fiches thématiques du budget principal

Dans la présentation suivante de chacune des compétences, sont proposées :

- *la prospective 2008-2011 par section et par projet,*
- *la proposition budgétaire 2008 synthétique, reports compris,*

Commission n° 1 : ADMINISTRATION GENERALE

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Achat de locaux et terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aménagement de locaux	582 257,95	20 000,00	21 000,00	22 050,00	23 000,00	249 343,00	86 050,00
Mobilier - informatique - réseaux - divers travaux	578 013,90	338 600,00	250 020,00	211 875,60	213 367,73	916 509,81	1 013 863,33
Préparation de l'arrivée du TGV Rhin Rhône	91 375,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	209 280,00	160 000,00
Parc et flotte à vélos	22 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 395,00	0,00
TOTAL dépenses d'investissement	1 274 041,85	518 600,00	271 020,00	233 925,60	236 367,73	1 397 527,81	1 259 913,33
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Parc et flotte à vélos	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
Total recettes d'investissement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Personnel	6 147 376,00	6 594 091,00	6 890 825,10	7 166 458,10	7 417 284,13	24 074 252,31	28 068 658,33
Elus (+3% à compter de 2009)	245 519,00	252 400,00	259 972,00	267 771,16	275 804,29	1 017 382,78	1 055 947,45
Gestion administrative des services	2 007 443,00	1 990 995,00	2 023 319,90	2 079 347,96	2 138 282,48	7 158 450,37	8 231 945,34
Gestion du CET des Andiers	7 000,00	39 000,00	40 170,00	41 375,10	42 616,35	0,00	163 161,45
Prestation archives/ Documentation	90 000,00	97 000,00	99 490,00	102 046,30	104 670,72	313 636,00	403 207,02
Communication	399 000,00	408 000,00	415 760,00	423 675,20	431 748,70	1 673 305,51	1 679 183,90
Préparation de l'arrivée du TGV Rhin Rhône	159 800,00	156 000,00	185 380,00	209 300,00	304 980,00	1 119 761,79	855 660,00
COS	56 031,12	56 100,00	57 222,00	58 366,44	59 533,77	233 548,25	231 222,21
Total dépenses de fonctionnement	9 112 169,12	9 593 586,00	9 972 139,00	10 348 340,26	10 774 920,45	35 590 337,01	40 688 985,71
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Produits divers / Divers rembrst	59 130,00	92 500,00	92 937,00	93 390,00	93 859,00	50 000,00	372 686,00
Gestion du CET des Andiers	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00	0,00	420 000,00
Prestations service mutualisé JFG (RH + logistique générale)	508 555,36	501 664,57	511 697,86	521 931,83	532 370,46	2 089 396,54	2 067 664,71
Prestation service mutualisé MIPS	200 000,00	206 460,00	210 589,20	214 800,98	219 097,00	800 000,00	850 947,19
Prestations budget annexe OM	145 000,00	148 000,00	150 000,00	153 000,00	156 000,00	580 000,00	607 000,00
Prestations budget annexe CNR	192 000,00	155 000,00	158 100,00	161 262,00	164 487,24	392 000,00	638 849,24
Prestations budget annexe TRANSPORTS	0,00	100 000,00	102 000,00	104 040,00	106 120,80	0,00	412 160,80
Prestation pour le SYBERT	778 548,16	700 000,00	714 000,00	728 280,00	742 845,60	3 257 155,10	2 885 125,60
Prestation pour le SM SCot	100 000,00	100 000,00	102 000,00	104 040,00	106 120,80	418 362,70	412 160,80
Prestation pour le SM PSI	8 304,00	8 100,00	8 262,00	8 427,24	8 595,78	33 611,26	33 385,02
Prestation pour aérodrome de La Veze	29 480,00	29 480,00	30 069,60	30 670,99	31 284,41	121 505,00	121 505,00
Publicité magazine	43 800,00	43 800,00	43 800,00	43 800,00	0,00	175 200,00	131 400,00
TOTAL recettes de fonctionnement	2 064 817,52	2 190 004,57	2 228 455,66	2 268 643,03	2 265 781,10	7 917 230,61	8 952 884,36
TOTAL DEPENSES	10 386 210,97	10 112 186,00	10 243 159,00	10 582 265,86	11 011 288,18	36 987 864,82	41 948 899,03
TOTAL RECETTES	2 074 817,52	2 190 004,57	2 228 455,66	2 268 643,03	2 265 781,10	7 927 230,61	8 952 884,36
Solde - Besoin de financement	8 311 393,45	7 922 181,43	8 014 703,33	8 313 622,82	8 745 507,09	29 060 634,22	32 996 014,67
Moyenne sur 4 ans						7 265 158,55	8 249 003,67

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Administration Générale - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	202 312,08 €	518 600,00 €	720 912,08 €
Total des recettes d'investissement	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	9 593 586,00 €	9 593 586,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	2 190 004,57 €	2 190 004,57 €
Besoin de financement global	199 312,08 €	7 922 181,43 €	8 121 493,51 €

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

17/72

Les investissements 2008-2011 envisagés

→ En dépense :

Une dotation en mobilier, matériel informatique, autres matériels et aménagement divers estimée en fonction des effectifs des services administratifs et opérationnels, est proposée à hauteur de 340 600 € en 2008. Cette enveloppe intégrant en 2008 le renouvellement du parc des copieurs et imprimantes et de la refonte du réseau intranet qui se poursuit sur 2009, tend à compter de 2010 à s'établir à un niveau moyen de 235 000€.

Afin de préparer l'arrivée du TGV Rhin Rhône, en 2008 sont prévus :

- des études sur le positionnement Grand Bisontin et ses relations avec la Suisse et le Jura (Dole, Lons-le-Saunier) en perspective des mises en service des branches Est et Sud de la LGV. Ces analyses dont le coût est estimé à 60 000 € contribueront à l'articulation du Grand Besançon avec les Cantons Suisses du Jura, Vaud, Neuchâtel, Bâle ville et campagne etc... et les Collectivités Territoriales du Jura concernés,
- une subvention à la ville de Besançon, maître d'ouvrage du mandat d'étude confié à la SEDD, pour conclure la définition de l'opération d'aménagement du pôle Besançon Viotte. Ce mandat sur un projet d'échelle métropolitaine étudiera des volets qui ressortent des compétences du Grand Besançon (économique, tourisme, transports, ...). Il est proposé de provisionner 50% de cette étude soit 100 000€.

→ En recette :

Aucune recette d'investissement, sur les projets désignés ci-dessus, n'est attendue sur toute la période du PPIF.

Le fonctionnement 2008-2011.

→ En dépense :

Les dépenses de fonctionnement de l'administration générale enregistrent :

- les frais de personnel pour 6 594 091€ en 2008, conformément aux Orientations Budgétaires 2008 soit un financement possible de la création de 3 postes sur 2008, avec une évolution de +4,5% sur 2009 afin d'intégrer les recrutements 2007 et 2008 qui vont jouer en année pleine et se combiner à un GVT important et à terme une évolution dynamique qui devrait se stabiliser à 4% en 2010 et 3,5% en 2011,
- les frais de logistique des services et des locaux, de la City et les charges de fonctionnement des services administratifs (Direction générale, ressources humaines, juridique,...) pour 1 990 995€. Ce chapitre évolue en fonction de l'extension des locaux et de l'augmentation des effectifs. L'évolution de ces charges est estimée à + 2,5% en moyenne par an sur le PPIF ;
- la communication institutionnelle de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (magazine, rapport d'activité,...) pour 408 000 € en 2008 progressant ensuite sur le PPIF de +2% par an.,
- les indemnités des élus, pour 253 400 € évoluant de +3% par an sur le PPIF,
- les frais de communication liés à l'arrivée du TGV Rhin-Rhône et de mission d'assistance au pilotage de ce projet pour un montant en 2008 de 156 000 €,
- la cotisation au Comité des Œuvres Sociales (COS), pour 56 100 € calculée en fonction des charges de personnel de 2007,
- le remboursement des missions mutualisées avec la Ville de Besançon dont le service archives et le service documentation (97 000 €), ainsi que le chargé de mission « Financements européens » pour un montant total de prestation estimé à 131 000 €,
- les frais fonctionnement et d'entretien du Centre D'enfouissement Technique (CET) des Andiers dont la reprise a été effectuée le 1er novembre 2007 par le Grand Besançon, estimés à 39 000€ en 2008 puis actualisés à +3% par an sur le PPIF.

→ **En recette :**

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon assure la gestion administrative du SYBERT, du SM SCOT, du PSI et du Syndicat de l'aérodrome de La Vèze ; ces établissements publics remboursent à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon des frais de personnel et de logistique, estimés en 2008, par actualisation des montants 2007, à 837 580 €.

Par ailleurs, il est prévu de facturer aux budgets annexes CNR, Transports et déchets, les prestations des services centraux de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour respectivement 155 000 €, 100 000 € et 148 000 €.

Au titre des services mutualisés, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon facturera à la Ville de Besançon des frais de personnel et de logistique en rapport avec la gestion du service PIG (estimés à 501 664,57€ par actualisation des montants 2007) et du service mutualisé Mission Prospectives et Stratégie (estimés à 206 460 €).

Ces trois types de prestations sont inscrits en vis-à-vis des dépenses de fonctionnement correspondantes assurées par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

L'estimation des recettes d'exploitation du Centre D'enfouissement Technique (CET) des Andiers dont les tarifs ont été fixés par délibération communautaire du 14 décembre 2007, s'élève sur le PPIF à 105 000€ par an.

Les autres recettes de fonctionnement portent sur les redevances de publicité du magazine pour 43 800 € et autres remboursements (type SOFCAP et locations immobilières) pour 92 500 €.

Commission n° 1 : AIDE AUX COMMUNES

I. PPIF 2008-2011

Aides aux communes							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Acquisition de matériel en commun	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	100 000,00
TOTAL dépenses d'investissement	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Dématérialisation des marchés	4 000,00	2 000,00	2 500,00	3 000,00	3 500,00	22 000,00	11 000,00
TOTAL dépenses de fonctionnement	4 000,00	2 000,00	2 500,00	3 000,00	3 500,00	22 000,00	11 000,00
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Recettes de prestations de service Aide aux communes	104 000,00	102 000,00	120 000,00	130 000,00	140 000,00	440 362,70	492 000,00
TOTAL recettes de fonctionnement	104 000,00	102 000,00	120 000,00	130 000,00	140 000,00	440 362,70	492 000,00

Delibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

19/72

Depuis 2007, afin d'identifier clairement la mission « Aides aux communes », celle-ci est rattachée à la commission I « Finances et Personnel » et ses dépenses et recettes seront imputées sur la fonction budgétaire 020 I « Administration générale de la collectivité pour les communes ».

Les projets révisés en investissement :

Acquisition de matériel en commun pour les communes :

Il est proposé de prévoir, à compter de 2009, une enveloppe de 50 000 € pour l'acquisition de matériel en commun pour les communes (barrière de villes, tentes festival, vitabri, machine à entretenir les gazons synthétiques) et en fonction des besoins, de reconduire cette dépense à l'identique sur 2010.

Les actions poursuivies en fonctionnement :

- Dématérialisation des marchés des communes :

Au terme des années 2005, 2006, et au regard de l'évolution de 2007 (la mise en ligne des marchés publics des communes est évaluée sur un an à 2 000 €). Il est donc proposé, à compter de 2008, une prévision en section de fonctionnement d'un poste de dépenses et recettes de 2 000 € chacun, augmentant de 500 € par an jusqu'en 2011.

Mise en œuvre d'accords cadres et de marchés à bons de commande CAGB/communes : Ce nouveau dispositif payant devrait compléter la palette des prestations effectuées en interne auprès des maîtres d'ouvrage. Les réflexions en cours s'appuient sur un paiement direct des communes aux prestataires. Aucune dépense n'est donc à prévoir. L'ingénierie technique dans les domaines de la voirie et des bâtiments semble constituer un des principaux besoins.

- Recettes de prestations de service effectuées en interne au profit des communes :

Il est proposé de reconduire l'inscription budgétaire de 100 000 € en 2008 et d'augmenter cette prévision chaque année de 10 000 € pour tenir compte de la montée en charge de ce service aux communes.

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Aides aux communes - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	2 000,00 €	2 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	102 000,00 €	102 000,00 €
Besoin de financement global	-	-100 000,00 €	-100 000,00 €

Les dépenses de l'aide aux communes sont constituées des salaires des agents.

Les investissements 2008 envisagés :

Aucun investissement en dépenses et en recettes n'est envisagé

Le fonctionnement 2008

→ En dépense :

Il n'est prévu en 2008 que la dématérialisation des marchés publics des communes évaluée à 2 000€ (le coût de cette dématérialisation, étant refacturée aux communes).

→ En recette :

Les recettes sur 2008 sont la refacturation aux communes :

- des prestations du service aux communes, à hauteur de 100 000 €,
- du coût de dématérialisation des marchés soit 2 000 €.

Commission n° 1 : SERVICE SECOURS ET INCENDIE

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Travaux de construction des casernes	0,00	1 050 000,00	1 349 500,00	1 349 500,00	1 349 500,00	0,00	5 098 500,00
<i>Acquisitions foncières</i>	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
<i>Subvention d'investissement pour plateformage puis au SDIS sur les travaux</i>	0,00	600 000,00	1 349 500,00	1 349 500,00	1 349 500,00	0,00	4 648 500,00
Total dépenses d'investissement	0,00	1 050 000,00	1 349 500,00	1 349 500,00	1 349 500,00	0,00	5 098 500,00
TOTAL recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REVISION DU PPIF							
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Contingent SDIS (+ 1,8% par an à compter de 2009)	7 120 325,26	7 205 770,00	7 335 473,86	7 467 512,39	7 601 927,61	21 791 043,43	29 610 683,86
Total dépenses de fonctionnement	7 120 325,26	7 205 770,00	7 335 473,86	7 467 512,39	7 601 927,61	21 791 043,43	29 610 683,86
TOTAL recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	7 120 325,26	8 255 770,00	8 684 973,86	8 817 012,39	8 951 427,61	21 791 043,43	29 610 683,86
TOTAL RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde - Besoin de financement	7 120 325,26	8 255 770,00	8 684 973,86	8 817 012,39	8 951 427,61	21 791 043,43	29 610 683,86
Moyenne sur 4 ans						5 447 760,86	8 677 295,97

Les projets poursuivis

Il est proposé de conserver, à compter de 2009, le pourcentage d'évolution annuelle appliqué au montant du contingent SDIS entre 2006 et 2007, soit 1,8%, le montant 2008 s'élevant à 7 205 770 € (montant proposé au Conseil d'Administration du SDIS le 18 décembre 2007).

Les nouveaux projets

Conformément à la délibération du 22 juin 2007, portant sur le plan de financement des nouvelles casernes de pompiers de Besançon Ouest (Brûlard) et Besançon Est (Chalezeule), il est proposé d'inscrire en 2008 les opérations portées par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en relation avec l'acquisition et le plate formage des terrains (450 K€ et 600 K€), puis de 2009 à 2012, le versement fractionné de la subvention d'investissement au SDIS (4,498 M€).

En terme de financement de cette opération, il est prévu un «prélèvement» ou fléchage à partir du **FDPTP** sur la base d'un montant à recevoir annuel de 2 050 000 € (montant 2007 hors actualisation 2001-2004) ; ainsi, le solde du FDPTP sur la période 2008-2012 serait :

	2008	2009	2010	2011	2012
Acquisitions foncières et plate formage	1 050 000				
Subvention au SDIS		1 349 500	1 349 500	1 349 500	1 349 500
Total : 5,398 M€					
TOTAL DEPENSES			6 448 000 €		
FDPTP total	2 050 000	2 050 000	2 050 000	2 050 000	2 050 000
Prélèvement FDPTP	1 050 000	1 349 500	1 349 500	1 349 500	1 349 500
TOTAL RECETTES			6 448 000 €		
FDPTP Disponible	1 000 000	700 500	700 500	700 500	700 500
TOTAL FDPTP DISPONIBLE SUR LA PERIODE			3 802 000 €		

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Service secours et incendie - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	0,00 €	1 050 000,00 €	1 050 000,00 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	7 205 770,00 €	7 205 770,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement global	0,00 €	8 255 770,00 €	8 255 770,00 €

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

- des actions nouvelles sont lancées :

Dans le cadre de la construction de nouvelles casernes sur l'est et l'ouest bisontins et dans l'attente du versement de la subvention d'investissement au SDIS prévu entre 2009 et 2012, il est proposé d'ouvrir des crédits pour des acquisitions foncières pour 450 K€ et des subventions d'investissement (éventuellement à la ville de Besançon) pour 600 K€.

→ En recette :

Sans être affectée, il est prévu d'utiliser partiellement la recette de FDPTP, estimée à 2 050 000 € en 2008, pour financer cette opération sur toute la période.

Le fonctionnement 2008 :

→ En dépense :

- les projets poursuivis en dépense :

Au titre de 2008, il est proposé d'actualiser le montant du contingent SDIS à hauteur de 7 205 770 €.

→ En recette :

Aucune recette de fonctionnement n'est prévue

Commission n° 1 : COLLEGES

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Rembrst emprunt Besançon	27 116,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
Rembrst emprunt SIVOS	80 000,00	70 000,00	65 000,00	60 000,00	55 000,00	320 000,00	250 000,00
Total dépenses d'investissement	107 116,00	70 000,00	65 000,00	60 000,00	55 000,00	520 000,00	250 000,00
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
TOTAL recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	107 116,00	70 000,00	65 000,00	60 000,00	55 000,00	520 000,00	250 000,00
TOTAL RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde - Besoin de financement	107 116,00	70 000,00	65 000,00	60 000,00	55 000,00	520 000,00	250 000,00
Moyenne sur 4 ans						130 000,00	62 500,00

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Collèges - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	0,00 €	0,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement global	0,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €

En l'absence de notification à ce jour au titre des remboursements d'emprunt sur les collèges par les SIVOS, il est proposé de réduire progressivement le montant estimé pour 2008 (70 K€).

En revanche, il est à noter que les emprunts sur les investissements dans les collèges, portés par la ville de Besançon, sont aujourd'hui soldés.

Commission n° 2 : ECONOMIE

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Capitalisation de la SEM d'immobilier d'entreprises du Grand Besançon - AP/CP n° 7 03	1 215 279,70	522 000,00	261 000,00	261 000,00	257 290,50	2 259 279,70	1 301 290,50
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
TIMM	123 456,99	152 000,00	17 481,00	16 812,00	17 000,00	118 983,00	203 293,00
Augmentation du capital de la SEDD	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00	0,00	0,00	144 000,00
Contribution extension ENSMM (CPEP)	0,00	100 000,00	250 000,00	150 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00
Contribution à l'Institut Fédératif du Cancer	0,00	50 000,00	450 000,00	500 000,00	1 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
SM2E acquisitions, travaux	4 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 325,00	0,00
TEMIS sciences (CPEP)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	600 000,00
TEMIS / PSI	300 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	800 000,00	400 000,00
Pôle Santé / Hauts du Chazal	0,00	229 350,00	386 350,00	280 200,00	250 000,00	970 550,00	1 145 900,00
Pépinières de Palente	42 105,00	50 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	73 161,00	110 000,00
Marnières	585 219,00	264 220,00	474 620,00	336 240,00	300 000,00	1 522 980,00	1 375 080,00
Portes de Vesoul (études)	247 881,00	40 000,00	100 000,00	0,00	0,00	111 975,00	140 000,00
Zone de Mamirolle / Noret	237 634,40	0,00	0,00	0,00	0,00	59 720,00	0,00
Andiers	0,00	35 000,00	65 000,00	50 000,00	50 000,00	122 015,00	200 000,00
Marchaux	152 299,00	40 000,00	50 000,00	0,00	0,00	122 015,00	90 000,00
FIE - TPE et autres subventions	339 268,00	100 000,00	87 405,00	84 060,00	100 000,00	380 745,00	371 465,00
Pôle Santé	167 962,50	100 957,50	176 107,50	126 090,00	125 000,00	571 117,50	528 155,00
TEMIS subvention d'équipement	134 279,00	90 847,80	148 043,80	108 717,60	110 000,00	492 430,20	457 609,20
Aérodrome de La Veze	22 884,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00	92 000,00
Pôle TGV gare nouvelle AUXON	92 380,00	150 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Réseau LUMIERE (cablage)	543 000,00	572 000,00	990 000,00	0,00	0,00	0,00	1 562 000,00
Soutien à la compétitivité	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL dépenses investissement	4 308 378,59	2 667 375,30	3 997 007,30	2 404 119,60	2 352 290,50	10 165 296,40	11 420 792,70
Recettes d'investissement							
TIMM	1 434 204,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SM2E	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pôle Santé / Hauts du Chazal	600 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	500 000,00	0,00	1 000 000,00
TEMIS	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	500 000,00	0,00	1 000 000,00
Marchaux (ADEME)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Marnières	375 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Portes de Vesoul (ADEME)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Zone de Mamirolle (subvention)	8 500,00	6 385,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	6 385,00
Zone de Mamirolle (Transfert crédits 2006 au budget annexe)	655 706,68	0,00	0,00	0,00	0,00	562 063,00	0,00
TOTAL recettes investissement	3 303 411,13	26 385,00	500 000,00	500 000,00	1 000 000,00	570 563,00	2 026 385,00
Dépenses de fonctionnement							
TIMM	488 592,00	461 500,00	461 500,00	461 500,00	465 000,00	1 804 000,00	1 849 500,00
Pépinière de Palente	277 333,00	258 000,00	258 000,00	258 000,00	258 000,00	984 000,00	1 032 000,00
SM2E	46 258,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 000,00	0,00
SMAIBO	703 804,00	900 000,00	950 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	3 095 000,00	3 850 000,00
TEMIS / PSI	140 000,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00	560 000,00	560 000,00
Zone de Mamirolle	48 834,64	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
Marchaux	268 833,90	5 000,00	10 000,00	250 000,00	250 000,00	500 000,00	515 000,00
Marnières	0,00	2 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	1 350 000,00	1 352 000,00
Portes de Vesoul	5 000,00	5 000,00	10 000,00	570 000,00	570 000,00	1 150 000,00	1 155 000,00
Andiers	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	300 000,00	60 000,00
AUXON	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
Aérodromes	117 196,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00	392 000,00	520 000,00
SM LUMIERE	0,00	20 000,00	25 000,00	30 000,00	35 000,00	771 000,00	110 000,00
Création TPE	65 000,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00	69 000,00	260 000,00	270 000,00
Soutien à la compétitivité	637 500,00	740 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	1 880 000,00	1 640 000,00
Études	49 941,99	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	400 000,00	200 000,00
Promotion Eco / Publications / Salons	44 647,33	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	400 000,00	400 000,00
Agence foncière	40 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	40 000,00	80 000,00
EPFD	50 000,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	110 000,00
Subventions diverses dont abattoirs	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL dépenses fonctionnement	3 232 940,86	3 008 500,00	2 991 500,00	4 146 500,00	4 157 000,00	14 060 000,00	13 703 500,00
Recettes fonctionnement							
Pépinière de Palente	40 000,00	60 000,00	60 000,00	45 000,00	45 000,00	171 000,00	210 000,00
Porte de Vesoul	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00	2 000,00	2 000,00
TIMM	170 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	680 000,00	800 000,00
TOTAL recettes fonctionnement	210 000,00	260 500,00	260 500,00	245 500,00	245 500,00	851 000,00	1 012 000,00
TOTAL DEPENSES	7 541 319,45	5 675 875,30	6 988 507,30	6 550 619,60	6 509 290,50	24 225 296,40	25 124 292,70
TOTAL RECETTES	3 513 411,13	286 885,00	760 500,00	745 500,00	1 245 500,00	1 421 563,00	3 038 385,00
Solde - Besoin de financement	4 027 908,32	5 388 990,30	6 228 007,30	5 805 119,60	5 263 790,50	22 803 733,40	22 085 907,70
Moyenne sur 4 ans						5 700 933,35	5 671 476,93

- Les projets poursuivis

- Extension de l'ENSMM :

La participation financière de la CAGB à ce projet visant à accroître les capacités d'accueil d'élèves-ingénieurs s'élèvera à 500 000 € tel que prévu au CPER 2007-2013.

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

- Création de l'Institut Fédératif du Cancer :

La contribution de la CAGB prendra la forme d'une subvention au bénéfice du CHU d'un montant de 2 000 000 €, tel qu'envisagé lors de l'élaboration du CPER.

- Les subventions d'équipements :

Les subventions d'équipements prévues au titre du Fonds d'Intervention Economique, de l'aérodrome de La Vèze et des opérations d'aménagement de TEMIS et TEMIS Santé sont maintenues à l'identique.

- TEMIS Santé : L'avance sur travaux est reconduite à l'identique

- Le financement du fonctionnement et des DSP relatives à la **pépinière d'entreprises de Palente**, et à **TEMIS INNOVATION** reste stable.

- Les projets révisés

- TEMIS :

Sur la période, la contribution de fonctionnement de la CAGB au syndicat reste stable, alors que celle d'investissement est revue à la baisse compte tenu des travaux déjà réalisés.

- SMAIBO- EURESPACE

L'ampleur des travaux d'aménagement de la zone de l'Echange, et la bonne commercialisation des zones de Dannemarie-Chemaudin et de Serre-les-Sapins rendent nécessaire l'inscription de crédits supplémentaires.

- Portes de Vesoul, Marchaux-Chaudefontaine, Andiers

Pour Portes de Vesoul et Marchaux-Chaudefontaine, des crédits d'études sont inscrits pour 2008 et 2009 afin de réaliser les études complémentaires nécessaires à l'engagement des opérations. En revanche, les premières dépenses d'aménagement (subvention d'équilibre) sont décalées de 2009 à 2010 afin de mieux refléter le calendrier théorique d'opération. Des crédits d'études sont également mobilisés sur les Andiers.

- Marnières

Les montants globaux affectés à l'opération sont maintenus dans l'attente de la signature du traité de concession attendue mi 2008 ; le montage financier de l'opération sera alors revu. D'ores et déjà, le calendrier est ajusté à l'opération : les travaux ne commenceront pas dès 2008.

- Les aérodromes :

Il est prévu de maintenir l'effort financier de la CAGB en faveur du maintien de la plateforme aéroportuaire de Dole-Tavaux, et d'augmenter la contribution au fonctionnement de celui de la Vèze suite à la renégociation du coût de la mission de la CCI du Doubs.

- Pépinière d'entreprises de Palente : Après diagnostic du bâtiment, il est proposé de provisionner des crédits afin de mettre en oeuvre le programme de travaux sur plusieurs exercices.

- TEMIS INNOVATION

L'équipement de TEMIS Innovation est revu à la hausse afin de satisfaire les attentes des entreprises présentes (salle de visio-conférence, signalétique accueil avec écran plasma).

- Soutien à la compétitivité

Il est proposé de maintenir l'engagement de la CAGB au profit du Pôle de compétitivité des microtechniques (rappel : 2 M€ sur la période 2005-2008), et de prévoir les crédits suffisants (300 000 €/an) pour le financement des actions collectives en faveur de la filière, devant faire l'objet d'une contractualisation courant 2008.

- Réseau LUMIERE :

La signature du contrat de DSP pour la couverture haut débit de l'agglomération, intervenue à l'automne 2007, et les statuts du syndicat prévoient une contribution de la CAGB à hauteur de 2,1 M € à verser sur 3 exercices. La contribution au fonctionnement du syndicat n'évolue pas.

- Les nouveaux projets

- TEMIS Sciences :

La CAGB s'est engagée dans le CPER 2007-2013 à financer cet important projet structurant pour le développement des capacités de recherche dans les microtechniques à hauteur de 600 000 €. Ce projet d'envergure, lui-même issu de la dynamique du pôle de compétitivité, constituera un noyau scientifique fort, composé de la nouvelle unité de recherche FEMTO (CNRS – UFC – ENSMM – UTBM), d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, de structures de valorisation et de transfert technologique.

- AUXON

La ZAE autour de la gare nouvelle est inscrite au PPIF : études en 2008/2009 ; aménagement à partir de 2010.

- Augmentation du capital de la SEDD

Dans le cadre de son plan de développement à moyen terme (horizon 2010), la SEDD, qui intervient sur le territoire du Grand Besançon essentiellement sur des opérations d'aménagement et de commercialisation de ZAE (Ex : TEMIS, TEMIS Santé, SMAIBO, etc), s'est fixée 12 actions cibles :

- Partenariat avec les SEM patrimoniales et particulièrement la SAIEMB,
- Etudes de faisabilité d'aménagement en milieu rural,
- Mandats d'études pour opérations complexes ou importantes,
- Opérations urbaines complexes,
- Partenariats privés pour projets d'aménagement,
- Projets de renouvellement urbain,
- Environnemental,
- Mandats et conduites d'opérations classiques,
- Interventions privées VEFA (Ventes en l'Etat Futur d'Achèvement), CPI (Contrat de Promotion Immobilière),
- Opérations de promotion immobilière,
- Commercialisation,
- Autres aménagements.

Pour atteindre les objectifs fixés, les besoins nouveaux en fonds propres sont estimés à 2 250 K€, soit pour le Grand Besançon, au total, 143 K€ sur 3 ans (2008, 2009, 2010), c'est-à-dire 48 K€ / an".

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Economie - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	1 225 000,33 €	2 667 375,30 €	3 892 375,63 €
Total des recettes d'investissement	615 168,00 €	26 385,00 €	641 553,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	3 008 500,00 €	3 008 500,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	260 500,00 €	260 500,00 €
Besoin de financement global	609 832,33 €	5 388 990,30 €	5 998 822,63 €

Les investissements 2008 envisagés

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis :

Extension de l'ENSMM :

Compte tenu du calendrier relatif à ce projet, il est proposé d'inscrire en 2008, 100 000 € de subvention de la CAGB.

Création de l'Institut Fédératif du Cancer :

Le CHU prévoit de lancer la consultation pour la conception et la réalisation de cet institut fin 2007, début 2008. La convention financière entre le CAGB et le CHU devrait intervenir à l'issue de cette procédure soit à la fin du 1^{er} semestre 2008.

Les subventions d'équipements prévues au titre du Fonds d'Intervention Economique (100 000 €), et au bénéfice du SM de l'aérodrome de La Vèze (23 000 €) sont maintenues à l'identique.

- des projets sont révisés :

TEMIS et TEMIS Santé:

La contribution de la CAGB aux dépenses d'investissement est revue à la baisse en 2008 (-100 000 €) compte tenu des travaux déjà réalisés sur TEMIS.

Il en est de même pour les avances sur travaux à verser à la SEDD pour l'aménagement de TEMISanté dont le montant s'élèvera à 229 350 €.

Les subventions d'équipement à verser à la Ville de Besançon en contrepartie de la réalisation de VRD sur TEMIS et TEMIS Santé s'élèveront respectivement à 90 847,8 € et 100 957,5 €.

TEMIS INNOVATION

L'équipement de TEMIS Innovation en moyens de télécommunication de pointe (visioconférence, signalétique numérique...) se poursuivra en 2008.

Réseau LUMIERE :

Suite à la signature à intervenir du contrat de DSP pour la couverture en haut-débit de l'agglomération, il est prévu de verser une subvention d'équipement au SM LUMIERE de 572 000 €.

Pépinière d'entreprises de Palente :

A l'issue du diagnostic du bâtiment, un plan pluriannuel de travaux de gros entretiens et réparations sera arrêté. Il est d'ores et déjà proposé d'inscrire 50 000 € de travaux en 2008.

ZAE

Des crédits d'étude sont inscrits en 2008 pour les zones de Portes de Vesoul, Marchaux-Chaudefontaine, Andiers et Auxon.

- un nouveau projet :

Augmentation du capital de la SEDD

Dans le cadre du plan de développement à moyen terme (horizon 2010) de la SEDD, qui intervient sur le territoire du Grand Besançon essentiellement sur des opérations d'aménagement et de commercialisation de ZAE (Ex : TEMIS, TEMIS Santé, SMAIBO, etc), la CAGB participera, en 2008, à hauteur de 48K€ à l'augmentation de son capital.

Le fonctionnement 2008 :

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis :

TEMIS :

La contribution de fonctionnement de la CAGB au syndicat reste stable en 2008 (140 000 €)

Soutien à la compétitivité par l'innovation

La mise en place opérationnelle de l'Institut Pierre Vernier (centre de transfert de technologies) et la contractualisation en 2008 en faveur des filières microtechnique, agro-alimentaire, plasturgie... (contrats d'aide à la compétitivité inscrits au CPER 2007-2013) nécessitent l'inscription de 740 000 €.

Soutien à la création d'entreprises :

67 000 € sont prévus pour financer les opérateurs-partenaires de la CAGB et leurs outils d'aide à la création d'entreprises (COOPILOTE, ADIE, Cré-entreprendre initiative).

Par ailleurs le coût des **DSP** et de **fonctionnement** des bâtiments des pépinières d'entreprises de **Palente** et de **TEMIS INNOVATION** reste stable.

Les crédits **d'études, de promotion-communication** et à destination du **SM LUMIERE** et de **l'Agence foncière** restent stables.

Marnières :

Les crédits affectés à cette opération sont pour l'instant maintenus dans l'attente de la signature du traité de concession mi 2008.

- des projets sont révisés :

Les aérodromes

Pour l'aérodrome de Dole-Tavaux, il est prévu une augmentation de 20 000 €.

Pour celui de la Vèze, il est prévu une augmentation de la contribution au fonctionnement de 110 000 € suite à la renégociation du coût de la mission de la CCID

SMAIBO- EURESPACE

La première tranche des travaux de la zone de l'Echange rendus nécessaires pour ouvrir à la commercialisation les premières parcelles explique un montant prévisionnel de la contribution de la CAGB à hauteur de 900 K€.

Zones d'activités économiques :

Les fonds de concours affectés à Portes de Vesoul et Marchaux –Chaudefontaines sont décalés de 2008 à 2009.

Etablissement public foncier local :

Les crédits prévus correspondent à ce que représenterait en 2008 la taxe spéciale d'équipement si elle existait (soit 110 K€).

→ En recette :

Elles sont essentiellement constituées des redevances d'occupation à percevoir du délégataire de la mission de gestion de TEMIS INNOVATION et de Palente, et des charges récupérables.

Commission n° 3 : HABITAT

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Subventions PLH (Création logements publics PCS et ORU) -	455 365,00	341 000,00	613 000,00	746 000,00	848 000,00	2 223 789,33	2 548 000,00
Aides à la pierre déléguées -	219 471,00	288 000,00	512 000,00	815 000,00	606 000,00	1 616 106,00	2 221 000,00
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
Subventions propriétaires privés	143 032,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	75 000,00	312 528,00	675 000,00
Acquisitions foncières directes	351 000,00	200 000,00	100 000,00	0,00	0,00	679 615,00	300 000,00
Aides acquisitions foncières- surcharge foncière	595 470,00	200 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	679 615,00	500 000,00
Participation Etudes Habitat des communes	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	80 000,00
Soutien à la réhabilitation dans le parc public	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	0,00	800 000,00
Soutien à l'accession sociale	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	200 000,00
TOTAL dépenses d'investissement	1 764 338,00	1 499 000,00	1 795 000,00	2 131 000,00	1 899 000,00	5 511 653,33	7 324 000,00
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Aides à la pierre déléguées (AP/CP)	379 330,00	596 000,00	841 000,00	653 000,00	350 000,00	2 603 330,00	2 440 000,00
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
Subventions s/ acquisitions foncières	60 000,00	70 000,00	40 000,00	40 000,00	0,00	210 000,00	150 000,00
Revente patrimoine acquis	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	200 000,00
TOTAL Recettes d'investissement	439 330,00	716 000,00	931 000,00	743 000,00	400 000,00	2 813 330,00	2 790 000,00
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Études - observatoire Habitat	21 709,35	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	80 000,00	80 000,00
Études, pré-études, animation de dispositifs	120 000,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00	10 000,00	480 000,00	400 000,00
Subventions diverses	7 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	30 000,00	20 000,00
Communication	6 290,65	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	30 000,00	20 000,00
TOTAL dépenses de fonctionnement	155 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	40 000,00	620 000,00	520 000,00
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Subventions S/ études et animations OPAH	20 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	0,00	20 000,00	135 000,00
TOTAL recettes de fonctionnement	20 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	0,00	20 000,00	135 000,00
TOTAL DEPENSES	1 919 338,00	1 659 000,00	1 955 000,00	2 291 000,00	1 939 000,00	6 131 653,33	7 844 000,00
TOTAL RECETTES	459 330,00	761 000,00	976 000,00	788 000,00	400 000,00	2 833 330,00	2 925 000,00
Solde - Besoin de financement	1 460 008,00	898 000,00	979 000,00	1 503 000,00	1 539 000,00	3 298 323,33	4 919 000,00
Moyenne sur 4 ans						824 580,83	1 229 750,00

Le PPIF 2008-2011 est en évolution par rapport au PPIF de l'exercice précédent, notamment pour ce qui concerne les dépenses d'investissement.

Ainsi, les subventions gérées en AP/CP (PLH et Aides à la pierre déléguées) augmentent-elles mécaniquement (respectivement +15% et 37%) en raison à la fois de la faiblesse des mandatements en 2007 et du paiement des subventions destinées au parc public qui atteindront un montant maximum en 2010, en raison de programmations 2007 et 2008 espérées conséquentes.

Les subventions à destinations des propriétaires privés croissent de 116% afin de répondre mieux aux besoins qui ne manqueront pas d'être exprimés en matière de réhabilitation du parc privé dans le cadre de l'OPAH. De même la création des lignes dévolues à la réhabilitation du parc public et au soutien aux accédants modestes accroît les besoins en investissement dans le cadre du PPIF 2008-2011 (1 million d'€ au total).

Cette hausse des budgets ci dessus est partiellement compensée par une baisse des montants consacrés aux acquisitions foncières ou au soutien à celles-ci (respectivement 55 et 26 %) du fait de la montée en puissance de l'Etablissement Public Foncier.

L'évolution en matière de recettes d'investissement liée aux échéances de paiement intégrées dans les conventions de délégation de compétences est mécanique et se traduit naturellement par une légère baisse entre le PPIF 2007-2010 et le PPIF 2008-2011.

Les dépenses de fonctionnement ne subissent pas d'évolution notable, tandis que les recettes augmentent en raison de la participation certaine de l'Etat au financement de l'OPAH.

Au final, les besoins en financement sont inférieurs aux prévisions pour 2007, stables pour 2008 mais croissent de manière importante à partir de 2009 du fait de glissement des dépenses en matière d'aide à la pierre.

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Habitat - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	487 893,50 €	1 499 000,00 €	1 986 893,50 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	716 000,00 €	716 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	160 000,00 €	160 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	45 000,00 €	45 000,00 €
Besoin de financement global	487 893,50 €	898 000,00 €	1 385 893,50 €

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis

Le montant global (400 000 €) dévolu aux acquisitions foncières ou au soutien à celles-ci diminue de 11%, avant de décroître régulièrement concomitamment avec la montée en puissance de l'Etablissement Public Foncier départemental.

- des projets sont révisés

Il est proposé une diminution pour l'exercice 2008 du montant des AP/CP « Subventions PLH » et « Aides à la pierre déléguées » de respectivement 38 et 32 % en raison du faible nombre de projets de logements publics déposés lors de l'exercice 2006 soit un montant de :

- 341 000 € pour l'AP/CP « Subventions PLH »,
- 288 000 € pour l'AP/CP « Aides à la Pierre »,

Il est proposé d'accroître de manière significative (200 000 € contre 77 000 € prévus, soit + 159%) les subventions destinées aux propriétaires privés dans le cadre de la phase opérationnelle de l'OPAH à compter du 1^{er} janvier 2008

Par ailleurs, est affiché en 2008 de manière spécifique le soutien apporté aux communes dans le cadre des « études habitat » (20 000 €).

- de nouveaux projets sont proposés

Il est proposé pour la CAGB de s'impliquer en matière de :

- Soutien aux bailleurs publics dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine bâti, notamment dans les quartiers hors ANRU pour un montant de 200 000 Euros (fiche 6 du PLH) . La moitié du parc public de l'agglomération bisontine est potentiellement susceptible d'être réhabilitée (soit 8 000 logements) afin d'améliorer les conditions de vie des habitants et de réduire leurs factures d'énergie. L'intervention de la CAGB sera réservée aux travaux de réhabilitation ayant des répercussions fortes sur la consommation énergétique du bâtiment et sur l'accessibilité de celui-ci.
- Soutien de la CAGB aux accédants modestes (fiche 15 du PLH) pouvant bénéficier de l'extension du Prêt à Taux Zéro (PTZ), pour un montant de 50 000 € afin d'être en phase avec la politique nationale d'accession à la propriété caractérisée par la majoration du PTZ ou la mise en oeuvre du dispositif « Pass-Foncier ». L'objectif est également de permettre aux ménages modestes accédant de demeurer sur le territoire de la CAGB alors qu'un grand nombre est aujourd'hui dans l'obligation de quitter l'agglomération en raison notamment du coût trop élevé du terrain. Cette action, dont les modalités pratiques et les critères d'éligibilité seront affinés en lien avec les autres collectivités locales, les banques et les gestionnaires du 1%, pourrait être mise en oeuvre en 2008.

→ **En recette :**

En raison du faible nombre de projets de logements publics déposés en 2006, les recettes inhérentes à l'AP/CP « Aides à la pierre » sont en baisse de 13% pour un montant estimé de 596 000 €.

A cela, s'ajoute un montant de 70 000 € émanant de la Région pour l'acquisition par la CAGB de terrains ou de bâtiments en vue de réaliser des logements publics et 50 000 € en cas de revente d'un bien acquis par la CAGB (Mamirolle).

Le fonctionnement 2008 :

→ **En dépense :**

- des projets sont poursuivis

Les dépenses en matière d'observatoire du logement dans le cadre d'une collaboration éventuelle avec l'ADIL ou du développement de la plate-forme régionale de partage des données, restent stables à 20 000 €.

- des projets sont révisés

Le volet « Etudes et animation » augmente de 25 % pour atteindre 150 000 € du fait de la rémunération du prestataire retenu pour l'OPAH soit 100 000 € et du lancement des Maîtrise d'Oeuvres Urbaines et Sociales (MOUS) relatives à l'Habitat indigne et au Programme Social Thématique (PST). Par ailleurs, l'éventuelle mise en place d'initiatives en faveur de la promotion du développement durable peut être estimée à 15 000 €.

Par ailleurs, les budgets communication et subvention aux associations sont réduits à 5 000 € chacun.

→ **En recette :**

Il s'agit de la participation de l'Etat au financement de l'animation de l'OPAH.

Au total les besoins en termes de financement se montent à 878 000 € et sont donc stables par rapport aux prévisions contenues dans le PPIF 2007/2010. Par ailleurs, la participation éventuelle de la CAGB au Fonds de Solidarité Logement (107 000 Euros) ne devrait pas être imputée sur le budget « Habitat » traditionnel.

Commission n° 4 : TRANSPORTS (BUDGET PRINCIPAL)

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Pôles d'échange et voirie	278 173,77	133 000,00	126 924,00	67 248,00	65 000,00	304 596,00	392 172,00
Voirie cyclable	703 746,32	252 000,00	458 000,00	350 000,00	350 000,00	1 194 500,00	1 410 000,00
Carrefours à feux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 465,00	0,00
Études	217 542,92	32 409,00	53 789,00	39 228,00	40 000,00	177 681,00	165 426,00
TEMIS P+R	366 345,00	161 000,00	69 000,00	0,00	0,00	171 695,00	230 000,00
Campus P+R	37 500,00	105 000,00	45 000,00	0,00	0,00	69 760,00	150 000,00
Acquisitions foncières et divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention	0,00	22 000,00	39 135,00	28 020,00	20 000,00	89 590,00	109 155,00
TOTAL dépenses d'investissement	1 603 308,01	705 409,00	791 848,00	484 496,00	475 000,00	2 179 287,00	2 456 753,00
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Subv. s/ Études	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	206 000,00	45 000,00
Voirie	12 846,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	106 000,00	100 000,00
Voirie cyclable	160 000,00	100 800,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	1 260 000,00	580 800,00
TEMIS P+R	38 097,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	40 000,00
Campus P+R	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00	25 000,00
Total recettes d'investissement	210 943,00	190 800,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	1 693 000,00	790 800,00
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Études	0,00	40 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	180 000,00	190 000,00
Gestion des P+R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00	0,00
communication	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	55 000,00	40 000,00
Régularisation sur années antérieures	108 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provision pour financement TCSP	4 756 466,00	3 155 810,50	12 331 977,85	12 578 617,40	12 830 189,75	13 482 873,08	40 896 595,50
TOTAL dépenses de fonctionnement	4 864 495,00	3 205 810,50	12 391 977,85	12 638 617,40	12 890 189,75	14 057 873,08	41 126 595,50
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Subv. ATSR sur P+R	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
Remboursement assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprise de la provision de VT en 2009	0,00	6 825 586,00	15 679 952,70	12 578 617,40	12 830 189,75	0,00	47 914 345,85
TOTAL recettes de fonctionnement	0,00	6 825 586,00	15 679 952,70	12 578 617,40	12 830 189,75	30 000,00	47 914 345,85
TOTAL DEPENSES	6 467 803,01	3 911 219,50	13 183 825,85	13 123 113,40	13 365 189,75	16 237 160,08	43 583 348,50
TOTAL RECETTES	210 943,00	7 016 386,00	15 879 952,70	12 778 617,40	13 030 189,75	1 723 000,00	48 705 145,85
Solde - Besoin de financement	6 256 860,01	-3 105 166,50	-2 696 126,85	344 496,00	335 000,00	14 514 160,08	-5 121 797,35
Moyenne sur 4 ans						3 628 540,02	-1 280 449,34

Tableau de synthèse hors opération provision de vt							
TOTAL DEPENSES	1 711 337,01	755 409,00	851 848,00	544 496,00	535 000,00	2 754 287,00	2 686 753,00
TOTAL RECETTES	210 943,00	190 800,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	1 723 000,00	790 800,00
Solde - Besoin de financement	1 500 394,01	564 609,00	651 848,00	344 496,00	335 000,00	1 031 287,00	1 895 953,00
Moyenne sur 4 ans						257 821,75	473 988,25

- Les projets poursuivis

L'élaboration du Plan de Déplacements Urbains (PDU)

- Les projets révisés

Les principaux projets révisés sont :

- Les aménagements de voirie du réseau GINKO, avec le projet de réaménagement lourd du Terminus de la ligne n°1 à Châteaufarine ;
- Les aménagements de voies cyclables, pour respecter le tableau de marche du Schéma Directeur Cyclable ;
- L'aménagement du parking-relais TEMIS, avec la réalisation de la deuxième phase de travaux en 2008 ;

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

32/72

- L'aménagement du parking-relais CAMPUS, conformément aux objectifs fixés en 2001 dans le PDU et en 2002 lors de la création de GINKO.

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Transports (budget principal) Hors opération provision de VT- Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	936 449,45 €	705 409,00 €	1 641 858,45 €
Total des recettes d'investissement	408 923,00 €	190 800,00 €	599 723,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	50 000,00 €	50 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement global	527 526,45 €	564 609,00 €	1 092 135,45 €

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis :

Comme l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains (PDU)

- des projets sont révisés :

- **Les aménagements de voirie du réseau GINKO**, notamment les terminus, avec le projet de réaménagement lourd du Terminus de la ligne n°1 à Châteaufarine. Ce projet a vocation à sécuriser ce terminus qui accueille la ligne la plus importante en terme de fréquentation (2,9 M de voyages par an, 600 000 Km par an, 1.800 montées et descentes par jour au terminus, 160 passages de bus par jour au Terminus).
- **Les aménagements de voies cyclables**, pour respecter le tableau de marche du Schéma Directeur Cyclable. En 2008, sont prévus les itinéraires suivants : Busy-Larnod-Pugey et Serre-François (le prolongement de ce dernier itinéraire au-delà de François entre la RD11 et le cœur de la zone des Hauts du Chazal sera réalisé par la Ville de Besançon dans l'opération d'aménagement global).
- **L'aménagement du parking-relais TEMIS**, avec la réalisation de la deuxième phase de travaux en 2008. Avec cette deuxième phase, le parking-relais atteindra 190 places, avec création d'un contrôle d'accès, la présence d'agents GINKO, et un jalonnement depuis la voie de contournement. Ce parking-relais a pour vocation de capter une partie des automobilistes rentrant par l'axe nord (rue de Vesoul) de l'agglomération conformément au PDU.
- **L'aménagement du parking-relais CAMPUS**, conformément aux objectifs fixés en 2001 dans le PDU et en 2002 lors de la création de GINKO. Ce parking, d'une capacité de 70 places dans un premier temps, situé à proximité de la voie de contournement, a pour vocation de capter une partie des automobilistes du nord-ouest de l'agglomération (axe route de Gray) conformément au PDU.

→ En recette :

Les recettes attendues portent sur des subventions de l'Etat et du Conseil Général du Doubs sur les aménagements de voiries GINKO, sur l'aménagement des parkings-relais et sur la réalisation des itinéraires cyclables.

Le fonctionnement 2008 :

→ En dépense :

Les projets suivants sont poursuivis :

- Les études de fonctionnement
- Les opérations de communication

→ En recette :

Aucune recette n'est attendue en section de fonctionnement du budget principal

Commission n° 5 : AMENAGEMENT DE L'ESPACE

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Friches industrielles AP-CP n°04.3	235 147,50	430 000,00	0,00	0,00	0,00	643 432,91	430 000,00
La Malate - AP-CP n°04.4	276 650,00	1 984 474,71	899 244,83	0,00	0,00	1 835 835,93	2 883 719,54
Requalification de l'entrée d'agglomération à Morre AP-CP n°07.4	60 000,00	6 000,00	81 000,00	85 000,00	84 000,00	225 000,00	256 000,00
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
SIG	295 902,95	110 000,00	130 000,00	120 000,00	120 000,00	397 948,23	480 000,00
Centre de villages (FDC)	428 708,97	225 045,00	203 945,00	250 000,00	250 000,00	813 755,00	928 990,00
TOTAL dépenses d'investissement	1 296 409,42	2 755 519,71	1 314 189,83	455 000,00	454 000,00	3 915 972,07	4 978 709,54
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
La Malate - AP-CP n°04.4	0,00	0,00	1 181 320,00	590 660,00	0,00	619 200,00	1 771 980,00
Friches industrielles AP-CP n°04.3	90 000,00	76 000,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00	76 000,00
Requalification de l'entrée d'agglomération à Morre AP-CP n° 07.4	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	18 000,00	20 000,00	38 000,00
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
Prestation SIG	59 368,69	58 903,00	60 081,06	61 282,68	62 508,33	243 963,87	242 775,08
Total recettes d'investissement	149 368,69	134 903,00	1 251 401,06	661 942,68	80 508,33	1 193 163,87	2 128 755,08
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
SIG	45 000,00	25 000,00	25 500,00	26 000,00	26 500,00	210 000,00	103 000,00
Requalification de l'entrée d'agglomération à Morre	5 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	4 000,00
Traitement publicité entrées d'agglomération + divers	60 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	60 000,00	40 000,00
TOTAL dépenses de fonctionnement	110 000,00	26 000,00	46 500,00	27 000,00	47 500,00	270 000,00	147 000,00
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Prestations SIG	14 173,09	16 869,62	17 207,01	17 551,15	17 902,18	58 241,52	69 529,96
TOTAL recettes de fonctionnement	14 173,09	16 869,62	17 207,01	17 551,15	17 902,18	58 241,52	69 529,96
TOTAL DEPENSES	1 406 409,42	2 781 519,71	1 360 689,83	482 000,00	501 500,00	4 185 972,07	5 125 709,54
TOTAL RECETTES	163 541,78	151 772,62	1 268 608,07	679 493,83	98 410,51	1 251 405,39	2 198 285,04
Solde - Besoin de financement	1 242 867,64	2 629 747,09	92 081,76	-197 493,83	403 089,49	2 934 566,68	2 927 424,50
Moyenne sur 4 ans						733 641,67	731 856,13

- Les projets poursuivis

Les projets suivants sont poursuivis sans évolution majeure :

- Requalification de l'entrée de Morre (AP/CP) : poursuite avec réorganisation des Crédits de Paiement intégrant la démarche foncière et les éléments d'actualisation validés en Conseil communautaire le 22 juin 2007 ;
- Centres de villages : poursuite du programme selon les rythmes inscrits au PPIF, avec une actualisation des crédits 2010 à 250 K€ (+ 55 K€) correspondant au rythme d'engagement annuel constaté ;
- SIG : poursuite du projet à charge constante, avec un basculement de 30 K€ de fonctionnement vers l'investissement ;
- Publicité en entrées d'agglomération : poursuite de l'opération, avec une inscription supplémentaire de 20 K€ en 2009 et 2011 pour le suivi.

- Les projets révisés
- Le budget **Passerelle de la Malate (AP/CP)** est actualisé conformément à la délibération communautaire du 12 octobre 2007 en ajustant le réellement consommé sur 2007, qui est minoré de 176 000 € par rapport aux prévisions en raison d'un marché déclaré infructueux en novembre (ce montant est glissé sur 2008). Les dépenses sont fortement majorées par rapport à l'estimation initiale élaborée pour le PPIF 2006-2009 et reprises dans le PPIF 2007-2010, en raison de la complexité du projet (rampes, contraintes d'inondation et de navigabilité, aspect architectural...) à + 870 K€. Les subventions n'étant pas notifiées à ce jour, elles ne sont pas inscrites en 2008, mais en 2009 ; elles sont également majorées à + 1.150 K€.
- Les Crédits de Paiements liés à la **résorption des friches** de Montferrand et Deluz (AP/CP) sont réorganisés en fonction de la réalité de liquidation des travaux. Il est proposé de clôturer l'AP/CP avec les travaux en cours correspondant à la fin des démolitions, étant donnée la lourdeur des travaux de dépollution éventuels à réaliser.

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Aménagement de l'espace - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	333 729,42 €	2 755 519,71 €	3 089 249,13 €
Total des recettes d'investissement	29 305,54 €	134 903,00 €	164 208,54 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	26 000,00 €	26 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	16 869,62 €	16 869,62 €
Besoin de financement global	304 423,88 €	2 629 747,09 €	2 934 170,97 €

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis :
 - Les budgets 2008 correspondant aux opérations **Entrée d'agglomération à Morre**, Centres de villages, et Publicité en entrée d'agglomération sont inchangés par rapport aux prévisions du PPIF approuvé en février 2007,
 - **Les crédits SIG** en investissement sont majorés de 30 K€, en compensation d'une diminution équivalente en fonctionnement.
- des projets sont révisés :
 - Le budget **Passerelle de la Malate (AP/CP)** est actualisé conformément à la délibération communautaire du 12 octobre 2007 en l'ajustant avec le glissement de 176 K€ non engagés sur 2007 en raison d'un marché déclaré infructueux en novembre. Les dépenses sont fortement majorées par rapport à l'estimation initiale élaborée pour le PPIF 2006-2009 et reprise dans le PPIF 2007-2010, en raison de la complexité du projet (rampes, contraintes d'inondation et de navigabilité, aspect architectural...) à + 870 K€ sur 2008. Elles sont compensées par une optimisation des recettes sur les exercices suivants de + 1.150 K€.
 - Les Crédits de Paiement liés à la **résorption des friches** de Montferand et Deluz (AP/CP) sont réorganisés en fonction de la réalité de liquidation des travaux, mais avec une diminution du total de l'AP/CP.

→ En recette :

Pas d'évolution hormis pour le projet Malate (cf ci-dessus).

La subvention Cité pour l'entrée de Morre (10 000 €), non notifiée, n'est pas inscrite sur 2008.

Le fonctionnement 2008 :

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis et sont confirmés aux montants envisagés (publicité en entrée d'agglomération)
- des projets sont révisés :

Les dépenses de fonctionnement du SIG sont minorées de 30 K€, en compensation d'une majoration identique en investissement.

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

35/72

SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE ET AUDAB

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
AUDAB	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
SCOT	366 355,39	350 000,00	310 000,00	330 000,00	340 000,00	1 360 000,00	1 330 000,00
TOTAL dépenses de fonctionnement	766 355,39	750 000,00	710 000,00	730 000,00	740 000,00	2 960 000,00	2 930 000,00
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
TOTAL recettes fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	766 355,39	750 000,00	710 000,00	730 000,00	740 000,00	2 960 000,00	2 930 000,00
TOTAL RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde - Besoin de financement	766 355,39	750 000,00	710 000,00	730 000,00	740 000,00	2 960 000,00	2 930 000,00
Moyenne sur 4 ans						740 000,00	732 500,00

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008 (SMSCOT)

SCOT - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	350 000,00 €	350 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement global	0,00 €	350 000,00 €	350 000,00 €

La contribution au SMSCOT est proposée à 350 000 €.

Il est rappelé que le remboursement par le SM Scot des prestations de logistique (locaux, moyens humains et techniques) est inscrit en recettes de fonctionnement de l'administration générale, en vis-à-vis des dépenses correspondantes.

3. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008 (AUDAB)

AUDAB - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	400 000,00 €	400 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement global	0,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €

La contribution à l'AUDAB est confirmée pour 2008 à 400 000 €.

Commission n° 6 : CONTRACTUALISATION-PROSPECTIVE

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Fonds d'aide aux études pré-opérationnelles	44 790,00	50 000,00	60 000,00	65 000,00	70 000,00	160 815,00	245 000,00
TOTAL dépenses d'investissement	44 790,00	50 000,00	60 000,00	65 000,00	70 000,00	0,00	245 000,00
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
TOTAL recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Contractualisations - Prospective	133 500,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	542 000,00	400 000,00
CDP+ autres	54 000,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00	208 000,00	208 000,00
Fonds d'aide aux études pré-opérationnelles / service aux communes (ex : CITE)	20 000,00	20 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	90 000,00	95 000,00
TOTAL dépenses de fonctionnement	207 500,00	172 000,00	177 000,00	177 000,00	177 000,00	840 000,00	703 000,00
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
TOTAL recettes fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	252 290,00	222 000,00	237 000,00	242 000,00	247 000,00	840 000,00	948 000,00
TOTAL RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde - Besoin de financement	252 290,00	222 000,00	237 000,00	242 000,00	247 000,00	840 000,00	948 000,00
Moyenne sur 4 ans						210 000,00	237 000,00

- *Les projets poursuivis*

- Métropole Rhin-Rhône :

Après la tenue des Premières assises de la Métropole le 28 septembre 2007, le réseau entrera en phase opérationnelle avec l'adoption de sa charte, la définition de son projet et du programme d'actions et la mise en place de moyens communs, notamment avec le recrutement d'un permanent. La Communauté d'agglomération sera mise à contribution comme les autres territoires pour accompagner la mise en place du programme d'actions en collaboration avec la cellule d'animation de la Métropole, ceci dans une phase de montée en puissance du projet métropolitain.

- Ateliers du futur :

Ce projet vise à enrichir les réflexions locales des décideurs et des acteurs par un apport de références extérieures.

- Projet de territoire :

La mission d'appui à la réflexion territoriale doit être stimulée en externalisant une partie des contributions au diagnostic stratégique, la MIPS se chargeant de coordonner et d'animer pour assurer la dimension de diagnostic partagé (animation) et le passage à la phase opérationnelle. Cette logique suppose le recours à des capacités d'étude et d'appui méthodologique.

- CDP :

L'objectif est de poursuivre l'animation des instances et des travaux du Conseil de développement participatif tout en assurant son développement et son renouvellement. Pour ce faire, il importe de le faire vivre et d'alimenter sa démarche par des moyens d'appui méthodologiques externes et des visites dans d'autres territoires pour en actualiser les références et les modèles.

- Les projets révisés

Politiques temporelles :

Les objectifs ont été réajustés en ce qui concerne les politiques temporelles. Il convient maintenant de poursuivre ce chantier qui continue de répondre à des attentes tout en l'inscrivant dans des projets concrets (services, rythmes dans la ville, etc.).

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Contractualisation / Prospective - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	11 279,50 €	50 000,00 €	61 279,50 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	172 000,00 €	172 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement global	11 279,50 €	222 000,00 €	233 279,50 €

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis :

Il s'agit du fonds d'aide aux études pré-opérationnelles :

- reconduction de la ligne de 50 000 € en crédits d'investissement
- reconduction de la ligne de 20 000 € en crédits d'études, dans l'hypothèse d'une pré-étude conduite sous maîtrise d'ouvrage CAGB.

→ En recette :

Aucune recette d'investissement n'est envisagée.

Le fonctionnement 2008 :

→ En dépense :

Métropole Rhin-Rhône :	27 000 €
Ateliers du futur :	20 000 €
Projet de territoire :	40 000 €
CDP :	52 000 €
Politiques temporelles :	13 000 €

- les projets poursuivis :

▪ **Métropole Rhin-Rhône :**

Les Premières assises de la Métropole marqueront le lancement de l'élaboration du projet opérationnel. Des moyens d'animation communs seront mis en place, notamment avec le recrutement d'un permanent. La CAGB devra continuer à accompagner la mise en place du programme d'actions en collaboration avec la cellule d'animation de la Métropole.

▪ **Ateliers du futur :**

Pour 2008, l'objectif est d'amorcer le cycle de réflexion des ateliers du futur. Le projet vise à enrichir les réflexions des décideurs et des acteurs par des références extérieures.

▪ **Projet de territoire :**

Un recours à des capacités extérieures permettra de renforcer les moyens d'étude et de méthodologie pour nourrir le diagnostic partagé et la définition de la stratégie de territoire.

▪ **CDP :**

L'objectif est de poursuivre l'animation des instances et des travaux du Conseil de développement participatif tout en assurant son développement et son renouvellement. Pour ce faire, il importe de le faire vivre et d'alimenter sa démarche par des moyens d'appui méthodologiques externes et des visites dans d'autres territoires pour en actualiser les références et les modèles.

- les projets révisés :

Politiques temporelles :

Pour 2008, il s'agit de relancer des réflexions pour aboutir à des projets concrets d'expérimentation dans le champ des politiques temporelles (services, organisation...) en se référant à des expériences menées dans d'autres territoires.

→ **En recette :**

Aucune recette de fonctionnement n'est envisagée.

Commission n° 7 : INFRASTRUCTURES

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Entrée Est - AP-CP n°04.1	2 887 892,50	1 520 000,00	1 657 000,58	1 676 239,26	0,00	7 046 076,34	4 853 239,84
<i>Projets en mode de gestion reports</i>							
Participation LGV	2 553 600,00	3 385 800	2 205 900	1 829 700	1 254 000	9 975 000,00	8 675 400,00
Études et travaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participation Infrastructures routières	4 150 000,00	4 442 562	4 672 522	4 798 465	3 693 130	17 749 621,00	17 606 679,00
TOTAL dépenses d'investissement	9 591 492,50	9 348 362,00	8 535 422,58	8 304 404,26	4 947 130,00	34 770 697,34	31 135 318,84
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Entrée Est - AP-CP n°04.1	1 076 305,71	1 561 887,00	838 506,00	520 988,66	520 988,66	4 613 505,71	3 442 370,32
Total recettes d'investissement	1 076 305,71	1 561 887,00	838 506,00	520 988,66	520 988,66	4 613 505,71	3 442 370,32
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Entretien voirie	181 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	381 000,00	320 000,00
Eclairage Montboucons + SIEV	123 500,00	120 000,00	125 000,00	130 000,00	135 000,00	318 224,07	510 000,00
Communication et divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL dépenses de fonctionnement	314 500,00	210 000,00	215 000,00	220 000,00	225 000,00	739 224,07	870 000,00
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
TOTAL recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	9 905 992,50	9 558 362,00	8 750 422,58	8 524 404,26	5 172 130,00	35 509 921,41	32 005 318,84
TOTAL RECETTES	1 076 305,71	1 561 887,00	838 506,00	520 988,66	520 988,66	4 613 505,71	3 442 370,32
Solde - Besoin de financement	8 829 686,79	7 996 475,00	7 911 916,58	8 003 415,60	4 651 141,34	30 896 415,70	28 562 948,52
Moyenne sur 4 ans						7 724 103,93	7 140 737,13

- les projets poursuivis

Les principaux projets poursuivis sur la période sont les suivants :

- La participation du Grand Besançon au financement du contournement routier sud-ouest (Voie des Mercureaux)
- La participation du Grand Besançon au financement de la LGV Rhin-Rhône
- L'entretien des voiries d'intérêt communautaire

- les projets révisés

- L'opération d'aménagement d'infrastructures routières sur l'Entrée Est
- La prise en charge par le Grand Besançon des coûts d'entretien et de gestion de l'éclairage public de la voie des Montboucons, et son prolongement sur le secteur du SIEV entre le pont de l'A36 et le pont dit du Sablier (RD75)

- 2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Infrastructures - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	1 278 906,36 €	9 348 362,00 €	10 627 268,36 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	1 561 887,00 €	1 561 887,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	210 000,00 €	210 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement global	1 278 906,36 €	7 996 475,00 €	9 275 381,36 €

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis :

- La participation du Grand Besançon au financement du contournement routier sud-ouest (Voie des Mercureaux)
- La participation du Grand Besançon au financement de la LGV Rhin-Rhône
- L'entretien des voiries d'intérêt communautaire

- des projets sont révisés :

L'opération d'aménagement d'infrastructures routières sur l'Entrée Est, dont le rythme de réalisation est évolutif, en lien avec l'opération d'aménagement de la ZAC des Marnières dont l'aménageur est en cours de désignation. La réalisation du giratoire Marnières Sud est décalée sur 2008, à une date postérieure à la signature de la concession d'aménagement.

→ En recette :

Les recettes attendues portent sur des subventions de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général du Doubs et de l'aménageur de la ZAC des Marnières, pour la réalisation des aménagements routiers de l'Entrée Est.

Le fonctionnement 2008 :

→ En dépense :

- des projets sont révisés :

La prise en charge par le Grand Besançon des coûts d'entretien et de gestion de l'éclairage public de la voie des Montboucons, et son prolongement sur le secteur du SIEV entre le pont de l'A36 et le pont dit du Sablier (RD75).

→ En recette :

Aucune recette n'est attendue en section de fonctionnement du budget principal

Commission n° 8 : POLITIQUE DE LA VILLE.

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Aires d'accueil des gens du voyage - AP-CP n°04.2	396 112,50	471 000,00	280 000,00	570 000,00	0,00	1 590 531,06	1 321 000,00
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
PLIE	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
Soutien aux projets associatifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Soutien production aux terrains familiaux	5 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
Fonds de soutien Requalification urbaine	100 000,00	0,00	93 702,50	42 030,00	50 000,00	190 372,50	185 732,50
TOTAL dépenses d'investissement	901 112,50	881 000,00	783 702,50	1 022 030,00	450 000,00	3 410 903,56	3 136 732,50
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Aires d'accueil des gens du voyage - AP-CP n°04.2	886 200,00	290 000,00	290 000,00	426 000,00	0,00	1 618 000,00	1 006 000,00
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
PLIE	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
TOTAL recettes d'investissement	1 286 200,00	690 000,00	690 000,00	826 000,00	400 000,00	3 218 000,00	2 606 000,00
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
PLIF	111 000,00	160 300,00	160 300,00	160 300,00	160 300,00	444 000,00	641 200,00
Aires d'accueil des gens du voyage	130 000,00	150 000,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00	630 000,00	690 000,00
Action d'accompagnement en faveur des terrains familiaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL dépenses de fonctionnement	251 000,00	320 300,00	350 300,00	350 300,00	340 300,00	1 104 000,00	1 361 200,00
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Aires d'accueil des gens du voyage - redevances	45 000,00	65 000,00	75 000,00	85 000,00	85 000,00	270 000,00	310 000,00
Aires d'accueil des gens du voyage subvention Etat	78 000,00	110 000,00	130 000,00	180 000,00	180 000,00	498 000,00	600 000,00
TOTAL recettes de fonctionnement	123 000,00	175 000,00	205 000,00	265 000,00	265 000,00	768 000,00	910 000,00
TOTAL DEPENSES	1 152 112,50	1 201 300,00	1 134 002,50	1 372 330,00	790 300,00	4 514 903,56	4 497 932,50
TOTAL RECETTES	1 409 200,00	865 000,00	895 000,00	1 091 000,00	665 000,00	3 986 000,00	3 516 000,00
Solde - Besoin de financement	-257 087,50	336 300,00	239 002,50	281 330,00	125 300,00	528 903,56	981 932,50
Moyenne sur 4 ans						132 225,89	245 483,13

Le PPIF 2008-2011 présente peu d'évolutions par rapport au PPIF précédent si ce n'est un glissement en matière de crédits de paiement du fait de la non-réalisation sur l'exercice 2007 de l'aire de Pirey.

Les autres postes, tant en investissement qu'en fonctionnement, ne subissent aucun changement remarquable, et les besoins en auto-financement qui atteignent leur maximum en 2008 après avoir été largement négatifs en 2007, décroissent régulièrement par la suite.

L'année 2010 devrait être marquée par des investissements importants nécessaires à l'achèvement de la réalisation du schéma d'accueil des gens du voyage si celui-ci n'est pas révisé.

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Politique de la ville - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	70 000,00 €	881 000,00 €	951 000,00 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	690 000,00 €	690 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	320 300,00 €	320 300,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	175 000,00 €	175 000,00 €
Besoin de financement global	70 000,00 €	336 300,00 €	406 300,00 €

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis :

Les aires de Pirey et de Saône seront créées alors que les projets de Besançon 2 et Grandfontaine devront avoir avancé d'un point de vue technique. Toutefois, la réalisation de ces 2 équipements pourrait être remise en question par la révision possible du schéma départemental. Le budget global proposé est de 471 000 €.

Par ailleurs, les actions de soutien aux communes à la production de terrains familiaux ainsi que l'avance de trésorerie au PLIE se poursuivent sur les mêmes bases qu'en 2007.

- des projets sont modifiés :

En raison de l'investissement accru de la CAGB en matière de réhabilitation du parc public par le biais de la compétence « Habitat », il est proposé pour 2008 un montant nul pour la ligne « fonds de soutien de requalification urbaine ». Suite à l'évaluation de la politique 2008 du Grand Besançon en matière de réhabilitation il conviendra d'envisager l'avenir de cette action.

→ En recette :

Il s'agit des recettes à percevoir émanant de l'Etat et du Conseil général pour les aires de Mamirolle et Pirey, l'aire de Saône étant vraisemblablement programmée en fin d'année 2008. Le remboursement de l'avance de trésorerie octroyée au PLIE est également intégré.

Le fonctionnement 2008 :

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis

L'action d'accompagnement des familles de gens du voyage désireuses d'accéder à un terrain familial ou à un PLA I se poursuivra en 2008.

- des projets sont révisés

Du fait de l'ouverture programmée des aires de Mamirolle et de Pirey, voire de Saône en 2008, il est prévu un accroissement des frais de fonctionnement et d'entretien des aires d'accueil même si tout est mis en oeuvre afin de réduire ceux-ci dans le cadre d'une gestion déléguée au Service Patrimoine de la CAGB.

Par ailleurs le soutien financier de la CAGB au PLIE est accru de 44% pour l'exercice 2008 afin notamment de compenser la diminution de la contribution du Fonds Social Européen (FSE).

→ En recette :

Il s'agit de la subvention de l'Etat dans le cadre de la gestion des aires d'accueil, ainsi que des redevances payées par les usagers suite à la mise en oeuvre du système de pré-paiement des consommations sur l'ensemble des aires.

Commission n° 9 : EQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS.

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Ordiclasse	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	40 000,00	40 000,00
Connexion des Maternelles	10 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	25 000,00	20 000,00
Fonds de concours équipements culturels et sportifs	771 220,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	238 900,00	180 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	791 220,00	15 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	303 900,00	240 000,00
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Mise en réseau enseignement musical	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	360 000,00	360 000,00
Festival "musiques de rues"	155 000,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00	620 000,00	660 000,00
Manifestations/actions culturelles et sportives	50 000,00	100 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	200 000,00	250 000,00
Ordiclasse	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	400 000,00	400 000,00
Connexion des Maternelles	14 800,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	32 800,00	24 000,00
Prestations diverses	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	414 800,00	466 000,00	416 000,00	416 000,00	416 000,00	1 632 800,00	1 714 000,00
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Ordiclasse	50 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	200 000,00	140 000,00
Connexion des Maternelles	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	24 000,00	24 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	56 000,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00	224 000,00	164 000,00
TOTAL DEPENSES	1 206 020,00	481 000,00	491 000,00	491 000,00	491 000,00	1 936 700,00	1 954 000,00
TOTAL RECETTES	56 000,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00	224 000,00	164 000,00
Solde - Besoin de financement	1 150 020,00	440 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	1 712 700,00	1 790 000,00
Moyenne sur 4 ans						428 175,00	447 500,00

- Les projets poursuivis

Le **soutien aux écoles de musique** du territoire est reconduit, ainsi que **leur mise en réseau**, avec un budget de 90 000 €/an.

La CAGB poursuit également la mise en réseau des écoles primaires de l'agglomération via l'opération **ordiclasse**, à raison de 100 000 €/an en fonctionnement et 10 000 €/an en investissement. La **connexion des maternelles** est également maintenue à hauteur de 5000€/an en investissement et 6000 €/an en fonctionnement.

La CAGB renouvelle enfin son fonds de soutien aux **manifestations culturelles et sportives**. Ce fonds est doté d'une enveloppe de 50 000 €/an.

L'enveloppe pour le **festival Musiques de Rues** est de 150 000 € pour le festival et de 5000 € pour la prise en charge des transports des scolaires participant ou assistant au festival.

- Les projets révisés

La CAGB conserve une enveloppe en faveur des projets d'**équipements culturels et sportifs de secteurs innovants**, de 60 000 €/an, excepté en 2008 faute de projets déposés.

- Les nouveaux projets

La CAGB est sollicitée pour participer aux financements des festivités qui seront organisées par le **Centre de Linguistique Appliquée** de Besançon à l'occasion de ses 50 ans.

Dans le cadre du festival Musiques de Rues, il est proposé de prévoir une enveloppe de 10 000 € en soutien aux actions culturelles conduites en amont du festival par l'Association pour la Promotion des Musiques de Rues auprès des écoles de musique, des scolaires du Grand Besançon, et de la population locale (associations villageoises...). Les objectifs et le contenu des actions proposées seront précisés et étudiés par les partenaires au préalable à toute attribution.

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Equipements culturels et sportifs - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	59 720,00 €	15 000,00 €	74 720,00 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	466 000,00 €	466 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	41 000,00 €	41 000,00 €
Besoin de financement global	59 720,00 €	440 000,00 €	499 720,00 €

Les investissements 2008 envisagés

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis :
- Ordiclasse : 10 000 €
- Connexion des maternelles : 5 000 €

→ En recette :

Aucune recette d'investissement n'est attendue

Le fonctionnement 2008

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis :
 - Fonds de soutien aux écoles de musique : 90 000 €
 - Fonds de soutien aux manifestations culturelles et sportives : 50 000€
 - Festival Musiques de Rues : 155 000 €
- de nouveaux projets sont proposés
 - Soutien 50 ans du CLA : (montant à préciser suite à l'instruction du dossier par la Commission 9 en janvier 2008)
 - Actions culturelles dans le cadre du festival Musiques de Rues : 10 000 € (+ 10 000 €)

→ En recette :

Dans le cadre de l'opération Ordiclasse et son extension à la connexion des maternelles, le remboursement des communes pour la prestation de maintenance est prévue à hauteur de 41 000 €.

Commission n° 10 : ENVIRONNEMENT

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Energie (plateformes bois) - AP-CP n°04.7	446 407,00	557 645,00	0,00	0,00	0,00	598 000,00	557 645,00
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
Contribution charte Environnement / Agenda 21 (CPER)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	1 000 000,00	750 000,00
Espaces naturels	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 754,00	0,00
TOTAL dépenses d'investissement	463 407,00	557 645,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00	1 668 754,00	1 307 645,00
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Energie (plateformes bois) - AP-CP n°04.7	398 500,00	398 800,00	0,00	0,00	0,00	399 000,00	398 800,00
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
Espaces naturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
Total recettes d'investissement	398 500,00	398 800,00	0,00	0,00	0,00	429 000,00	398 800,00
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Espaces naturels	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00
Charte d'environnement	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	40 000,00	40 000,00
Education environnement	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	32 000,00	32 000,00
Energie (programme ATENEE et REVE JL)	117 380,00	83 000,00	0,00	0,00	0,00	248 000,00	83 000,00
Fleurissement	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	120 000,00	120 000,00
Etude plateforme bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agriculture SAUGE	98 920,00	110 000,00	120 000,00	0,00	0,00	163 500,00	230 000,00
Cotisations et frais divers	4 500,00	4 580,00	4 580,00	4 580,00	4 580,00	18 000,00	18 320,00
Total dépenses de fonctionnement	288 800,00	245 580,00	172 580,00	52 580,00	52 580,00	701 500,00	523 320,00
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Agriculture SAUGE	130 000,00	175 000,00	0,00	0,00		305 000,00	175 000,00
Energie	102 500,00	46 000,00	0,00	0,00		148 500,00	46 000,00
TOTAL recettes de fonctionnement	232 500,00	221 000,00	0,00	0,00	0,00	453 500,00	221 000,00
TOTAL DEPENSES	752 207,00	803 225,00	422 580,00	302 580,00	302 580,00	2 370 254,00	1 830 965,00
TOTAL RECETTES	631 000,00	619 800,00	0,00	0,00	0,00	882 500,00	619 800,00
Solde - Besoin de financement	121 207,00	183 425,00	422 580,00	302 580,00	302 580,00	1 487 754,00	1 211 165,00
Moyenne sur 4 ans						371 938,50	302 791,25

- Les projets poursuivis

- Plateforme bois :

L'acquisition de la plateforme bois a pu être réalisée en juin 2007, ce qui a permis à la CAGB d'entrer dans une phase du projet où le planning sera mieux maîtrisé.

Toutefois, ce planning, initialement prévu pour une livraison de l'équipement en octobre 2007 a dû être revu dans le temps pour une livraison finalement prévue en Mai 2008. Une livraison au delà de juin 2008 compromettrait l'obtention de la subvention ATSR (92 000 €).

L'étude d'approvisionnement et de gestion, close fin 2007, conduira au choix d'un mode de gestion de la plateforme par la CAGB

- Charte de l'environnement :

Poursuite de l'animation de la démarche : édition du programme d'actions et de la plaquette d'information, évaluation état d'avancement annuel, réalisation (en cours) de fiches de bonnes pratiques pour le Grenelle de l'environnement.

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

- Contrat ATEnEE, projet REVE Jura-Léman :

Poursuite du contrat en cours :

- diagnostic énergétique réalisé fin 2007,
- animation de la campagne Display amorcée dans les communes,
- dossier de demande de certification EEA en cours,
- étude de PDE lancée

- Sauge :

Poursuite du projet avec quelques réalisations visibles :

- chantier-école en vue de l'exploitation de parcelles de type « jardins familiaux » à Montferrand-le-Château,
- marché de Pugey, plaquette « circuits courts », « randonnées de ferme en ferme » dans le cadre des journées du patrimoine,
- formation « de l'idée au projet », création d'un réseau d'une dizaine d'agriculteurs tuteurs accueillant des personnes en EMT (Evaluation en milieu de Travail : 6 bénéficiaires), appui à une vingtaine de porteurs de projet,
- appui au projet de parc agricole de Chalezeule et à la relocalisation des jardins de cocagne,
- appui à la création d'un groupement d'employeurs (mutualisation de besoins en personnel à l'année),
- animation du groupe-projet « paniers de Velotte » (légumes, porc, volailles, oeufs...),
- soutien à la création d'une AMAP (consommateurs du centre de Besançon), rencontre transnationale à Besançon, adhésion au réseau national « Terres en Ville ».

- **Fleurissement** : reconduction de l'opération annuelle.

- *les projets révisés*

- Actions de la Charte de l'environnement / CPER 2007-2013 :

Au moment du bouclage de la rédaction de l'argumentaire du PPIF, rien n'était décidé en matière de fléchage de ces crédits ; aussi, le PPIF mentionne-t-il par défaut une prise d'effet à compter de 2009 des 250 000 € annuels identifiés en environnement dans le CPER (1 M€).

- Espaces naturels :

La somme envisagée au PPIF au titre d'une aide éventuelle au Syndicat Mixte du Marais de Saône n'est plus d'actualité. Les services ont réorienté le Syndicat mixte vers l'appel à projets RFF-DIREN pour obtenir des crédits liés à la compensation environnementale de la LGV.

Par ailleurs, en l'absence de déclaration de sites naturels d'intérêt communautaire, aucune politique publique n'est à ce jour envisagée par la CAGB.

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Environnement - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	0,00 €	557 645,00 €	557 645,00 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	398 800,00 €	398 800,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	245 580,00 €	245 580,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	221 000,00 €	221 000,00 €
Besoin de financement global	0,00 €	183 425,00 €	183 425,00 €

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

- des projets sont révisés :

- **Plateforme bois :** Un surcoût de 23 645 € TTC est estimé au stade APD en raison de l'augmentation des coûts des matériaux et de travaux mais aussi en raison d'un ajout d'équipements pour améliorer les conditions de sécurité et de confort de travail (pose de mâts d'éclairage notamment).

L'AP/CP est à réviser car les travaux ne pourront démarrer que début 2008 (date limite pour l'accord du permis de Construire 25/12/07 ; consultation du marché de travaux lancée fin novembre 2007) et se termineront en Mai 2008.

- **Espaces naturels :** Suppression de la ligne « Espaces naturels » en raison de l'impossibilité de subventionner le Syndicat mixte du marais de Saône.

→ En recette :

- des projets sont révisés :

Plateforme bois : le surcoût envisagé n'impactera pas, ou très faiblement, le budget environnement du fait de la suppression des sommes dédiées aux espaces naturels et de la possibilité de faire de même par fléchage du montant restant dans le cadre du montant Charte/CPER.

Toutefois, ce budget a plutôt vocation à être consacré à de nouvelles actions ou une plus value environnementale de projets pour lesquels la CAGB souhaite solliciter des subventions dans le cadre du CPER

Le fonctionnement 2008 :

→ En dépense :

- des projets sont révisés :

Espaces naturels : Augmentation légère de la ligne cotisations pour correspondre à la réalité des besoins :

- Energie-Cités : 2 000 €
- Terres en Ville : 2 050 €
- ASQAB : 480 €
- CBN : 50 €

→ En recette :

Aucune recette de fonctionnement n'est attendue

Commission n° 11 : TOURISME

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Création équipements fluviaux - AP-CP n°04.6	206 637,61	2 432 457,86	556 615,49	0,00	0,00	2 853 799,73	2 989 073,35
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
Réparation Halte Saint Paul / Equipements fluviaux	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
Circuits pédestres et VTT	156 240,80	0,00	0,00	0,00	0,00	141 476,00	0,00
Hébergement de plein air	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	40 000,00	40 000,00
Contribution programme sites Vauban UNESCO (CPER)	0,00	179 000,00	162 000,00	179 000,00	173 000,00	1 000 000,00	693 000,00
Contribution statutaire + Projet scientifique et culturel SM NANCRA Y	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00	120 000,00
Plan d'eau Osselle	30 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00	0,00
TOTAL dépenses d'investissement	403 378,41	2 661 457,86	758 615,49	219 000,00	213 000,00	4 065 775,73	3 852 073,35
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Création équipements fluviaux - AP-CP n°04.6	14 642,27	1 085 160,00	723 440,00	0,00	0,00	1 824 267,29	1 808 600,00
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
Circuits pédestres et VTT	5 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	10 000,00
Total recettes d'investissement	19 642,27	1 095 160,00	723 440,00	0,00	0,00	1 839 267,29	1 818 600,00
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Contribution statutaire + Projet scientifique et culturel SM NANCRA Y	340 000,00	350 200,00	360 706,00	371 527,00	382 673,00	1 414 000,00	1 465 106,00
Subvention SEM Citadelle	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	200 000,00	200 000,00
Observatoire du Tourisme fluvial	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	9 000,00	12 000,00
Gestion Halte Saint Paul / Equipements fluviaux	54 098,00	35 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	232 000,00	245 000,00
Journées du patrimoine	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	80 000,00	80 000,00
UNESCO et tricentenaire VAUBAN	25 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	70 000,00	60 000,00
Circuits pédestres et VTT	5 000,00	75 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	130 000,00	150 000,00
OTSI et promotion touristique	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	200 000,00	200 000,00
Cotisations et divers	8 202,00	5 800,00	5 800,00	5 800,00	5 800,00	23 200,00	23 200,00
Total dépenses de fonctionnement	552 300,00	604 000,00	599 506,00	610 327,00	621 473,00	2 358 200,00	2 435 306,00
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Gestion Halte Saint Paul / Equipements fluviaux	3 400,00	3 400,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	58 400,00	63 400,00
Circuits pédestres et VTT	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Hébergement de plein air	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
TOTAL recettes de fonctionnement	3 400,00	22 900,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	68 400,00	82 900,00
TOTAL DEPENSES	955 678,41	3 265 457,86	1 358 121,49	829 327,00	834 473,00	6 423 975,73	6 287 379,35
TOTAL RECETTES	23 042,27	1 118 060,00	743 440,00	20 000,00	20 000,00	1 907 667,29	1 901 500,00
Solde - Besoin de financement	932 636,14	2 147 397,86	614 681,49	809 327,00	814 473,00	4 516 308,44	4 385 879,35
Moyenne sur 4 ans						1 129 077,11	1 096 469,84

- les projets poursuivis

La Communauté d'Agglomération poursuit son soutien à la **SEM Citadelle** (50 000 €/an) et à l'**Office de Tourisme** de Besançon (50 000 €/an).

En matière d'**hébergement de plein air**, l'étude de définition du schéma d'agglomération ayant été conduite sur 2007, il s'agit, à compter de 2008, de mettre en place la politique arrêtée. Les lignes de crédits restent inchangées (10 000 €/an à compter de 2008). Par ailleurs, une subvention de 9 500 € est attendue de la part de la Région Franche-Comté.

Le Grand Besançon renouvelle également ses actions d'animation du patrimoine, en coordonnant la **semaine du patrimoine** (20 000 €/an) et en développant des actions de sensibilisation de la population à la **démarche UNESCO** (15 000 €/an).

Delibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

49/72

- les projets révisés

La CAGB contribuera au fonctionnement du **Syndicat Mixte du Musée des maisons comtoises de Nancray** en 2008 pratiquement à la hauteur prévue dans le PPIF 2007-2010 (350 200 au lieu de 349 000 €) en se basant sur une évolution de 3% des dépenses de fonctionnement.

Le Musée sollicite par ailleurs ses membres (CAGB et CG25) à hauteur de 30 000 € en 2008 en contribution d'investissement. Ces crédits d'investissement doivent permettre de mettre en place les premières actions du Projet Scientifique et Culturel (PSC) du Musée qui a été présenté à la CAGB et a reçu un accueil favorable. Les crédits inscrits en fonctionnement pour les années suivantes se basent sur une évolution de 3% par an en fonctionnement et la somme de 30 000 € est inscrite en investissement chaque année en prévision de la poursuite du PSC.

Conformément à un engagement pris en 2007, le Grand Besançon contribuera au **programme de requalification du patrimoine lié à Vauban** dans le cadre du projet UNESCO à hauteur d'1 M€. Cette participation initialement inscrite à part égale entre 2008 et 2009 s'étalera en fait de 2008 à 2013, en fonction de l'avancement des travaux, selon une répartition établie avec la Ville de Besançon.

L'aménagement du port d'agglomération multisites va se concrétiser avec la réalisation des travaux à Besançon et Deluz. Dans le cadre de l'attribution des marchés, il a été nécessaire de prendre en compte un surcoût de 299 000 € TTC. L'APCP a été révisée en ce sens en DM2 du budget 2007.

Concernant **la gestion des équipements fluviaux** : suite à des dégradations et à la crue de l'été 2007, des réparations sur les équipements nautiques de la halte du Moulin St Paul s'avèrent nécessaires en vue de la saison touristique 2008. Une enveloppe prévisionnelle de 10 000€ (non programmée jusque là) est pour cela inscrite en investissement. Par ailleurs, l'accueil des plaisanciers et la sécurité sur le site nécessitent d'être améliorés, entraînant d'éventuelles prestations de gestion complémentaires (+4000€).

Pour autant, ceci n'entraîne pas d'augmentation de cette ligne sur le budget 2008 par rapport aux prévisions, car la gestion des deux autres sites (port fluvial et Deluz) prévue initialement courant 2008, n'interviendra pas avant fin 2008. Au total le budget de gestion 2008 est ramené de 70 000 € à 45 000 € (10 000 € en investissement, 35 000 € en fonctionnement). Les recettes sont parallèlement ramenées de 15 000 € à 3400 €.

Les années suivantes la somme de 70 000 € reste programmée en fonctionnement pour la gestion des 3 sites du port, mais l'étude-conseil (en cours) commanditée par la CAGB permettra d'affiner les prévisions, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Pour les circuits pédestres et VTT, la somme de 52 000 € TTC prévue en 2008 dans le PPIF 2007 a été supprimée car reprogrammée au sein du budget 2007 en cours d'année. Le reste est sans changement par rapport aux prévisions précédentes, la CAGB assurera l'entretien du balisage, de la signalétique, des équipements de confort des circuits (25 000 €/an en fonctionnement), les communes assurant de leur côté l'entretien de l'emprise des chemins. De même, la CAGB prévoit de concevoir sur l'année 2008 des supports de promotion des circuits (50 000 €).

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Tourisme - Budget primitif 2008			
	Reports	Propositions 2008	Total budget
Total des dépenses d'investissement	179 342,34 €	2 661 457,86 €	2 840 800,20 €
Total des recettes d'investissement	0,00 €	1 095 160,00 €	1 095 160,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	-	604 000,00 €	604 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	22 900,00 €	22 900,00 €
Besoin de financement global	179 342,34 €	2 147 397,86 €	2 326 740,20 €

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

50/72

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

- les projets poursuivis

Hébergement de plein-air : 10 000 €

- les projets révisés :

- création des équipements fluviaux : 2 432 457,86 €
- circuits pédestres et VTT : 0€
- soutien à la requalification du patrimoine lié à Vauban : 179 000 €
- réparation des équipements fluviaux (halte Moulin Saint-Paul) : 10 000 €
- soutien au Syndicat Mixte du Musée des maisons comtoises de Nancray : 30 000 €

→ En recette :

- les projets poursuivis :

Subvention à percevoir pour l'aménagement des circuits pédestres et VTT : subvention Conseil Général G25 : 10 000€.

- les projets révisés :

Réajustement des versements des subventions attendues pour la création des équipements fluviaux : 1085 160€.

Le fonctionnement 2008 :

→ En dépense :

- les projets poursuivis :

- circuits pédestres et VTT : 75 000 €
- soutien à la SEM Citadelle : 50 000 €
- soutien à l'Office de Tourisme : 50 000 €
- semaine du patrimoine et démarche UNESCO 35 000 €
- soutien au Syndicat Mixte Musée de Nancray : 350 200 € (évolution minime de +1200€)

- les projets révisés

Gestion des équipements fluviaux : 35 000 € (- 35 000 €)

→ En recette :

- les projets révisés

Hébergement de plein-air : une subvention de 9 500 € est attendue de la part de la Région Franche-Comté pour l'étude de définition du schéma.

Partie 2. Les propositions des budgets annexes

Commission n° 2 : ZONE D'ACTIVITES DU NORET (BUDGET ANNEXE)

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Remboursement Emprunt	0,00	329 636,73	305 410,73	312 017,37	0,00	750 000,00	947 064,83
Opérations d'ordre	1 184 902,46	399 636,73	345 410,73	338 838,09	0,00	0,00	1 083 885,55
TOTAL dépenses d'investissement	1 184 902,46	729 273,46	650 821,46	650 855,46	0,00	750 000,00	2 030 950,38
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Mobilisation emprunt	947 064,82	0,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00	0,00
Opérations d'ordre	237 837,64	729 273,46	650 821,46	650 855,46	0,00	0,00	2 030 950,38
Total recettes d'investissement	1 184 902,46	729 273,46	650 821,46	650 855,46	0,00	750 000,00	2 030 950,38
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Acquisitions terrains	122 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 010,00	0,00
Etudes	23 628,50	15 000,00	10 000,00	3 410,36	0,00	61 844,00	28 410,36
Travaux	920 345,14	10 000,00	0,00	0,00	0,00	922 708,00	10 000,00
Frais financiers	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
Opérations d'ordre	237 837,64	739 273,46	660 821,46	660 855,46	0,00	0,00	2 060 950,38
TOTAL dépenses de fonctionnement	1 303 821,28	774 273,46	680 821,46	674 265,82	0,00	1 136 562,00	2 129 360,74
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Ventes	78 102,00	273 966,00	273 966,00	273 966,00	0,00	900 000,00	821 898,00
Subvention Conseil Général	26 151,00	39 226,00	0,00	0,00	0,00	67 545,00	39 226,00
Subvention d'équilibre calculée en fonction de l'échéancier des ventes	14 665,82	51 444,73	51 444,73	51 461,73	0,00	169 017,00	154 351,19
Excédent N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'ordre	1 184 902,46	409 636,73	355 410,73	348 838,09	0,00	0,00	1 113 885,55
TOTAL recettes de fonctionnement	1 303 821,28	774 273,46	680 821,46	674 265,82	0,00	1 136 562,00	2 129 360,74
TOTAL DEPENSES	2 488 723,74	1 503 546,92	1 331 642,92	1 325 121,28	0,00	1 886 562,00	4 160 311,12
TOTAL RECETTES	2 488 723,74	1 503 546,92	1 331 642,92	1 325 121,28	0,00	1 886 562,00	4 160 311,12
Solde - Besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Moyenne sur 4 ans							

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Budget annexe Zone d'activités du Noret 2008				
	Reports	Propositions 2008	opérations d'ordre et financières	Total budget
Total des dépenses d'investissement			0,00 €	399 636,73 €
Total des recettes d'investissement (hors autofinancement)			0,00 €	729 273,46 €
Total des dépenses de fonctionnement (hors autofinancement)			25 000,00 €	774 273,46 €
Total des recettes de fonctionnement (hors subvention d'équilibre)			313 192,00 €	722 828,73 €

A fin 2007, la quasi-totalité des travaux d'aménagement de cette zone était réalisée conformément au plan de financement adopté en février 2007.

Les ventes en 2007, quant à elles, n'ont pas suivi le planning de commercialisation annoncé lors de la création du budget annexe : une vente a été réalisée et représente 35% des ventes prévues au budget primitif 2007. Six projets sont en phase d'avant projet et de validation de leur opportunité par la commission Economie et pourraient être réalisés sur 2008.

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Ce décalage a entraîné un recours à l'emprunt plus important sur 2007 pour financer les travaux réalisés cette même année soit 947 064,46€ contre 750 000 € prévus. Cette mobilisation sera remboursée au rythme de la commercialisation future des lots.

Le PPIF 2008-2011 propose une commercialisation de 15 220 m² par an (soit une recette de vente de 273 966 € par an).

Des frais d'études, de commercialisation éventuels sont réinscrits en 2008,2009 et 2010.

Le PPIF 2008-2011 retrace le plan de financement initial voté en février avec une simple révision du planning du fait du retard des ventes.

Pour rappel :

Afin de fixer un prix de vente en conformité avec le prix du marché soit 18 € HT, le budget principal prendra à sa charge (délibération communautaire du 16 février 2007) la différence entre ce prix de vente et le prix de revient calculé à ce jour à 21,38 € HT, soit 3,38 € H.T/m².

Le montant de la participation du Budget principal au budget annexe s'élève à ce jour à 169 017 € sur la période de réalisation et de commercialisation.

Le fonctionnement 2008 :

→ En dépense :

Le fonctionnement de ce budget pour l'année 2008 retrace les dépenses suivantes :

- les dépenses d'études (15 000 €), de travaux (10 000 €) et de frais financiers (10 000 €).
- des dépenses d'un montant de 739 273,46 € retraçant les opérations d'ordre spécifiques de cette gestion.

→ En recette :

Le fonctionnement de ce budget pour l'année 2008 retrace les recettes suivantes :

- les ventes de terrains pour 273 966 € soit 15 220 m² en 2008 à 18 € HT m²,
- l'encaissement de la subvention du Conseil Général pour 39 226 €,
- la participation de la CAGB à hauteur de 3,38€ du m² soit 51 444,73 €,
- des recettes d'un montant de 409 636,73 € retraçant les opérations d'ordre spécifiques de cette gestion.

L'investissement 2008 :

→ En dépense :

Les dépenses d'investissement concernent uniquement les opérations d'ordre spécifiques de cette gestion de stock pour 399 636,73 € et le remboursement partiel de l'emprunt prévisionnel pour 329 636,73€ suite à la vente des parcelles réalisées.

→ En recette :

Les recettes d'investissement concernent les opérations d'ordre spécifiques de cette gestion de stock pour 729 273,46 €.

Commission n° 4 : TRANSPORTS (BUDGET ANNEXE)

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Aménagement de l'extension du dépôts KEOLIS de Planoise - AP/CP n° 06.2	868 403,45	1 500 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 671 818,80	2 500 000,00
Acquisition de bus et matériel embarqué (+3% par an) - AP/CP n° 06.1	3 466 629,30	1 855 000,00	2 469 103,36	1 653 383,37	1 700 000,00	7 093 548,93	7 677 486,73
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
DSP : travaux de bâtiment (dont sécurité incendie)	386 523,50	170 000,00	186 540,00	112 080,00	120 000,00	582 310,00	588 620,00
Acquisition mobilière	502 055,54	120 000,00	166 540,00	112 080,00	110 000,00	562 669,50	508 620,00
Outillage	101 461,33	50 000,00	83 270,00	56 040,00	60 000,00	253 830,00	249 310,00
Etudes	266 587,00	70 000,00	88 270,00	56 040,00	55 000,00	365 805,00	269 310,00
Site propre Hauts du Chazal	15 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 208,19	0,00
Site propre TEMIS	282 185,83	0,00	0,00	0,00	0,00	70 510,87	0,00
Mission TGV dont étude service ferroviaire nord	73 400,00	70 000,00	59 135,00	28 020,00	30 000,00	89 590,00	187 155,00
TCSP (études et travaux)	0,00	2 687 503,00	14 211 798,00	45 158 923,00	62 810 695,00	0,00	124 868 919,00
Infrastructure ferroviaire Nord	0,00	2 400 000,00	3 000 000,00	3 100 000,00	2 500 000,00	207 245,00	11 000 000,00
TOTAL dépenses investissement	5 962 770,95	8 922 503,00	21 264 656,36	50 276 566,37	67 385 695,00	10 928 536,29	147 849 420,73
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Aménagement de l'extension du dépôts KEOLIS de Planoise - AP/CP n° 06.2	0,00	0,00	300 000,00	400 000,00	100 000,00	0,00	800 000,00
Acquisition de bus et matériel embarqué (+3% par an) - AP/CP n° 06.1	90 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	120 000,00	120 000,00
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
TCSP (études et travaux)	0,00	0,00	403 125,45	2 131 769,70	6 773 838,45	0,00	9 308 733,60
Site propre TEMIS	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
Halle pôle santé : travaux	149 969,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
Etudes TCSP	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	120 000,00	60 000,00
TOTAL recettes investissement	269 969,00	60 000,00	823 125,45	2 591 769,70	6 903 838,45	300 000,00	10 378 733,60
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Charges de personnel	462 000,00	653 629,00	673 237,87	693 435,01	714 238,06	1 924 468,42	2 734 539,93
DSP urbaine + tarification intermodale (+4% par an)	21 402 400,00	22 250 000,00	23 140 000,00	24 065 600,00	25 028 224,00	90 216 127,68	94 483 824,00
Affréteurs périurbains (2,5% par an les années suivantes)	6 545 400,00	6 800 000,00	6 970 000,00	7 144 250,00	7 322 856,25	27 402 756,85	28 237 106,25
Entretien bornes escamotables	82 250,00	40 000,00	39 000,00	40 000,00	41 000,00	154 000,00	160 000,00
Etudes	65 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	365 000,00	400 000,00
Subventions et fonds de concours (Aménagement carrefours, voie en site propre parc urbain de Planoise et Pont du Chemin Français)	100 515,00	420 000,00	680 000,00	100 000,00	0,00	200 000,00	1 200 000,00
Prestation services centraux (+3% par an)	0,00	100 000,00	103 000,00	106 090,00	109 272,70	0,00	418 362,70
Divers frais de fonctionnement	396 684,40	345 000,00	345 000,00	345 000,00	345 000,00	1 120 000,00	1 380 000,00
TOTAL dépenses fonctionnement	29 054 249,40	30 708 629,00	32 050 237,87	32 594 375,01	33 660 591,01	121 382 352,95	129 013 832,88
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Billetterie exploitation et produits divers	560 000,00	575 000,00	590 000,00	620 000,00	620 000,00	2 345 000,00	2 405 000,00
DGD (+1% par an)	266 207,28	268 869,35	271 558,05	274 273,63	277 016,36	1 080 908,31	1 091 717,39
Subventions	47 819,90	85 675,00	85 675,00	85 675,00	75 675,00	286 919,40	332 700,00
Prestation transport scolaire (1%/an)	2 800 213,00	2 958 290,00	2 987 872,90	3 017 751,63	3 047 929,15	11 272 903,68	12 011 843,67
VT : taux à 1,30% de 2006 à 2008 (base +2% par an)	19 658 466,21	20 956 303,22	21 375 429,28	21 802 937,87	22 238 996,63	73 897 419,93	86 373 667,00
VT : taux à 1,80% à compter de 2009 (base +2% par an)	0,00	0,00	8 221 318,96	8 385 745,33	8 553 460,24	0,00	25 160 524,53
Cession d'actif et opérations diverses	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL recettes de fonctionnement	23 362 706,39	24 874 137,57	33 561 854,19	34 216 383,46	34 843 077,38	89 003 151,32	127 495 452,60
TOTAL DEPENSES	35 017 020,35	39 631 132,00	53 314 894,23	82 870 941,38	101 046 286,01	132 310 889,24	276 863 253,61
TOTAL RECETTES	23 632 675,39	24 934 137,57	34 384 979,64	36 808 153,16	41 746 915,83	89 303 151,32	137 874 186,20
Solde - Besoin de financement	11 384 344,96	14 696 994,43	18 929 914,59	46 062 788,22	59 299 370,18	43 007 737,92	138 989 067,42
Moyenne sur 4 ans						10 751 934,48	34 747 266,85

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

54/72

- les projets poursuivis

L'aménagement des carrefours à feux du boulevard nord à Besançon

- Les projets révisés

- La DSP transports urbains et le marché d'affrètement périurbain, pour prendre en compte les avenants de la DSP et nouveaux prix du marché d'affrètement,
- L'acquisition de bus et matériels embarqués, pour répondre au programme pluriannuel d'investissement défini contractuellement dans la DSP,
- Les travaux d'entretien et d'amélioration des dépôts GINKO, notamment avec la nécessaire mise en sécurité incendie du dépôt de Planoise dans le cadre de l'exploitation de véhicules GNV,
- L'extension du dépôt de Planoise sur le site de l'ex-SPIC, pour répondre aux nécessités d'actualisation d'une enveloppe budgétaire préalable définie en 2004 et à la prise en compte de l'évolution des contraintes techniques et réglementaires de l'opération.

- Les nouveaux projets

Les nouveaux projets pris en compte sont :

- La participation du Grand Besançon à la construction du pont, dédié aux modes doux, dit du Chemin-Français, à Besançon, sur la ligne Gare TGV – Gare Viotte, afin d'améliorer notamment la performance des lignes n°31 et n°32 dans le quartier Viotte grâce à ce passage en site propre au dessus de la voie ferrée,
- La participation du Grand Besançon à l'opération du parc urbain de Planoise pour la réalisation d'une voie en site propre bus au cœur du projet,
- La réalisation des travaux d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire nord, pour permettre la mise en œuvre d'un service ferroviaire performant et adapté aux besoins entre la gare TGV et la gare Viotte, à l'horizon de l'arrivée du TGV Rhin-Rhône dans l'agglomération,
- Le lancement des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et les études opérationnelles du TCSP dès 2008.

Dès 2008, l'opération TCSP intègre donc, outre les études et travaux du TCSP, la réalisation de l'infrastructure ferroviaire Nord et les travaux du dépôt des bus de Planoise.

Afin de financer cette opération, dès 2008, la provision de VT constituée depuis 2006 sur le budget principal, sera alors libérée au fur et à mesure de travaux à réaliser comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

C'est par le biais de la subvention d'équilibre que cette provision de VT sera réintégrée dans le budget annexe et transférée en investissement par le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

	2006	Budget 2007	CA 2007	2008	2009	2010	2011
DEPENSES							
opérations liées aux TCSP (en HT)							
TCSP Hauts du chazal		308 308	0	0	0	0	0
TCSP TEMIS	331 079	12 422	282 186	0	0	0	0
Niveau de service ferroviaire / Mission TGV	38 768	48 400	73 400	0	0	0	0
Étude d'insertion fonctionnelle urbaine	80 284	62 600	83 600	0	0	0	0
Étude d'expertise matérielle	18 275	24 650	0	0	0	0	0
Frais de personnel : * chef de projet TCSP (arrivé au 1er septembre 2007) * collaborateurs chef de projet (hypothèse d'arrivée au 1er décembre 2007)	0	60 000	53 700	268 083	276 125	284 409	292 942
Lancement TCSP	0	0	0	2 687 503	14 211 798	45 158 923	62 810 695
Infrastructure ferroviaire Nord	0	0	0	2 400 000	3 000 000	3 100 000	2 500 000
Dépôt de bus Planoise				1 500 000	1 000 000	0	0
TOTAL Dépenses d'investissement	468 405	516 381	492 886	6 855 586	18 487 923	48 543 332	65 603 637
RECETTES							
Subventions à recevoir							
TCSP Hauts du chazal	56 540	12 500	0	0	0	0	0
TCSP TEMIS	30 000	63 654	0	30 000	0	0	0
Halte ferroviaire Pôle Santé	0	0	0	0	0	0	0
Étude d'insertion fonctionnelle urbaine	0	65 025	30 000	0	30 000	30 000	0
Étude d'expertise matérielle	0	0	0	0	30 000	30 000	0
Lancement TCSP	0	0	0	0	403 125	2 131 770	6 773 838
Dépôt de bus Planoise					300 000	400 000	100 000
TOTAL Recettes d'investissement	86 540	141 179	30 000	30 000	733 125	2 561 770	6 873 838
Besoin de financement des opérations	381 865	375 202	462 886	6 825 586	17 754 798	45 981 563	58 729 798
Versement transports							
Base de recettes VT : taux à 1,05% et évolution de 1,5% de la base en 2006 et 2007 et 2% en 2008	15 111 268	15 941 249	15 877 992	16 926 244	17 264 769	17 610 064	17 962 266
Base de recettes VT : taux à 1,30% et évolution de 1,5% de la base en 2006 et 2007 et 2% en 2008	18 319 047	20 508 287	19 658 466	20 956 302	29 596 747	30 188 682	30 792 455
Supplément de VT (passage de 1,05% à 1,30% en 2006 et à 1,80% en 2009)	3 207 780	4 567 038	3 780 474	4 030 058	12 331 978	12 578 617	12 830 190
Excédent de financement entre le complément de VT et le besoin de financement des opérations	2 825 914	4 191 836	3 317 588	-2 795 528	-5 422 820	-33 402 945	-45 899 608
<i>Actualisation 2006 et 2007</i>		564 631	564 631	-874 248			
Provision constituée	2 261 283	4 756 467	3 882 220	3 155 810	12 331 978	12 578 617	12 830 190

EVOLUTION PROVISION DE VT	2006	2007	Prévision 2008	Prévision 2009	Prévision 2010	Prévision 2011	Total PPIF 2006-2011
Opération TCSP à financer en net	381 865	462 886	6 825 586	17 754 798	45 981 563	58 729 798	130 136 496
Provision à constituer (supplément de VT)	2 261 283	4 756 467	3 155 810	12 331 978	12 578 617	12 830 190	47 914 346
Provision cumulée	2 261 283	7 017 750	10 173 561	22 505 539	35 084 156	47 914 346	
Provision à libérer	0	0	6 825 586	15 679 953	12 578 617	12 830 190	47 914 346
Solde de provision à libérer	2 261 283	7 017 750	3 347 975	0	0	0	0

A compter de 2008, sont refacturées au budget annexe transports les prestations des services centraux de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon centralité assurés par le budget principal.

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Budget annexe TRANSPORTS 2008				
	Reports	Propositions 2008	opérations d'ordre et financières	Total budget
Total des dépenses d'investissement	522 456,54 €	8 922 503,00 €	920 561,00 €	10 365 520,54 €
Total des recettes d'investissement (hors autofinancement et hors emprunt)	101 679,00 €	60 000,00 €	3 350 144,35 €	3 511 823,35 €
Total des dépenses de fonctionnement (hors autofinancement)		30 708 629,00 €	3 638 327,35 €	34 346 956,35 €
Total des recettes de fonctionnement (hors subvention d'équilibre)		24 874 137,57 €	0,00 €	24 874 137,57 €
Besoin de financement global	420 777,54 €	14 696 994,43 €	1 208 744,00 €	16 326 515,97 €

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

56/72

En 2008, l'inscription des premiers travaux de l'opération TCSP nécessite de libérer une partie de la provision de VT accumulée depuis 2006. Ainsi, 6 826 586 €, par le biais de la subvention d'équilibre du budget principal, vont venir financer les travaux à réaliser en 2008 nets de subventions (6 557 503 €) ainsi que les charges de personnel affectées à cette opération (268 083 €).

Cette provision de VT sera transférée en investissement, pour le financement des travaux TCSP, par le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Ainsi la subvention d'équilibre 2008 versée par le budget principal d'un montant global de 16 030 321,78 € permet :

- la couverture du besoin réel de financement que nécessite l'exploitation du service Transports hors opération TCSP : 12 360 546,78 €,
- la constitution de la provision de VT au titre de 2007 de 3 155 210,
- la reprise de la provision de VT devant financer les travaux d'investissement et les charges de fonctionnement 2008 liés au TCSP : soit 6 826 586 €.

Subvention d'équilibre versée par le budget principal =	Subvention réelle d'équilibre dégagée par l'exploitation du service Transports	Constitution de la provision 2007	Reprise de la provision pour financement TCSP
16 030 321,78€ =	12 360 546,78 €	- 3 155 210€	+ 6 826 586 €

Evolution de la subvention d'équilibre du budget annexe Transports :

	2005	2006	2007	2008
Subvention d'équilibre versée par le budget principal	10 700 000	8 138 717	8 560 220	16 030 322
Reprise de provision				-6 825 586
Provision de VT		2 261 283	4 756 467	3 155 810
Sous total subvention d'équilibre recalculée	10 700 000	10 400 000	13 316 687	12 360 546
Actualisation n+1 relative à n. retraitée sur n			-874 245	
Total subvention d'équilibre recalculée après actualisation	10 700 000	10 400 000	12 442 442	12 360 546

En 2008, il ne s'avère pas nécessaire de dégager un autofinancement au-delà du transfert de la provision de VT pour financer les travaux de l'opération TCSP (soit 6 557 503 €) car les dotations aux amortissements, formant les recettes propres d'investissement, couvrent à elles seules, le remboursement de l'annuité d'emprunt en capital à échoir au cours de l'exercice 2008.

Le besoin de financement de 16 326 515,97 € (tableau bas de page 61) est donc couvert par la subvention d'équilibre sollicitée auprès du budget principal à hauteur de 15 898 475,16 € et un recours prévisionnel à l'emprunt à hauteur de 296 194,19 €.

Dans l'attente de la reprise de résultats 2007, 420 777,54 € de besoin de financement des reports d'investissement seront financés « budgétairement » pour partie par le recours prévisionnel à l'emprunt.

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

- des projets sont poursuivis :

L'aménagement des carrefours à feux du boulevard nord à Besançon

- des projets sont révisés :
 - **L'acquisition de bus et matériels embarqués**, pour répondre au programme pluriannuel d'investissement défini contractuellement dans la DSP. Le programme 2008 prévoit l'acquisition d'un minibus pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), de deux bus moyenne capacité, de quatre bus standards et d'un bus articulé. En matériel embarqué, il est à noter la poursuite de l'équipement des bus en système d'annonce vocale des stations pour l'accessibilité des malvoyants, conformément à la loi sur le handicap de février 2005.
 - **Les travaux d'entretien et d'amélioration des dépôts GINKO**, notamment avec la nécessaire mise en sécurité incendie du dépôt de Planoise dans le cadre de l'exploitation de véhicules GNV. Une étude de danger a été menée en 2007, en partenariat avec le SDIS. Cette étude a conclu à la nécessité de mettre en œuvre un système de protection incendie adapté à l'exploitation du GNV. 2008 serait l'année de démarrage de cette mise en œuvre.
 - **L'extension du dépôt de Planoise** sur le site de l'ex-SPIC, pour répondre aux nécessités d'actualisation d'une enveloppe budgétaire préalable définie en 2004 et à la prise en compte de l'évolution des contraintes techniques et réglementaires de l'opération. Ce projet, indispensable pour le regroupement des ateliers et des fonctions administratives sur le dépôt de Planoise, et le transfert de 25 bus de Trey à Planoise, intervient dans le cadre du programme de la DSP (réduction de la contribution financière forfaitaire de 180 K€ HT valeur 2004 par an) et dans le cadre plus global du projet TCSP (conservation d'un dépôt bus moderne et disparition du dépôt de Trey).
 - La prise en compte de la création de la Mission **TCSP** par l'affectation de nouveaux crédits permettant de lancer les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et les études opérationnelles dès 2008 et respecter le planning de l'opération (début de travaux avant 2011 pour une livraison d'une première phase d'opération avant 2014).

- De nouvelles actions sont proposées :

La réalisation des travaux d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire nord, pour permettre la mise en œuvre d'un service ferroviaire performant et adapté aux besoins entre la gare TGV et la gare Viotte, à l'horizon de l'arrivée du TGV Rhin-Rhône dans l'agglomération. Cette infrastructure permettrait de desservir par le train les communes de Miserey-Salines et Ecole-Valentin et le quartier des « Portes de Vesoul » à Besançon, participant ainsi fortement au développement urbain de ces communes et de ce quartier.

→ **En recette :**

Les recettes attendues sont les suivantes :

- Subventions ADEME pour l'achat de bus GNV
- Financement RFF sur les travaux d'infrastructures ferroviaires nord

Le fonctionnement 2008 :

→ **En dépense :**

- les projets révisés :

La DSP transports urbains et le marché d'affrètement périurbain, pour prendre en compte les avenants de la DSP et nouveaux prix du marché d'affrètement ;

- les actions nouvelles :

- La participation du Grand Besançon à la **construction du pont**, dédié aux modes doux, dit **du Chemin-Français**, à Besançon, sur la ligne Gare TGV – Gare Viotte, afin d'améliorer notamment la performance des lignes n°31 et n°32 dans le quartier Viotte grâce à ce passage en site propre au dessus de la voie ferrée. Cette opération d'aménagement est prévue dans le cadre du programme d'investissement de la DSP 2005-2010.

- La participation du Grand Besançon à l'opération du **parc urbain de Planoise** pour la réalisation d'une **voie en site propre bus** au cœur du projet. Cette voie en site propre permettrait la conservation du passage direct des lignes n°27 et n°52 (Avanne-Aveney) au cœur du quartier de Planoise, en lien avec le Lycée Victor Hugo, et permettrait la desserte du cœur du parc urbain depuis Planoise et d'autres quartiers bisontins.

Les frais de personnel propres à la gestion du réseau de transport GINKO sont inscrits directement en dépenses de fonctionnement du budget annexe.

Estimation 2008 : 653 629€ puis +3% par an, sur le PPIF 2008-2011.

→ **En recette :**

Les autres principales recettes attendues sont les suivantes :

- Les recettes d'exploitation GINKO, dont les recettes commerciales périurbaines et la redevance publicitaire
- Le versement transport à 1,30 % jusqu'en 2008, puis passage à 1,80% (taux maximum) à compter de 2009
- Comme validé lors du budget primitif 2006, le différentiel de recette, lié à l'augmentation du taux de VT en 2006, de 1,05% à 1,30%, fait l'objet d'une provision permettant le financement du projet de réseau TCSP d'agglomération,
- Les subventions de la SNCF, du CRFC et du CG25 au titre de Mobilignes et de l'intermodalité
- La subvention du CG25 au titre des transports scolaires périurbains
- Le versement de la DGD par l'Etat au titre du transport scolaire sur Besançon

Commission n° 9 : CRR (BUDGET ANNEXE)

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>							
Cité des arts et de la culture - AP/CP n°06.3	1 678 959,00	2 958 956,00	12 667 880,00	14 742 751,00	15 879 935,00	11 032 862,92	46 249 522,00
<i>Projets en mode de gestion Reports</i>							
Instruments - CNR actuel	19 000,00	19 380,00	19 767,60	11 299,32	11 525,31	69 446,92	61 972,23
Mobilier, informatique, véhicule	10 250,00	17 850,00	3 121,20	3 183,62	3 247,29	34 404,82	27 402,11
Grosses réparations bâtiments	16 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00		
TOTAL dépenses d'investissement	1 724 209,00	3 011 186,00	12 705 768,80	14 772 233,94	15 909 707,60	11 136 714,66	46 338 896,34
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Cité des arts et de la culture - AP/CP n°06.3	1 007 247,00	1 331 530,00	8 816 068,00	9 017 222,00	12 043 939,00	7 025 000,00	31 208 759,00
Total recettes d'investissement	1 007 247,00	1 331 530,00	8 816 068,00	9 017 222,00	12 043 939,00	7 025 000,00	31 208 759,00
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Charges de personnel	3 708 042,00	3 950 862,03	4 086 387,90	4 225 979,53	4 369 758,92	15 513 065,72	16 632 988,38
Logistique	110 370,00	111 245,00	114 026,13	116 306,65	118 632,79	446 327,76	460 210,57
Entretien du bâtiment et des biens	55 000,00	40 000,00	41 000,00	42 025,00	43 075,63	292 634,17	166 100,63
Actions culturelles et pédagogiques du CNR	25 251,00	33 000,00	33 825,00	36 223,19	37 128,77	152 703,15	140 176,96
Assurance	9 000,00	9 500,00	9 737,00	12 318,91	12 626,88	35 012,86	44 182,79
Prestations des services centraux	198 000,00	155 000,00	158 100,00	161 262,00	164 487,24	392 000,00	638 849,24
Formation/déplacements et divers	47 670,26	46 031,00	97 181,78	98 361,32	99 570,35	247 404,05	341 144,45
TOTAL dépenses de fonctionnement	4 153 333,26	4 345 638,03	4 540 257,81	4 692 476,61	4 845 280,57	17 079 147,71	18 423 653,02
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Inscriptions	247 717,50	250 194,68	252 696,62	255 223,59	257 775,83	1 005 832,39	1 015 890,72
Locations instruments	14 733,50	14 880,84	15 029,64	15 179,94	15 331,74	59 823,92	60 422,16
Subventions	363 114,00	366 745,14	370 412,59	374 116,72	377 857,89	1 474 388,45	1 489 132,34
Produits divers de gestion courante	3 000,00	3 030,00	3 030,00	3 030,00	3 060,30	12 090,00	12 150,30
TOTAL recettes de fonctionnement	628 565,00	634 850,66	641 168,85	647 550,25	654 025,75	2 552 134,76	2 577 595,51
TOTAL DEPENSES	5 877 542,26	7 356 824,03	17 246 026,61	19 464 710,55	20 754 988,17	28 215 862,37	64 762 549,36
TOTAL RECETTES	1 635 817,00	1 966 380,66	9 457 236,85	9 664 772,25	12 697 964,75	9 577 134,76	33 786 354,51
Solde - Besoin de financement	4 241 730,26	5 390 443,37	7 788 789,76	9 799 938,30	8 057 023,42	18 638 727,61	30 976 194,85
Moyenne sur 4 ans						4 659 681,90	7 759 048,71
Tableau de synthèse hors Cité des arts et de la culture							
TOTAL DEPENSES	4 198 583,26	4 397 868,03	4 578 146,61	4 721 959,55	4 875 053,17	17 182 999,45	18 513 027,36
TOTAL RECETTES	628 565,00	634 850,66	641 168,85	647 550,25	654 025,75	2 552 134,76	2 577 595,51
Solde - Besoin de financement	3 570 018,26	3 763 017,37	3 936 977,76	4 074 409,30	4 221 027,42	14 630 864,69	15 935 431,85
Moyenne sur 4 ans						3 657 716,17	3 998 857,96

I. Gestion du CRR actuel (Conservatoire à Rayonnement Régional) :

Le CRR poursuit la mise en place de son projet d'établissement qui a été adopté par la CAGB en 2006 et a permis de définir jusqu'en 2010 les actions nouvelles à entreprendre. Le PPIF 2008-2011 intègre les actions de ce projet d'établissement qui sont priorisées comme suit :

- l'obligation liée aux exigences pédagogiques du Ministère de la Culture, à savoir :
 - La création d'un poste de professeur de danse classique prévue pour janvier 2008,
 - La création d'un poste de professeur de danse jazz prévue pour septembre 2010 ;
 - l'intégration de la dimension d'agglomération pour le CRR, à savoir :
 - La nomination de responsables de département :
 - « instruments polyphoniques » prévue pour septembre 2008,
 - « arts de la scène » (art dramatique/danse) prévue pour septembre 2009,
 - Le recrutement d'un nouveau directeur adjoint à temps plein début 2008 (l'actuel assurant cette fonction à mi-temps) notamment pour développer les liens avec le réseau,
 - L'adaptation des actions de sensibilisation musicale en milieu scolaire,
 - L'élaboration d'un programme d'actions culturelles,
 - La réalisation du catalogage du fonds documentaire de la médiathèque ;
 - l'adaptation de l'enseignement liée aux contextes national et local, à savoir :

- Le tutorat des étudiants dans l'apprentissage des métiers de la pédagogie,
- L'adaptation du matériel de la formation musicale assistée par ordinateur,
- Les actions pédagogiques de l'enseignement art dramatique.

Les investissements 2008 :

- les projets poursuivis :

Les dépenses relatives à l'achat d'instruments, au mobilier et à l'équipement informatique restent conformes aux prévisions du PPIF 2007-2010.

- les projets révisés :

Une ligne a été créée pour l'entretien du bâtiment d'un montant de 16 000 € en 2007 ; elle est maintenue à 15 000 €/an à compter de 2008. Cette somme est cependant défalquée de la ligne entretien du bâtiment de la section de fonctionnement.

Le fonctionnement 2008 :

- les projets poursuivis :

Les dépenses de fonctionnement concernant les postes suivants : logistique, entretien du bâtiment, action culturelle, formation/déplacement/divers, restent conformes aux prévisions du PPIF 2007-2010.

- les projets révisés :

Charges de personnel :

Les montants prévus pour les traitements des personnels évoluent de +3% par an par rapport aux prévisions du PPIF 2007-2010.

Prestation de Services centraux :

Cette ligne était estimée à 98 000 €/an dans le PPIF 2007-2010. Suite au bilan des années 2006 et 2007, elle a été réajustée à hauteur de 198 000 € en 2007 (incluant un rattrapage de l'année 2006), et de 155 000€/an à compter de 2008.

Assurance :

Ce poste passe de 8000 € (prévision PPIF 2007-2010) à 9500 € en 2008, compte tenu des réalisations 2007. Les dépenses sont ensuite réévaluées chaque année de 2,5% sur la base des nouveaux montants 2008.

Les recettes (inscriptions, location d'instruments, subventions, produits divers) ne sont pas modifiées par rapport au PPIF 2007-2010.

Dans l'attente de connaître les modalités de transfert de compétence et des charges correspondantes de l'Etat vers la Région et le Département, les subventions attendues restent de même nature que celles reçues en 2007 (subvention Etat et Conseil Général du Doubs).

2. Construction du futur CRR

→ En dépense :

- les projets révisés :

Pour rappel, l'opération de Cité des Arts et de la Culture vise à réhabiliter le site de l'ancien port fluvial et comporte la réalisation des trois composantes suivantes qui seront fortement imbriquées :

- la construction du nouveau Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB),
- la construction du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), par le Conseil régional de Franche-Comté (CR-FC),
- la requalification des espaces urbains de l'ensemble du site par la Ville de Besançon.

Depuis mi-2007, la CAGB a repris la coordination du groupement de commande (réunissant la Région Franche-Comté, la Ville de Besançon, et la Communauté d'Agglomération) porteur de ce projet, coordination jusque là assurée par la Ville de Besançon.

En conséquence, le budget du Grand Besançon, alimenté par les contributions des deux autres collectivités, est devenu le support budgétaire de l'opération dans son ensemble.

Pour cela, dans le cadre de la Décision Modificative N°2 de 2007, l'AP/CP existante pour le futur CRR a été renommée « Construction de la Cité des Arts et de la Culture ». En outre, son contenu a été révisé entièrement pour intégrer le coût global de l'opération et le fait que le Grand Besançon est désormais coordonnateur du groupement de commande et payeur de l'ensemble des dépenses de l'opération, avec récupération auprès de la Ville et du Conseil Régional de leur contribution.

Le montant total estimatif de l'opération « Cité des Arts et de la Culture » se monte ainsi à 48,6 M€ TTC (hors foncier acquis par la Région et la Ville).

La part à charge de la CAGB portant sur le coût prévisionnel du futur CRR se monte à 25,9 M€ TTC.

→ En recette :

En termes de recettes, la CAGB recevra les contributions de la Région et de la Ville qui équilibreront les dépenses inscrites au budget sous forme de travaux pour compte de tiers.

Par ailleurs, pour la part CRR, la CAGB a sollicité les subventions suivantes pour un montant total de 13,04M€ :

- Etat (Ministère de la culture) : 4,075 M€
- Région : 4,075 M€
- Conseil Général (CITé): 2, 19M€
- Union Européenne (FEDER axe 2) : à préciser
- Ville de Besançon : 2,7 M€

Pour information, sont actées à ce jour les aides suivantes :

- Région : 1,5 M€
- Conseil Général : 2M€
- Ville de Besançon : 2,7M€

Sur la base du projet revu, la CAGB poursuit les négociations avec les financeurs, notamment dans le cadre du volet territorial du Contrat de Projet Etat/Région. Elle va rechercher également un soutien significatif auprès de l'Union Européenne au titre des fonds FEDER.

Le fonctionnement du futur bâtiment n'est pas encore intégré au PPIF 2008-2011. Il pourra être précisé à partir des éléments fournis par le maître d'oeuvre et dès que le nouveau projet d'établissement sera finalisé.

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Budget annexe CRR 2008				
	Reports	Propositions 2008	opérations d'ordre et financières	Total budget
Total des dépenses d'investissement	12 100,00 €	3 011 186,00 €	0,00 €	3 023 286,00 €
Total des recettes d'investissement (hors autofinancement et hors emprunt)	0,00 €	1 450 614,00 €	24 410,67 €	1 475 024,67 €
Total des dépenses de fonctionnement (hors autofinancement)	-	4 345 638,03 €	24 410,67 €	4 370 048,70 €
Total des recettes de fonctionnement (hors subvention d'équilibre)	-	634 850,66 €	-	634 850,66 €
Besoin de financement global	12 100,00 €	5 271 359,37 €		5 283 459,37 €

Le besoin de financement du budget annexe CRR de 5 283 459,37 € est couvert par la subvention d'équilibre versée par le budget principal à hauteur de 3 735 198,04 € et par un emprunt prévisionnel à hauteur de 1 548 261,33 € pour financer le nouveau CRR.

En 2008, il ne s'avère pas nécessaire de dégager un autofinancement.

Au budget 2007, la contribution du budget principal s'élevait à 3 570 018,26 €
La subvention d'équilibre 2008 augmente de 165 179,78 € soit + 4,6% par rapport à 2007.

I. Gestion du CRR actuel

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

- les projets poursuivis :

Les dépenses relatives à l'achat d'instruments, au mobilier et à l'équipement informatique s'élèvent à 37 230 €.

- les projets révisés :

Une ligne est créée pour l'entretien du bâtiment d'un montant de 15 000 €. Cette somme est cependant défalquée de la ligne entretien du bâtiment de la section de fonctionnement.

→ En recette : pas d'objet

Le fonctionnement 2008 :

→ En dépense :

- les projets poursuivis :

Les dépenses de fonctionnement concernant les postes suivants : logistique, entretien du bâtiment, action culturelle, formation/déplacement/divers, pour un montant de 197 276€.

- les projets révisés :

Charges de personnel

Le montant 2008 prévus pour les traitements des personnels reste conforme aux prévisions 2008 du PPIF 2007-2010 soit 3 950 862,63 €

Prestation de services centraux

Suite au bilan des années 2006 et 2007, cette prestation est actualisée à hauteur de 155 000 € en 2008.

Assurance

Compte tenu des réalisations 2007, ce poste est actualisé en 2008 à 9500 €.

→ En recette :

Pour l'année 2008, les recettes de fonctionnement du CNR actuel concernent :

- les droits d'inscription et de scolarité pour 250 195 € soit une hausse de 1% par rapport au budget 2007
- les subventions de l'Etat et du Conseil Général pour 366 745 €
- les locations d'instruments et divers produits de gestion pour 17 910 €.

2. Construction du futur CRR

Les investissements 2008 envisagés :

→ En dépense :

Le montant total estimatif de l'opération « Cité des Arts et de la Culture » s'élève à présent à 48,6 M€ (hors foncier acquis par la Région et la Ville).

Le budget se rapportant au futur CRR et relevant de la CAGB s'élève à 25,9 M€ TTC (21,7M€ HT).

Les crédits 2008 s'élèvent à 2 958 956 €. Ils portent principalement sur la maîtrise d'oeuvre, la mission d'AMO et les études diverses à conduire.

→ En recette :

La CAGB recevra en 2008 les contributions de la Région et de la Ville qui équilibreront les dépenses inscrites au budget sous forme de travaux pour compte de tiers.

Commission n° 12 : DECHETS (BUDGET ANNEXE)

I. PPIF 2008-2011

REVISION DU PPIF							
Dépenses d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Mobilier et matériel administratif	6 000,00	28 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	24 000,00	46 000,00
Conteneurs et colonnes	771 400,00	335 500,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	1 084 900,00	1 385 500,00
Travaux bâtiments et points de dépôts	160 000,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00	160 000,00
Réhabilitation décharges	170 000,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	510 000,00
Remboursements emprunts	49 257,00	41 600,00	45 000,00	46 000,00	47 000,00	187 100,00	179 600,00
Opération d'intégration patrimoine	9 690 007,37	591 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00	591 542,00
Véhicules	697 963,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00	1 300 000,00	1 420 000,00
Divers / Dépenses imprévues/ transferts	170 695,80	52 398,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	940 457,16	202 398,00
TOTAL dépenses d'investissement	11 715 323,17	1 734 040,00	976 000,00	977 000,00	808 000,00	4 186 457,16	4 495 040,00
Recettes d'investissement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Emprunt	2 000,00	452 903,00	314 000,00	315 000,00	146 000,00	1 261 363,00	1 227 903,00
Amortissements + transfert	10 026 988,25	669 557,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	2 890 969,16	2 619 557,00
Subventions	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	40 000,00	40 000,00
Résultat n-1	1 035 084,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opération d'intégration patrimoine	301 994,16	591 542,00	0,00	0,00	0,00		
Autofinancement / résultat n-1	339 256,76	10 038,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	18 069,00	16 038,00
Total recettes d'investissement	11 715 323,17	1 734 040,00	976 000,00	977 000,00	808 000,00	4 210 401,16	3 903 498,00
Dépenses de fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
Contribution SYBERT/traitement	8 447 800,00	8 565 700,00	8 740 000,00	8 910 000,00	9 090 000,00	34 819 800,00	35 305 700,00
Charges de personnel	3 952 100,00	4 076 500,00	4 180 000,00	4 282 000,00	4 390 000,00	16 699 100,00	16 928 500,00
Prestations des services centraux	145 000,00	148 000,00	150 000,00	153 000,00	156 000,00	580 000,00	607 000,00
Prestations collectes (OM/OMI/cartons)	1 596 700,00	1 710 900,00	1 744 000,00	1 779 000,00	1 814 000,00	6 680 700,00	7 047 900,00
Etudes	20 000,00	40 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	80 000,00	100 000,00
Communication	119 550,00	98 850,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	479 550,00	458 850,00
Prestations diverses	132 650,00	92 185,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00	537 650,00	497 185,00
Fournitures administratives et techniques	342 000,00	341 948,00	345 000,00	345 000,00	345 000,00	1 376 200,00	1 376 948,00
Locations immob. Et mob	148 700,00	165 800,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	598 700,00	615 800,00
Service Par Auto : carburants, entretien	390 000,00	333 000,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	1 400 000,00	1 383 000,00
Amortissements	638 975,00	669 557,00	750 000,00	800 000,00	850 000,00	2 888 975,00	3 069 557,00
Dépenses imprévues	20 200,00	20 200,00	20 200,00	20 200,00	20 200,00	80 800,00	80 800,00
Autres charges / frais financiers	27 900,00	18 700,00	27 600,00	27 600,00	27 600,00	137 700,00	101 500,00
Créances irrécouvrables	50 400,00	50 200,00	40 400,00	40 400,00	40 400,00	141 400,00	171 400,00
Autofinancement / résultat n-1	24 363,44	10 038,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	18 069,00	16 038,00
Total dépenses de fonctionnement	16 056 338,44	16 341 578,00	16 774 200,00	17 134 200,00	17 510 200,00	66 518 644,00	67 760 178,00
Recettes fonctionnement	Budget 2007	Proposition 2008 (hors reports)	2009	2010	2011	Rappel PPIF 2007-2010 (février 2007)	Révision du PPIF 2008-2011 Version 2008
REOM	13 845 400,00	14 136 180,00	14 554 200,00	14 914 200,00	15 290 200,00	57 664 000,00	58 894 780,00
Ventes matières de récupération	417 800,00	461 500,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00	1 677 800,00	1 721 500,00
Subventions	1 682 900,00	1 625 500,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00	6 782 900,00	6 725 500,00
Résultat n-1	22 294,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres produits	87 944,00	118 398,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	387 944,00	418 398,00
TOTAL recettes de fonctionnement	16 056 338,44	16 341 578,00	16 774 200,00	17 134 200,00	17 510 200,00	66 512 644,00	67 760 178,00
TOTAL DEPENSES	27 771 661,61	18 075 618,00	17 750 200,00	18 111 200,00	18 318 200,00	70 705 101,16	72 255 218,00
TOTAL RECETTES	27 771 661,61	18 075 618,00	17 750 200,00	18 111 200,00	18 318 200,00	70 723 045,16	71 663 676,00
Solde - Besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-17 944,00	591 542,00
Moyenne sur 4 ans						-4 486,00	0,00

Ces prévisions sont établies à périmètre constant. En effet, plusieurs paramètres d'évolution interdépendants découlant des décisions prises lors du Conseil Communautaire du 26 mars 2007, n'ont pas été intégrés dans le cadre de ce PPIF. Ces paramètres devraient avoir des répercussions budgétaires très importantes dans les prochaines années.

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

64/72

Il s'agit principalement de :

- La décision à prendre quant au choix d'une unité de traitement alternative à l'incinération : Le SYBERT a en charge la construction sur plusieurs exercices de cette nouvelle unité qui devrait avoir un impact important en terme de coûts de traitement dans les prochaines années. Un rapprochement avec les services du SYBERT permettra d'ajuster pour chaque exercice les prévisions de crédits en fonction de la montée en charge du financement de l'installation.
- La décision à prendre quant aux modalités de collecte de la fraction de déchets fermentescibles
- La décision à prendre quant à la mise en place d'un système permettant d'adapter les tarifs de la REOM aux quantités de déchets produites
- L'uniformisation du geste de tri sur l'ensemble du Grand Besançon

Indépendamment du plan de prévention initié par le Conseil Communautaire dans sa séance du 26 mars 2007, l'horizon 2010 constitue également une étape majeure en raison de l'échéance simultanée de la totalité des contrats de collecte. Il conviendra en amont de cette échéance de s'interroger sur plusieurs aspects de la collecte, de nature à induire des évolutions très positives en termes budgétaires mais également en termes de sécurité des agents et des usagers.

Il s'agit principalement de :

- La mise en place d'un système automatisé d'optimisation de la collecte par référencement géographique
- L'adaptation de certaines collectes en fonction des nouvelles technologies disponibles actuellement (exemple : chargement latéral automatique)
- L'évolution éventuelle du périmètre de la régie communautaire

D'autres facteurs d'évolution incertains mais pouvant s'avérer très importants n'ont également pas pu être intégrés dans cette prévision. Il s'agit essentiellement de l'évolution de la production de déchets par les usagers ainsi que la variation de population.

INVESTISSEMENT

L'acquisition de conteneurs et de points d'apport volontaire (PAV)

La prévision budgétaire annuelle permet de faire face au renouvellement normal pour raisons de vétusté, des conteneurs et PAV en place sur le territoire de la CAGB. Elle permet également la dotation en bacs roulants des nouveaux résidents. Il est à noter que cette prévision ne permet pas des opérations de conteneurisation générale à l'échelle de secteurs géographiques.

L'acquisition de matériel roulant

La prévision annuelle permet le renouvellement du matériel actuellement en fonctionnement sur la base de 2 véhicules de collecte des ordures ménagères et d'un véhicule léger. Elle ne prend pas en compte une éventuelle extension sur d'autres secteurs de la régie communautaire ce qui impliquerait un accroissement du nombre de véhicules. Cette prévision ne tient pas compte de la mise en place éventuelle d'un système visant à adapter les tarifs de la REOM aux quantités de déchets produites.

Réhabilitation des décharges

Le SYBERT est chargé pour le compte de ses adhérents de réaliser les études préalables et les travaux nécessaires à la réhabilitation des anciennes décharges. Le coût résiduel de ces travaux, après déduction de la participation du FODEGEDER, a été estimé sur la base de 1 € par habitant jusqu'en 2010

FONCTIONNEMENT

- L'ensemble des prestations de collecte (régie et entreprise) a été réévalué annuellement de 2 %
- Les prestations de traitement du SYBERT ont été réévaluées annuellement de 2 %

- Les frais de personnel ont été réévalués annuellement de 2,5 % pour tenir compte du GVT. Il est à noter que le plan de prévention et de gestion des déchets pourra avoir selon les modalités de mise en oeuvre retenues des conséquences sur des aspects administratifs, commerciaux, de prévention et opérationnels de l'activité significatives
- La prévision de REOM permet chaque année d'équilibrer le budget annexe gestion des déchets

2. PROPOSITION SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2008

Budget annexe DECHETS 2008				
	Reports	Propositions 2008	opérations d'ordre et financières	Total budget
Total des dépenses d'investissement	261 637,00 €	1 068 500,00 €	665 540,00 €	1 995 677,00 €
Total des recettes d'investissement (hors autofinancement et hors emprunt)	0,00 €	10 000,00 €	1 261 099,00 €	1 271 099,00 €
Total des dépenses de fonctionnement (hors autofinancement)	-	15 651 433,00 €	680 107,00 €	16 331 540,00 €
Total des recettes de fonctionnement	-	16 309 180,00 €	32 398,00 €	16 341 578,00 €
Besoin de financement global	261 637,00 €	400 753,00 €		714 540,00 €

Le besoin de financement global du budget annexe Déchets est couvert par un recours à l'emprunt prévisionnel à hauteur de 714 540€. Ainsi dans l'attente de la reprise des résultats 2007, 261 637€ de besoin de financement de reports d'investissement sont couverts par une partie du recours prévisionnel à l'emprunt.

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnent s'élève à 10 038€.

Il est rappelé que le budget annexe Déchets doit être équilibré uniquement par le produit de la REOM et l'emprunt.

L'investissement 2008

→ En dépense :

Les acquisitions de bacs roulants et de points d'apport volontaire : 336 000€

La prévision budgétaire 2008 permet :

- de faire face au renouvellement normal pour raisons de vétusté, des conteneurs et PAV en place sur le territoire de la CAGB,
- la dotation en bacs roulants des nouveaux résidents.

L'acquisition de matériel roulant : 355 000€

La prévision permet le renouvellement normal du matériel actuellement en fonctionnement à savoir de 2 véhicules de collecte des ordures ménagères, de deux véhicules légers et d'un véhicule utilitaire compact. La prévision permet également l'acquisition d'un gerbeur électrique destiné à la manipulation des conteneurs sur les lieux de leur stockage.

La prévision budgétaire relative aux 2 précédents postes ne prend pas en considération une éventuelle opération de conteneurisation, ni une adaptation des véhicules de collecte en service, qui permettrait la mise en place d'un système visant à adapter les tarifs de la REOM aux quantités de déchets produites.

Réhabilitation des anciennes décharges (170 K€)

Le SYBERT est chargé pour le compte de ses adhérents de réaliser les études préalables et les travaux nécessaires à la réhabilitation des anciennes décharges. Ces 170 K€ constituent une estimation du coût de ces travaux pour 2008.

Le fonctionnement 2008

→ En dépense :

Les fournitures de régie : (maintenues à 326 K€ pour 2008)

Il s'agit de la fourniture de carburant, de pièces mécaniques et de magasin. Les prévisions correspondent à l'estimation du compte administratif 2007 majorée de + 2 %, et pour le carburant de + 3 %.

Les prestations de traitement du SYBERT (8 566 K€ pour 2008 contre 8 448 K€ en 2007 soit + 1,3 %)

Prestation de tri des déchets recyclables (1 722 K€ pour 2008 contre 1 751 K€ en 2007)

La prestation relative au tri facturée par le SYBERT constitue un coût net global. IL comprend :

- le montant de la prestation de tri de chaque secteur (les secteurs présentent des consignes de tri différentes et bénéficient donc de tarifs différents)
- le montant du traitement des refus de tri
- la déduction des recettes correspondant à la reprise de certains papiers et cartons

Les tonnages triés ont également été recalés sur la base du constat 2007 ce qui explique la très légère baisse constatée entre 2007 et 2008.

Incinération des OM (3 341 K€ pour 2008 contre 3 182 K€ en 2007)

Le tarif voté par le SYBERT pour 2008 est de 82 € HT la tonne soit environ + 3,8 % par rapport à 2007. Les tonnages traités ont été recalés sur la base du constat 2007

Déchetteries, frais de fonctionnement SYBERT, compostage individuel (3 503 K€ pour 2008 contre 3 515 K€)

Le tarif voté par le SYBERT est de 20,42 € par habitant soit identique à l'an passé. La très légère baisse constatée résulte du recalage de la population de référence qui sert de base à la facturation par le SYBERT

Le Les prestations de collecte des déchets (1 711 K€ pour 2008 contre 1 697 K€ en 2007 soit + 0,8%)

C Collecte des OMI : 687 K€

C Collecte des OMR : 604 K€

C Collecte du verre : 335 K€

C Collecte du carton : 85 K€

De nombreux marchés de collecte ont été renouvelés le 1er janvier 2007. La prévision est établie sur les bases d'une actualisation à +2 % de tous les marchés en cours. Il est à noter qu'elle est réalisée à périmètre constant et ne prend donc pas en considération les éventuelles conséquences financières de la décision finale qui sera prise quant aux modalités de collecte de la fraction de déchets fermentescibles.

Les dépenses de personnel (4 077 K€ pour 2008 contre 3 992 K€ en 2007 soit + 2,1 %)

L'estimation réalisée prend en compte :

- les conséquences liées à l'ensemble des mouvements de personnel intervenus et à intervenir d'ici à la fin de l'année 2008,
- un GVT à + 2 %,
- la création d'un poste d'ingénieur responsable de la prévention par transformation du poste de chargé de mission occupé actuellement par un agent temporaire,
- la création d'un poste de technicien en charge du développement,
- la création par pérennisation d'un poste d'agent en charge de tâches administratives, commerciales et de secrétariat.

→ En recette :

Ventes matières (462 K€)

Ce poste a été recalé sur la base d'une estimation des apports 2007.

Subvention (1 626 K€)

La prévision concernant la subvention Eco-Emballages a été réalisée sur la base d'une simulation prenant en compte les éléments quantitatifs de 2006.

La REOM

Les recettes prévisionnelles globales d'encaissement de la REOM ménages et non ménages, s'élèvent à 14 136 K€ contre 13 845 K€ en 2007 soit en hausse de 2,1 %.

Toutefois, le recalage à la hausse des assiettes de facturation qu'il s'agisse des usagers ménages et non ménages, permet de limiter la hausse des tarifs de la REOM. Ainsi, le tarif moyen pondéré de la REOM des ménages est passé de 68,7 € pour 2007 à 69,7 € par habitant soit en hausse de +1,4 %.

Partie 3. Synthèse des subventions d'équilibre versées par le budget principal et du recours prévisionnel à l'emprunt

Le montant total du recours à l'emprunt sur le budget principal et les budgets annexes s'élève à :

		dont reports	Soit hors reports
Besoin de financement par emprunt : budget principal	15 891 076,67	3 728 236,44	12 162 840,23
Besoin de financement par emprunt : budget Transports	296 194,19	420 777,54	-124 583,35
Besoin de financement par emprunt : budget CRR	1 548 261,33	12 100,00	1 536 161,33
Besoin de financement par emprunt : budget Déchets	714 540,00	261 637,00	452 903,00
Besoin de financement par emprunt : budget Zone du Noret	-329 636,73	0,00	-329 636,73
Besoin de financement par emprunt : TOTAL	18 120 435,46	4 422 750,98	13 697 684,48

<i>Pour le calcul du ratio de désendettement, le recours à l'emprunt du budget annexe Déchets n'est pas pris en compte</i>	17 405 895,46	4 161 113,98	13 244 781,48
--	---------------	--------------	---------------

Sur la zone du Noret en 2008, sera remboursé l'emprunt contracté en 2007 par les ventes de terrains à réaliser en 2008.

Le montant total des subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes s'élève à :

TOTAL SUBVENTIONS D'EQUILIBRE VERSEES PAR BUDGET PRINCIPAL	16 147 189,55
<i>Subvention d'équilibre réelle du budget annexe TRANSPORTS (hors constitution de la provision de VT(3 155 811€) et libération provision(6 825 586 €)</i>	12 360 546,78
<i>Subvention d'équilibre du budget annexe CRR</i>	3 735 198,04
<i>Subvention d'équilibre du budget annexe Zone du Noret</i>	51 444,73

Vous trouverez ci-après une présentation synthétique des budgets principal et annexes 2008 proposés.

ANNEXE : Présentation synthétique et par chapitres budgétaires du Budget Primitif 2008.

A l'unanimité, 4 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- **cette proposition de PPIF 2008-2011,**
- **cette proposition de Budget Primitif 2008, budget principal et budgets annexes**

Pour extrait conforme,
Le Président
Reçu le - 5 Fév. 2008
Contrôle de légalité DCC/CI

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 96

Contre :

Abstention : 4

BUDGET PRIMITIF 2008.

Reports compris.

DEPENSES		SECTION DE FONCTIONNEMENT										SECTION D'INVESTISSEMENT 2008 (dont reports)				TOTAL	Objet
Chapitres	011 Charges générales	012 Charges de personnel	65 Autres charges de gestion courantes	67 Charges exceptionnelles	66 Charges financières	014 Atténuations de produits et de dépenses	TOTAL FONCTIONNEMENT	16 Remboursement d'emprunt + 020 dépenses imprévues + 26 Titres	Chapitre 20 (études et logiciels)	204 Subventions d'équipement	Chapitre 21 acquisition foncière, achats de biens	Chapitre 23 avances et travaux	Chapitre 27 Autres immobilisations financières	TOTAL INVESTISSEMENT	TOTAL DEPENSES		
Administration générale - Aides aux communes	2 684 595,00	6 594 091,00	316 900,00				9 595 586,00		196 570,00	100 000,00	425 342,08			10 316 498,08			
Incendie			7 205 770,00				7 205 770,00			600 000,00	450 000,00			8 255 770,00			
Collèges							0,00							70 000,00			
Economie	816 500,00		1 912 000,00			280 000,00	3 008 500,00	570 000,00	623 531,59	1 913 093,30	444 100,74	341 650,00		6 900 875,63			
Subvention équilibre budget annexe Zone d'activités du Noret			5 000,00		51 444,73		51 444,73							51 444,73			
Habitat	155 000,00						155 000,00							155 000,00			
Transport	50 000,00						50 000,00							50 000,00			
Subvention équilibre budget annexe							16 030 321,75		171 739,04	1 786 893,50	200 000,00	1 448 119,41		1 986 893,50			
Subvention TTC							26 000,00			483 474,42	11 197,50			1 641 858,45			
Provision de VT (chapitre 65)	400 000,00		350 000,00				750 000,00			61 279,50				1 603 321,78			
SM SCOT AUDAB	26 000,00						26 000,00							26 000,00			
Aménagement de l'espace	172 000,00						172 000,00							172 000,00			
Contractualisation - Prospective							210 000,00			9 107 266,36	250 000,00			233 279,50			
Infrastructures	210 000,00						210 000,00							210 000,00			
Politique de la Ville	150 000,00		170 300,00				320 300,00		341 000,00	80 000,00	130 000,00			1 271 300,00			
Equipements culturels et sportifs	121 000,00		345 000,00				466 000,00		15 000,00	59 720,00				540 720,00			
Subvention équilibre budget annexe CNR							3 735 198,04							3 735 198,04			
Environnement	132 500,00		108 000,00				240 500,00							240 500,00			
Tourisme	132 500,00		471 200,00				603 700,00		146 447,69	249 500,00	158 842,34			1 012 447,69			
Autres charges dont dépenses imprévues (Chapitre 022 et 020)						300 000,00	300 000,00	230 000,00						530 000,00			
Charges financières dont ligne de trésorerie (chapitre 66)			5 300,00				5 300,00							5 300,00			
Reversement aux communes (chapitre 014)					1 112 118,00		1 112 118,00	1 435 758,00						2 547 876,00			
Virement entre sections						24 012 137,00	24 012 137,00							24 012 137,00			
TOTAL	5 055 475,00	6 594 091,00	10 884 170,00	5 300,00	1 112 118,00	24 592 137,00	72 330 962,29	2 235 758,00	1 730 815,43	14 533 229,08	2 069 482,66	8 260 474,66	29 229 759,85	1 109 425 744,00			
Donations aux aménagements des biens (Chapitre 042)						814 242,15	814 242,15							814 242,15			
Donations à l'aménagement des charges (Chapitre 042)						4 057 890,75	4 057 890,75							4 057 890,75			
TOTAL	5 055 475,00	6 594 091,00	10 884 170,00	5 300,00	1 112 118,00	25 450 027,00	77 203 125,19	2 235 758,00	1 730 815,43	14 533 229,08	2 069 482,66	8 260 474,66	29 229 759,85	1 109 425 744,00			
RECETTES																	
Chapitres	73 Impôts et taxes	70 produits de services	75 produits de gestion courante	74 Dotations et participations	77 Produits exceptionnels	78 Reprises sur amortissements et provisions	TOTAL FONCTIONNEMENT	020 virement entre sections	10 FCTVA	10 Fonds divers dont reports	27 Remboursement PLIE	024 Cessions	13 Subventions d'investissement	TOTAL INVESTISSEMENT	TOTAL RECETTES		
Administration générale - Aides aux communes	43 800,00	2 152 704,57	12 500,00				2 208 004,57						3 000,00	3 000,00	2 211 004,57		
Economie			260 500,00	45 000,00			305 500,00							305 500,00	2 516 504,57		
Habitat							45 000,00							45 000,00	2 561 504,57		
Transports							0,00							0,00	2 561 504,57		
Reprise de la provision de VT							6 825 586,00					50 000,00		6 875 586,00	2 568 380,57		
Aménagement de l'espace				16 869,62			16 869,62							16 869,62	2 585 250,19		
Contractualisation - Prospective							0,00							0,00	2 585 250,19		
Infrastructures							0,00							0,00	2 585 250,19		
Politique de la Ville	65 000,00			110 000,00			175 000,00				400 000,00			575 000,00	2 585 250,19		
Equipements culturels et sportifs				41 000,00			41 000,00							41 000,00	2 626 250,19		
Environnement							221 000,00							221 000,00	2 847 250,19		
Tourisme							22 900,00							22 900,00	2 870 150,19		
Autres produits		3 400,00		19 500,00			21 900,00							21 900,00	2 892 050,19		
DGF dont compensation part salaire							21 962 485,00							21 962 485,00	2 914 012,19		
EDPTPT							2 050 000,00							2 050 000,00	2 916 062,19		
FCTVA							0,00		1 486 793,00					1 486 793,00	2 917 545,19		
Produit fiscal et compensation fiscale	41 860 194,00			1 337 066,00			43 197 260,00							43 197 260,00	2 960 805,19		
Résultat 2007 repris par anticipation							0,00							0,00	2 960 805,19		
ACIP négative	93 500,00						93 500,00							93 500,00	3 054 305,19		
Virement entre sections							0,00							0,00	3 054 305,19		
Donations aux aménagements des biens (Chapitre 040)	41 997 494,00	2 224 104,57	273 000,00	25 802 940,62	0,00	80 000,00	72 297 539,19	1 109 425,74	4 486 793,00	0,00	400 000,00	56 000,00	5 420 331,54	1 109 425 744,00			
Donations à l'aménagement des charges (Chapitre 040)							0,00							0,00	1 109 425 744,00		
TOTAL	41 997 494,00	2 224 104,57	273 000,00	25 802 940,62	0,00	80 000,00	72 297 539,19	1 109 425,74	4 486 793,00	0,00	400 000,00	56 000,00	5 420 331,54	1 109 425 744,00			

SECTION D'INVESTISSEMENT 2008 (dont reports)		TOTAL	
Besoin de financement par emprunt : budget principal	15 891 076,67	15 891 076,67	15 891 076,67
Besoin de financement par emprunt : budget Transports	296 194,19	296 194,19	296 194,19
Besoin de financement par emprunt : budget CRR	1 548 261,33	1 548 261,33	1 548 261,33
Besoin de financement par emprunt : budget Déchets	714 540,00	714 540,00	714 540,00
Besoin de financement par emprunt : budget Zone du Noret	-329 636,73	-329 636,73	-329 636,73
Besoin de financement par emprunt : TOTAL	18 120 435,46	18 120 435,46	18 120 435,46

SECTION D'INVESTISSEMENT 2008 (dont reports)		TOTAL	
Besoin de financement par emprunt : budget principal	15 891 076,67	15 891 076,67	15 891 076,67
Besoin de financement par emprunt : budget Transports	296 194,19	296 194,19	296 194,19
Besoin de financement par emprunt : budget CRR	1 548 261,33	1 548 261,33	1 548 261,33
Besoin de financement par emprunt : budget Déchets	714 540,00	714 540,00	714 540,00
Besoin de financement par emprunt : budget Zone du Noret	-329 636,73	-329 636,73	-329 636,73
Besoin de financement par emprunt : TOTAL	18 120 435,46	18 120 435,46	18 120 435,46

Pour le calcul du ratio de désendettement le recours à l'emprunt du budget annexe Déchets n'est pas pris en compte

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS (reports compris) - 2008									
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DÉPENSES									
Charges de personnel		DSP urbaine	GINKO périurbain	Subventions	Charges courantes	frais financiers et ICNE	Amortissement	Autofinancement	TOTAL
Personnel affecté au TCSP	Autre personnel								
268 083,00	385 546,00	22 250 000,00	6 800 000,00	420 300,00	584 700,00	288 183,00	3 350 144,35	6 557 503,00	40 904 459,35
RECETTES									
Recettes d'exploitation	DGD	Subventions dont Transports scolaires	Versement Transports	Autres produits	Subventions d'équilibre		TOTAL		
					Part équilibre d'exploitation hors TCSP (12 360 546 786) déduite de la constitution de la provision VT 2007 (3 155 811 €)	Part Provision du VT			
575 000,00	268 869,35	3 043 965,00	20 956 303,22	30 000,00	9 204 735,78	6 825 586,00	16 030 321,78	40 904 459,35	
SECTION D'INVESTISSEMENT (dont reports)									
DÉPENSES									
TCSP (dont infrastructures ferroviaires nord et aménagement dépôt KEOLIS)	APCP "Acquisitions de bus et matériel embarqué"	Autres immobilisations corporelles	Autres Etudes	capital de la dette	TOTAL				
6 587 503,00	1 855 000,00	671 640,52	330 816,02	920 561,00	10 365 520,54				
RECETTES									
Subventions à recevoir		Excédent 2007 reporté	Amortissement	Autofinancement	Emprunt	TOTAL			
Pour opération TCSP	Pour autres opérations								
30 000,00	131 679,00	0,00	3 350 144,35	6 557 503,00	296 194,19	10 365 520,54			
TOTAL BUDGET :						51 269 979,89			

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS - Répartition par chapitres budgétaires						
	Fonctionnement		Investissement			
	Chapitre	Propositions 2008	Chapitre	Propositions 2008	Reports	Total budget
Dépenses	011 Charges générales	29 560 200,00 €	16 Remboursement capital	920 561,00 €		920 561,00 €
	012 Charges de personnel	653 629,00 €	20 Immobilisations incorporelles	1 220 443,00 €	190 816,02 €	1 411 259,02 €
	65 Subventions	420 300,00 €	21 Immobilisations corporelles	2 455 000,00 €	329 044,37 €	2 784 044,37 €
	66 charges financières	288 183,00 €	23 Avances et travaux	5 247 060,00 €	2 596,15 €	5 249 656,15 €
	67 Charges exceptionnelles	9 500,00 €				
	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 350 144,35 €				
	014 atténuations de produits	55 000,00 €				
	022 Dépenses imprévues	10 000,00 €				
	023 Virement entre sections	6 557 503,00 €				
	Total	40 904 459,35 €	Total	9 843 064,00 €	522 456,54 €	10 365 520,54 €
Recettes	70 produits de services	529 000,00 €	13 Subventions d'investissement	60 000,00 €	101 679,00 €	161 679,00 €
	73 Impôts et taxes	20 956 303,22 €	021 Virement entre sections	6 557 503,00 €		6 557 503,00 €
	74 Dotations et participations	3 312 834,35 €	040 opération d'ordre de transfert entre section	3 350 144,35 €		3 350 144,35 €
	75 Produits de gestion courante	46 000,00 €	16 recours à l'emprunt	296 194,19 €		296 194,19 €
	77 Produits exceptionnels	16 060 321,78 €				
	Total	40 904 459,35 €	Total	10 263 841,54 €	101 679,00 €	10 365 520,54 €

BUDGET ANNEXE CRR (reports compris) - 2008						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
DÉPENSES						
Charges de personnel	Charges de gestion courante	Prestations services centraux	Frais financiers	Amortissement	Autofinancement	TOTAL
3 950 862,03	239 776,00	155 000,00	0,00	24 410,67	0,00	4 370 048,70
RECETTES						
Recettes d'exploitation : inscriptions	Locations d'instruments	Subventions à recevoir	Autres produits	Subventions d'équilibre	TOTAL	
250 194,68	14 880,84	366 745,14	3 030,00	3 735 198,04	4 370 048,70	
SECTION D'INVESTISSEMENT (dont reports)						
DÉPENSES						
AP-CP Construction du nouveau CNR	Immobilisations corporelles (hors AP-CP et hors instruments)	Instruments	capital de la dette	TOTAL		
2 958 956,00	42 850,00	21 480,00	0,00	3 023 286,00		
RECETTES						
Subventions/ participations à recevoir	FCTVA	Amortissement	Autofinancement	Emprunt identifié pour le nouveau CNR	TOTAL	
1 331 530,00	119 084,00	24 410,67	0,00	1 548 261,33	3 023 286,00	
TOTAL BUDGET :					7 393 334,70	

BUDGET ANNEXE CRR - Répartition par chapitres budgétaires						
	Fonctionnement		Investissement			
	Chapitre	Propositions 2008	Chapitre	Propositions 2008	Reports	Total budget
Dépenses	011 Charges générales	374 876,00 €	16 Remboursement capital	0,00 €		0,00 €
	012 Charges de personnel	3 945 762,03 €	20 Immobilisations incorporelles	178 264,00 €		178 264,00 €
	65 Subventions	25 000,00 €	204 Subventions d'équipement			0,00 €
	66 charges financières	0,00 €	21 Immobilisations corporelles	52 230,00 €	12 100,00 €	64 330,00 €
	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	24 410,67 €	23 Avances et travaux	1 449 162,00 €		1 449 162,00 €
	022 Dépenses imprévues		45 Opération investissement sous mandat	1 331 530,00 €		1 331 530,00 €
	023 Virement entre sections	0,00 €	020 Dépenses imprévues			0,00 €
	Total	4 370 048,70 €	Total	3 011 186,00 €	12 100,00 €	3 023 286,00 €
Recettes	70 produits de services	265 075,52 €	10 Fonds divers dont FCTVA	119 084,00 €		119 084,00 €
	73 Impôts et taxes		13 Subventions d'investissement -cessions			0,00 €
	74 Dotations et participations	366 745,14 €	45 Opération investissement sous mandat	1 331 530,00 €		1 331 530,00 €
	75 Produits de gestion courante	3 030,00 €	021 Virement entre sections	0,00 €		0,00 €
	77 Produits exceptionnels	3 735 198,04 €	040 opération d'ordre de transfert entre section	24 410,67 €		24 410,67 €
	Total	4 370 048,70 €	Total	3 023 286,00 €	0,00 €	3 023 286,00 €

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

71/72

BUDGET ANNEXE DECHETS (reports compris) - 2008								
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Charges de personnel	Charges de gestion courante	Frais financiers et ICNE	Dépenses imprévues	Autres charges	Opérations d'ordre (amortissements)	Autofinancement	TOTAL	
4 076 500,00	11 503 533,00	10 550,00	20 200,00	51 200,00	669 557,00	10 038,00	16 341 578,00	
RECETTES								
REOM	Vente de matières	Subventions d'exploitation	Quote part des subventions d'investissement	Rembrst s/ rémunérations	Autres produits		TOTAL	
14 136 180,00	461 500,00	1 625 500,00	32 398,00	10 000,00	76 000,00		16 341 578,00	
SECTION D'INVESTISSEMENT (dont reports)								
DEPENSES								
Opérations d'ordre (transferts)	Immobilisations corporelles	Travaux	Dépenses imprévues	Subvention s/ points de dépôts	Contribution réhabilitation décharges	Capital de la dette	TOTAL	
591 542,00	982 137,00	160 000,00	18 000,00	32 398,00	170 000,00	41 600,00	1 995 677,00	
RECETTES								
FCTVA	Opérations d'ordres (amortissements et transferts)	Subventions points d'apports		Autofinancement	Emprunt	TOTAL		
0,00	1 261 099,00	10 000,00		10 038,00	714 540,00	1 995 677,00		
TOTAL BUDGET :							18 337 255,00	
BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES - Répartition par chapitres budgétaires								
Fonctionnement				Investissement				
Chapitre		Propositions 2008	Chapitre		Propositions 2008	Reports	Total budget	
Dépenses	011 Charges générales	11 503 533,00 €	16 Remboursement capital	41 600,00 €			41 600,00 €	
	012 Charges de personnel	4 076 500,00 €	20 Immobilisations incorporelles	0,00 €			0,00 €	
	65 Subventions	20 700,00 €	13 subventions d'investissement	170 000,00 €			170 000,00 €	
	66 charges financières	10 550,00 €	21 Immobilisations corporelles	720 500,00 €	261 637,00 €		982 137,00 €	
	67 Charges exceptionnelles	30 500,00 €	13 amortissement subventions	32 398,00 €			32 398,00 €	
	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	669 557,00 €	23 Avances et travaux	160 000,00 €			160 000,00 €	
	022 Dépenses imprévues	20 200,00 €	041 Opérations de transfert à l'intérieur de la section d'investissement	591 542,00 €			591 542,00 €	
	023 Virement entre sections	10 038,00 €	020 Dépenses imprévues	18 000,00 €			18 000,00 €	
Total		16 341 578,00 €	Total		1 734 040,00 €	261 637,00 €	1 995 677,00 €	
Recettes	70 produits de services	14 667 680,00 €	041 Opérations de transfert à l'intérieur de la section d'investissement	591 542,00 €			591 542,00 €	
	013 atténuations de charges	10 000,00 €	13 Subventions d'investissement -cessions	10 000,00 €			10 000,00 €	
	74 Dotations et participations	1 625 500,00 €	021 Virement entre sections	10 038,00 €			10 038,00 €	
	75 Produits de gestion courante	500,00 €	040 opération d'ordre de transfert entre section	669 557,00 €			669 557,00 €	
	77 Produits exceptionnels	37 898,00 €	16 recours à l'emprunt	714 540,00 €			714 540,00 €	
	Total		16 341 578,00 €	Total		1 995 677,00 €	0,00 €	1 995 677,00 €

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES (reports compris) - 2008							
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Aquisitions foncières	Etudes	Travaux	Frais financiers	Opérations d'ordre	TOTAL		
0,00	15 000,00	10 000,00	10 000,00	739 273,46	774 273,46		
RECETTES							
Ventes terrains	Subvention Conseil Général	Subvention d'équilibre		Opérations d'ordre	TOTAL		
273 966,00	39 226,00	51 444,73		409 636,73	774 273,46		
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Remboursement anticipé emprunt				Opérations d'ordre	TOTAL		
329 636,73				399 636,73	729 273,46		
RECETTES							
Recours à l'emprunt				Opérations d'ordre	TOTAL		
0,00				729 273,46	729 273,46		
TOTAL BUDGET :					1 503 546,92		
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES DU NORET - Répartition par chapitres budgétaires							
Fonctionnement			Investissement				
Chapitre		Propositions 2008	Chapitre		Propositions 2008	Reports	Total budget
Dépenses	60 Variation des stocks	25 000,00 €	16 Remboursement capital	329 636,73 €			329 636,73 €
	66 Charges financières	10 000,00 €	040 opération d'ordre de transfert entre section	399 636,73 €			399 636,73 €
	042 Opérations de transfert entre sections	729 273,46 €					0,00 €
	043 Opérations de transfert à l'intérieur de la section de fonctionnement	10 000,00 €					0,00 €
	Total		774 273,46 €	Total		729 273,46 €	0,00 €
Recettes	70 Ventes	273 966,00 €	16 Recours à l'emprunt	0,00 €			0,00 €
	042 Opérations de transfert entre sections	399 636,73 €	040 opération d'ordre de transfert entre section	729 273,46 €			729 273,46 €
	74 Participations	39 226,00 €					0,00 €
	77 Produits exceptionnels	51 444,73 €					0,00 €
	043 Opérations de transfert à l'intérieur de la section de fonctionnement	10 000,00 €					0,00 €
Total		774 273,46 €	Total		729 273,46 €	0,00 €	729 273,46 €

Délibération du vendredi 25 janvier 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

72/72